

DREAL de la région Centre-Val de Loire

LES PAYSAGES DU VAL DE LOIRE

Patrimoine Mondial Unesco

Spatialisation du Plan de gestion

Séquence n°4.2 : Le Val d'Anjou
de Saint-Jean-des-Mauvrets à Turquant

2021



Étude commanditée par :



DREAL Centre-Val de Loire - Mission patrimoine paysager et Val de Loire

5, avenue Buffon - CS 96407

45064 Orléans Cedex 2

Tél : 02 36 17 41 41

Fax : 02 36 17 41 00

Mail : dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr

Étude réalisée par :

Agence Folléa-Gautier

100, avenue Henri Ginoux

92120 Montrouge

Tél : 01 47 35 71 33

Mail : agence@follea-gautier.com

Site : www.follea-gautier.com

Reprise géomatique et cartographique :

DREAL Centre-Val de Loire

Mission patrimoine paysager et Val de Loire

L'étude a été suivie par :

Thierry MOIGNEU, DREAL Centre Val de Loire

Aymeric LORTHOIS, DREAL Centre Val de Loire

Céline JAMET, DREAL Centre Val de Loire

Franck LELLU, DREAL Centre Val de Loire

Aurore SIMONNEAU, DREAL Centre Val de Loire

Marion VACONSIN, paysagiste conseil à la DREAL Centre Val de Loire

François BONNEAUD, paysagiste conseil à la DREAL Centre Val de Loire

Marine ISABAL, DREAL Pays de la Loire

Isabelle LONGUET, Mission Val de Loire

Myriam LAIDET, Mission Val de Loire

Anne-Françoise HECTOR, STAP 37

Jacques de VANNOISE, UDAP 41

Elodie ROLAND, STAP 45

Eric RENAULT, DDT 45

Didier BRILL, DDT 45

Olivier KAMP, DDT 41

Claudia GUERREIRO DA COSTA, DDT 37

Roland MALJEAN, DDT 37

Marianne PELET, DDT 49

Patrick LE BRIS, DRAC Pays de la Loire

Sommaire

Introduction	5
--------------	---

Séquence n°4-2 :

Situation	6
-----------	---

I //. Les structures paysagères / La Valeur Universelle Exceptionnelle

Cartographie	10
--------------	----

Les structures paysagères : planche 1	11
Les structures paysagères : planche 2	13
Les structures paysagères : planche 3	15
Les éléments de la Valeur Universelle Exceptionnelle : planche 1	17
Les éléments de la Valeur Universelle Exceptionnelle : planche 2	19
Les éléments de la Valeur Universelle Exceptionnelle : planche 3	21

Légende illustrée	22
-------------------	----

A. Une Grande Vallée dissymétrique, cadrée par le coteau saumurois au sud et s'ouvrant vers le plateau baugeois au nord	22
B. La Loire et ses îles boisées, un paysage de nature d'une grande ampleur	23
C. Un val large, aux rives contrastées	25
D. Le paysage de bocage du val d'Authion	31
E. Un patrimoine bâti et urbain remarquable prenant appui sur les reliefs	32

II //. Les dynamiques d'évolution

Cartographie	46
--------------	----

Les dynamiques d'évolution : planche 1	47
Les dynamiques d'évolution : planche 2	49
Les dynamiques d'évolution : planche 3	51

Légende illustrée	52
-------------------	----

1. Des dynamiques urbaines	52
2. Des dynamiques végétales	58
3. Une altération de l'esprit des lieux par des aménagements ponctuels	61
4. Une dégradation des éléments du patrimoine	65
5. Les dynamiques agricoles qui simplifient les paysages ruraux	66

III //. Enjeux et préconisations

Cartographie	68
--------------	----

Enjeux et préconisations : planche 1a	69
Enjeux et préconisations : planche 2a	71
Enjeux et préconisations : planche 3a	73
Enjeux et préconisations : planche 1b	75
Enjeux et préconisations : planche 2b	77
Enjeux et préconisations : planche 3b	79

IV //. Les vues

Cartographie	82
--------------	----

Les points de vues : planche 1	83
Les points de vues : planche 2	85
Les points de vues : planche 3	87

Légende illustrée	88
-------------------	----

Les vues majeures	88
-------------------	----



Grande ouverture sur la Loire, Saint-Mathurin-sur-Loire

Introduction

Le Val de Loire a été inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco en 2000 au titre des paysages culturels. Cette inscription couvre une section du cours moyen du fleuve longue de 280 km, de Sully-sur-Loire à l'Est d'Orléans jusqu'à Chalonnes à l'Ouest d'Angers.

Cette inscription se justifie par la singularité des paysages et des patrimoines qui composent le Val, ce que l'on appelle la Valeur Universelle Exceptionnelle (V.U.E.). Le bien a été inscrit sur trois des dix critères de sélection permettant de juger les candidatures :

- Critère (I) : représenter un chef-d'oeuvre du génie créateur humain.
- Critère (II) : témoigner d'un échange d'influences considérables pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages.
- Critère (IV) : offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une période ou des périodes significatives de l'histoire humaine.

En 2012, un plan de gestion du Val de Loire a été réalisé par l'État. Il identifie des enjeux puis formule des orientations et des propositions d'actions de manière générique, sans les localiser précisément dans les territoires concernés.

L'objectif de la présente étude est de compléter le plan de gestion en le spatialisant. Il s'agit d'élaborer une cartographie précise des paysages du Val de Loire en faisant ressortir les grandes structures qui forment le paysage, les divers éléments de paysage qui composent la V.U.E. et les dynamiques d'évolution qui transforment le territoire depuis les dernières décennies (susceptibles de porter atteinte à la V.U.E.). Cette cartographie est présentée sous une forme pédagogique et facilement exploitable, incluant un argumentaire illustré de textes, de photos commentées et de schémas.

L'ensemble compose un véritable outil de connaissance, permettant d'approfondir la caractérisation du territoire et de son paysage, d'en identifier les composantes, les qualités, les phénomènes d'altération avérés ou supposés. Par ailleurs, les éléments recensés sur la cartographie ne sont pas exhaustifs du fait de l'échelle de l'analyse et ceux-ci pourront utilement être complétés et enrichis lors d'études à des échelles plus précises.

Il ne s'agit donc aucunement d'un document réglementaire, mais bien d'un document appelé à évoluer à mesure que la connaissance s'étoffera.

Pour parfaire la démarche, le document spatialise les orientations cartographiables issues du plan de gestion de manière à localiser précisément les enjeux, les orientations et les propositions d'actions qui pourront être conduites sur l'ensemble du Val de Loire. Toutefois, ces préconisations sont à prendre en compte en les conciliant avec les prescriptions issues d'autres considérations (telles que l'entretien des digues et du lit du fleuve) et qu'à cette échelle (1-50 000e), les limites sont indicatives et qu'une prise en compte des documents détaillés est nécessaire.

Le plan de gestion ainsi spatialisé pourra servir de cadre aux études paysagères, urbaines et patrimoniales de toute nature (préalables à l'élaboration des documents d'urbanisme, plans de paysage, études d'insertion de projets, mais aussi approches paysagères thématiques) susceptibles d'être menées par les acteurs du territoire (services de l'État, Région, Départements, communes, EPCI, professionnels de l'aménagement et de la planification). Il pourra également être utilisé comme tableau de bord de l'état des paysages et de la V.U.E. du Val de Loire. Sur la base de cette référence, une évaluation de la transformation des paysages pourra être envisagée d'ici une dizaine d'années pour vérifier la manière dont le label Unesco a contribué ou non à l'amélioration des qualités paysagères du Val au sens large.

Plan de découpage de l'étude

Ce plan de séquences s'appuie sur l'étude d'Alain Mazas «Typologie paysagère de la vallée de la Loire», 1999, ainsi que sur les trois atlas de paysages du Val de Loire (Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Maine-et-Loire).

Il propose 5 grands ensembles paysagers qui se sous-découpent en 8 séquences paysagères dans lesquelles on délimite 20 planches A3. C'est à partir de ce découpage en 8 séquences – chaque séquence compte 2 ou 3

planches A3 - que le document sera organisé.

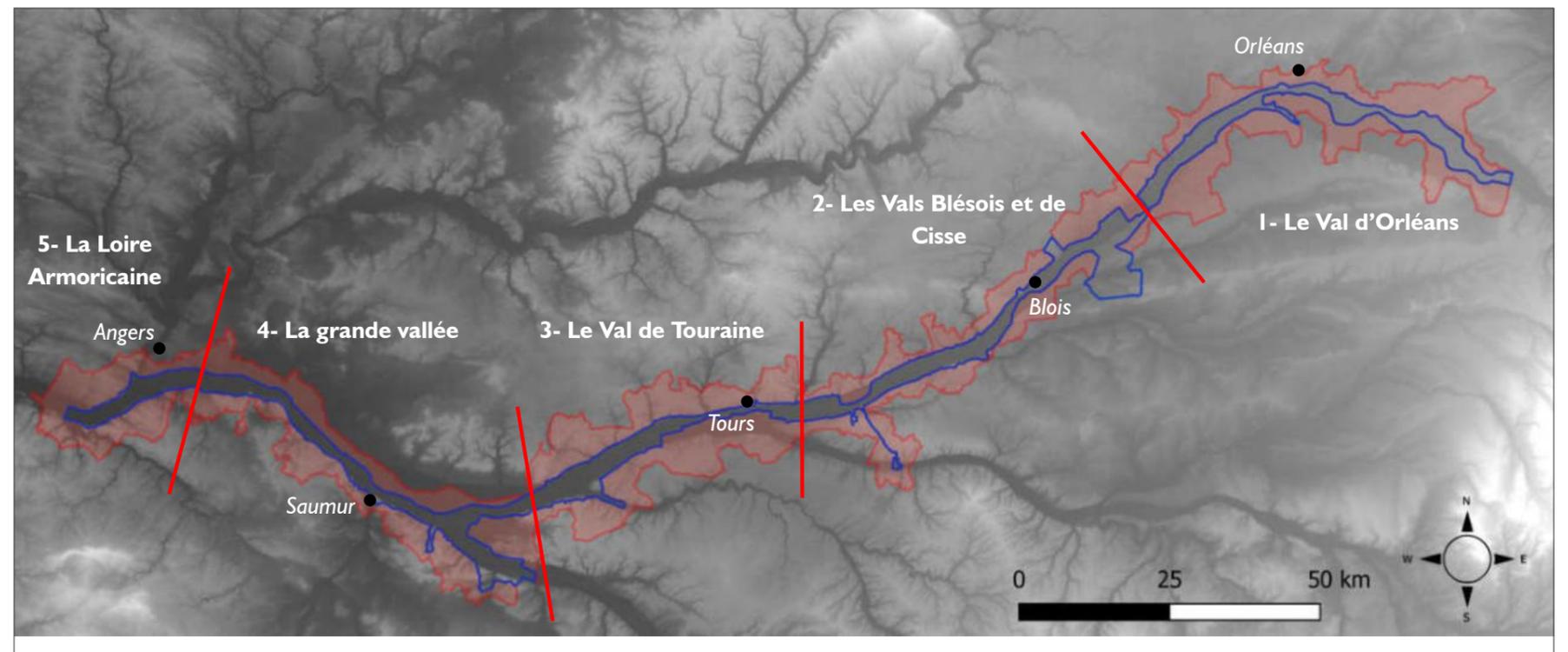
Pour chaque séquence, les 2 ou 3 cartes A3 se succèdent dans chacune des thématiques : Structures paysagères, VUE, Dynamiques et Enjeux, accompagnées de leurs légendes illustrées.



5 grands ensembles :

- 1- Le Val d'Orléans
- 2- Les Vals Blésois et de Cisse
- 3- Le Val de Touraine
- 4- La grande vallée
- 5- La Loire Armoricaine

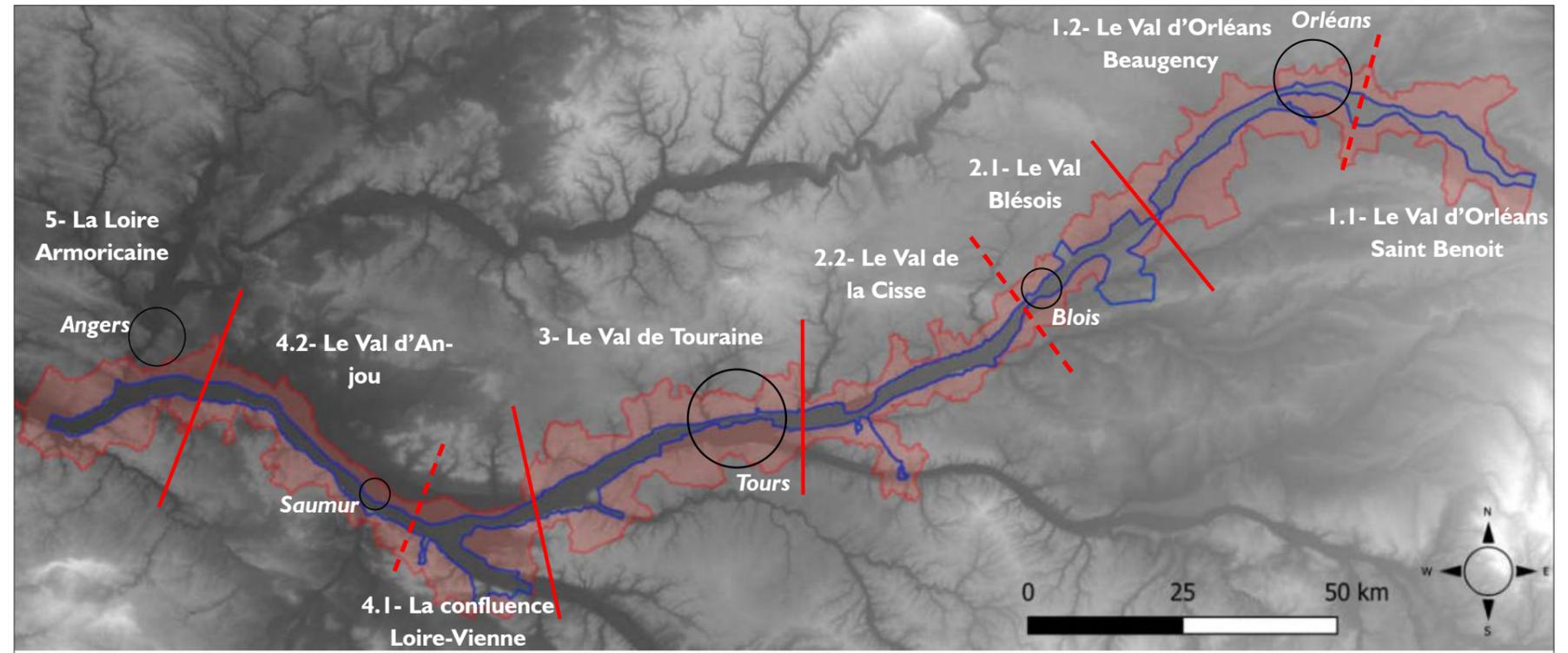
-  Périmètre du Val de Loire - Patrimoine Mondial UNESCO
-  Aire d'étude
-  Principales agglomérations



Chacun des 5 grands ensembles est caractérisé par des structures paysagères liées à la morphologie du territoire.

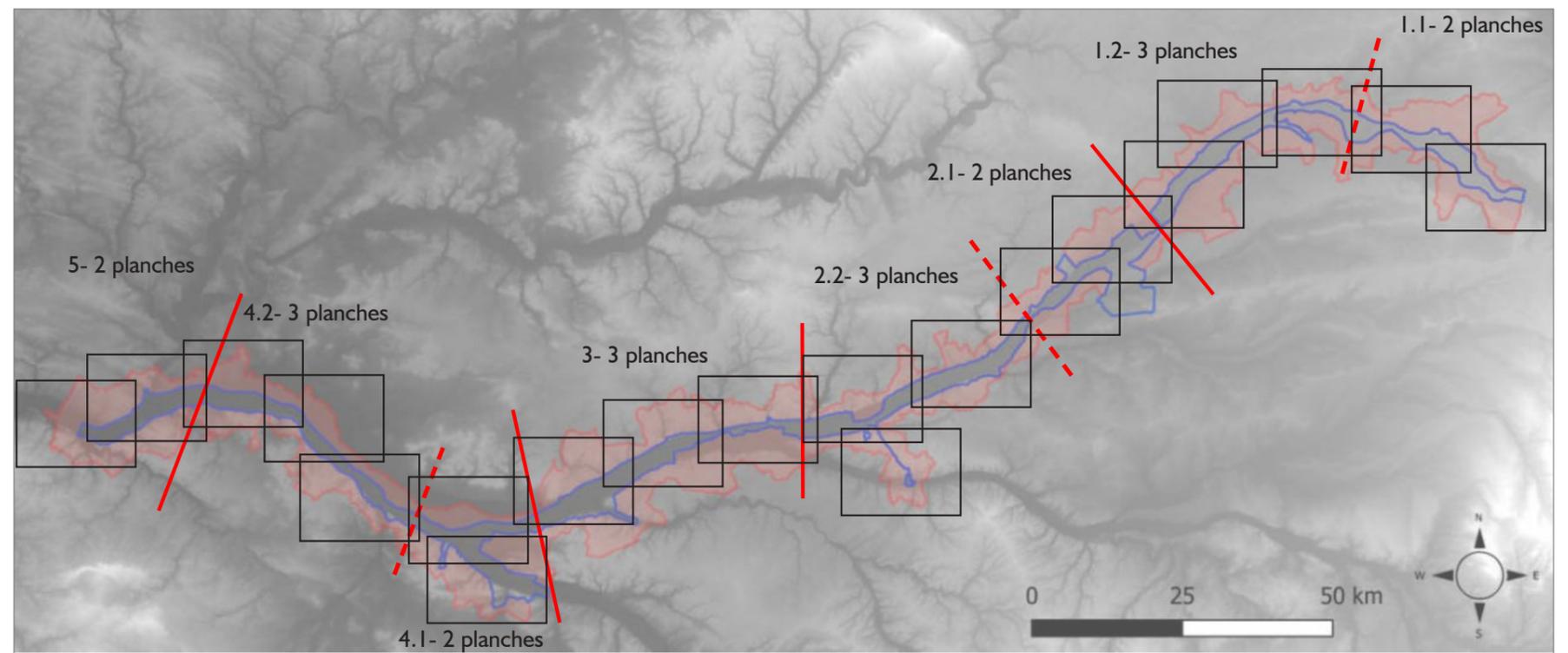
8 séquences paysagères :

- 1.1- Le Val d'Orléans Saint-Benoît
- 1.2- Le Val d'Orléans Beaugency
- 2.1- Le Val Blésois
- 2.2- Le Val de Cisse
- 3- Le Val de Touraine
- 4.1- La confluence Loire-Vienne
- 4.2- Le Val d'Anjou
- 5- La Loire Armoricaine



L'urbanisation du Val permet de subdiviser certains grands ensembles et de proposer un découpage morpho-urbain en 8 séquences paysagères.

20 planches A3 :



Plus technique, ce découpage est issu du cadrage A3 du format papier de l'étude.

Situation

Le Val d'Anjou, de Turquant à Saint-Jean-des-Mauvrets :

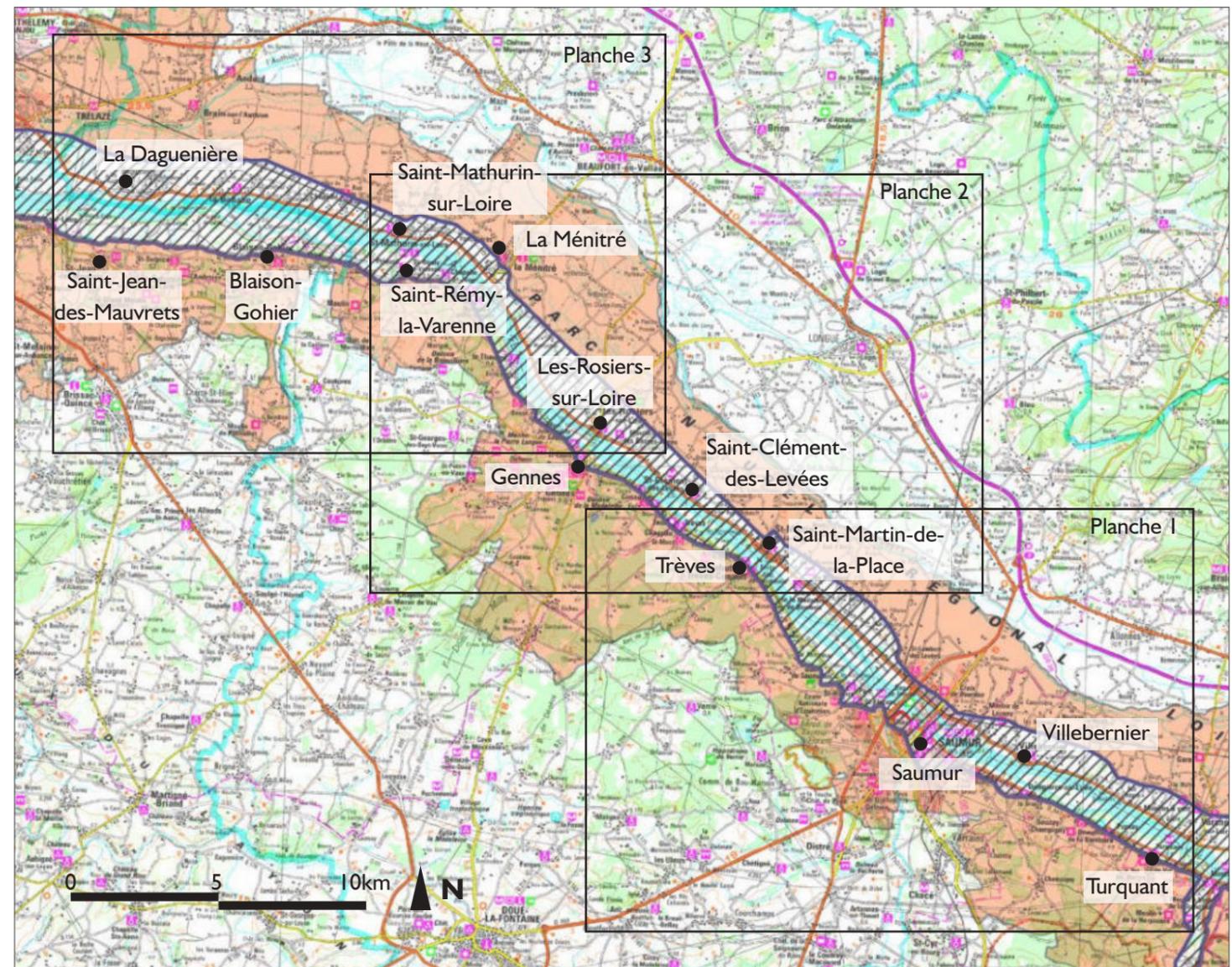
La cartographie de cette séquence est découpée en série de 3 planches sur chacune des thématiques (Structures paysagères, V.U.E, Dynamiques d'évolution, Enjeux) :

- Planche 1 : de Saint-Jean-des-Mauvrets aux Rosiers-sur-Loire
- Planche 2 : de Saint-Rémy-la-Varenne à Saint-Martin-de-la-Place
- Planche 3 : de Trèves à Turquant

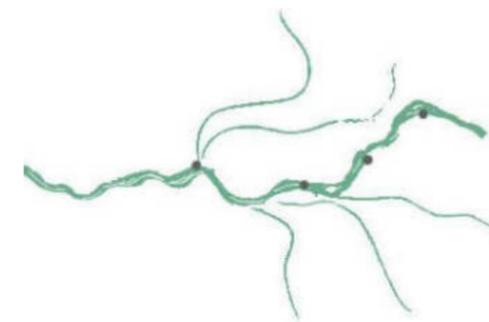


Carte de situation de l'étude Val de Loire UNESCO

-  Périmètre du Val de Loire - Patrimoine mondial UNESCO
-  Aire d'étude



Carte de situation de la séquences n°4-2 de Turquant à Saint-Jean-des-Mauvrets

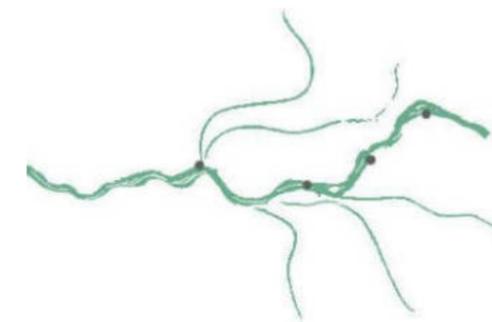


Séquence n°4.2 : Le Val d'Anjou

de Saint-Jean-des-Mauvrets à Turquant



Ouverture sur la plaine agricole et le coteau nord. La Ménitré



| // • *Les structures paysagères /
La Valeur Universelle Exceptionnelle*



Coteau occupé par la vigne, Blaison-Gohier

Les structures paysagères

A. Une grande vallée dissymétrique cadrée par le plateau Saumurois au sud et s'ouvrant sur le plateau Baugeois au nord

Se référer à la page 24

B. La Loire et ses îles boisées, un paysage de nature d'une grande ampleur

■ La Loire et ses affluents

◀◀◀ Les levées

■ Les espaces naturels humides

C. Un val large aux rives contrastées

▨ Les coteaux

■ La plaine agricole

D. Les paysages de bocage du val d'Authion

■ Les paysages de bocages et de prairies

E. Un patrimoine urbain et architectural remarquable prenant appui sur le relief

☆ Les villes-silhouettes

▨ Les coeurs historiques de villes, villages et hameaux

■ Les châteaux et manoirs

● Les édifices religieux

▭ Les ponts

Informations complémentaires

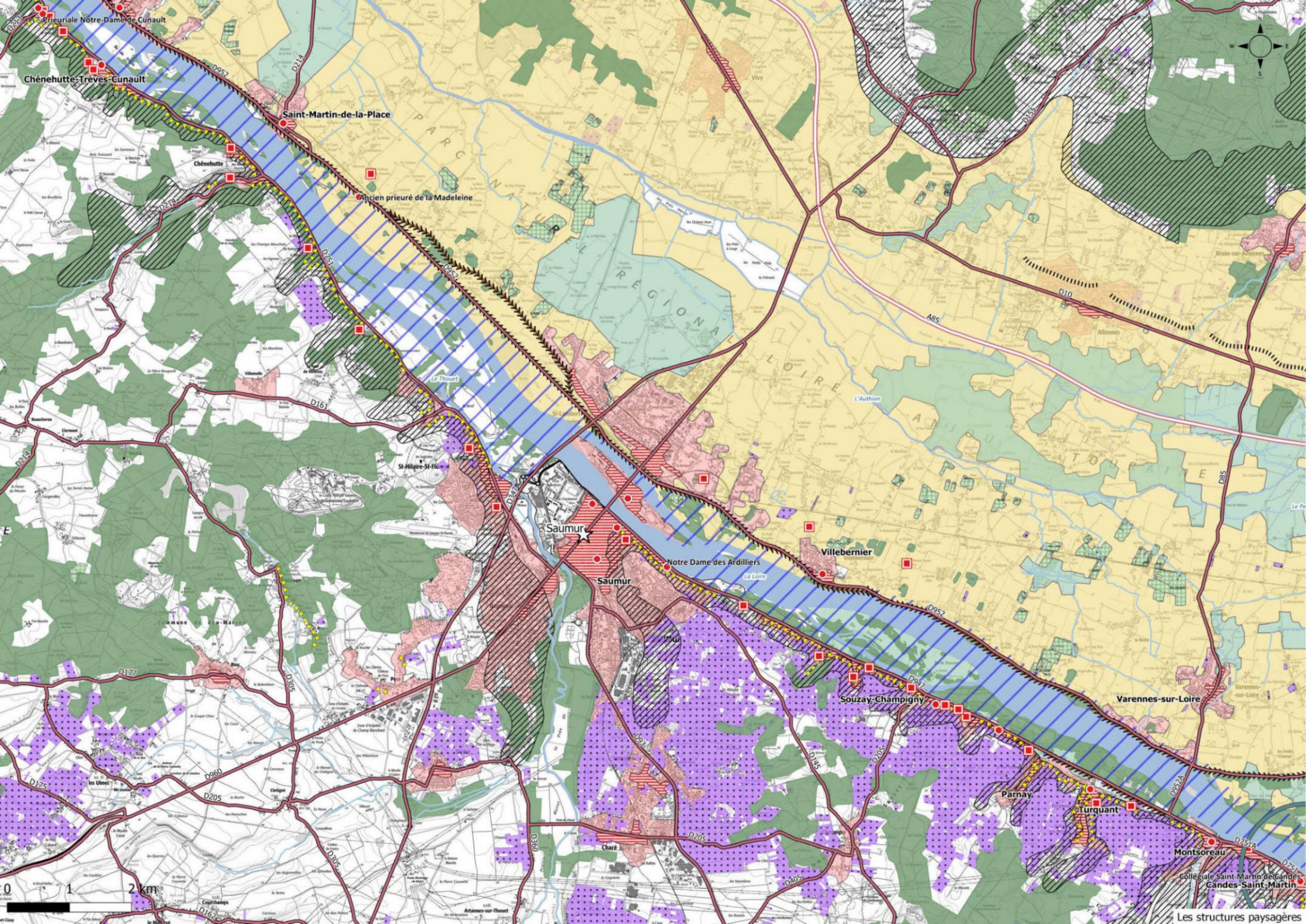
■ L'urbanisation

■ Les vignes

■ Les boisements

— Les principaux axes de circulation

— Les autoroutes



Prieurale Notre-Dame de Cunault

Chênehutte-Trèves-Cunault

Saint-Martin-de-la-Place

Ancien prieuré de la Madeleine

Chênehutte

St-Hilaire-St-Flo

Saumur

Saumur

Notre Dame des Ardilliers

Villebernier

Souzay-Champigny

Varennes-sur-Loire

Parnay

Turquant

Montsoreau

Collégiale Saint-Martin de Gandes
Gandes-Saint-Martin

Les structures paysagères



Route rurale étroite sur le plateau sud, Saint-Rémy-la-Varenne

Les structures paysagères

A. Une grande vallée dissymétrique cadrée par le plateau Saumurois au sud et s'ouvrant sur le plateau Baugeois au nord

Se référer à la page 24

B. La Loire et ses îles boisées, un paysage de nature d'une grande ampleur

■ La Loire et ses affluents

◀◀◀ Les levées

■ Les espaces naturels humides

C. Un val large aux rives contrastées

▨ Les coteaux

■ La plaine agricole

D. Les paysages de bocage du val d'Authion

■ Les paysages de bocages et de prairies

E. Un patrimoine urbain et architectural remarquable prenant appui sur le relief

☆ Les villes-silhouettes

▨ Les coeurs historiques de villes, villages et hameaux

■ Les châteaux et manoirs

● Les édifices religieux

□ Les ponts

Informations complémentaires

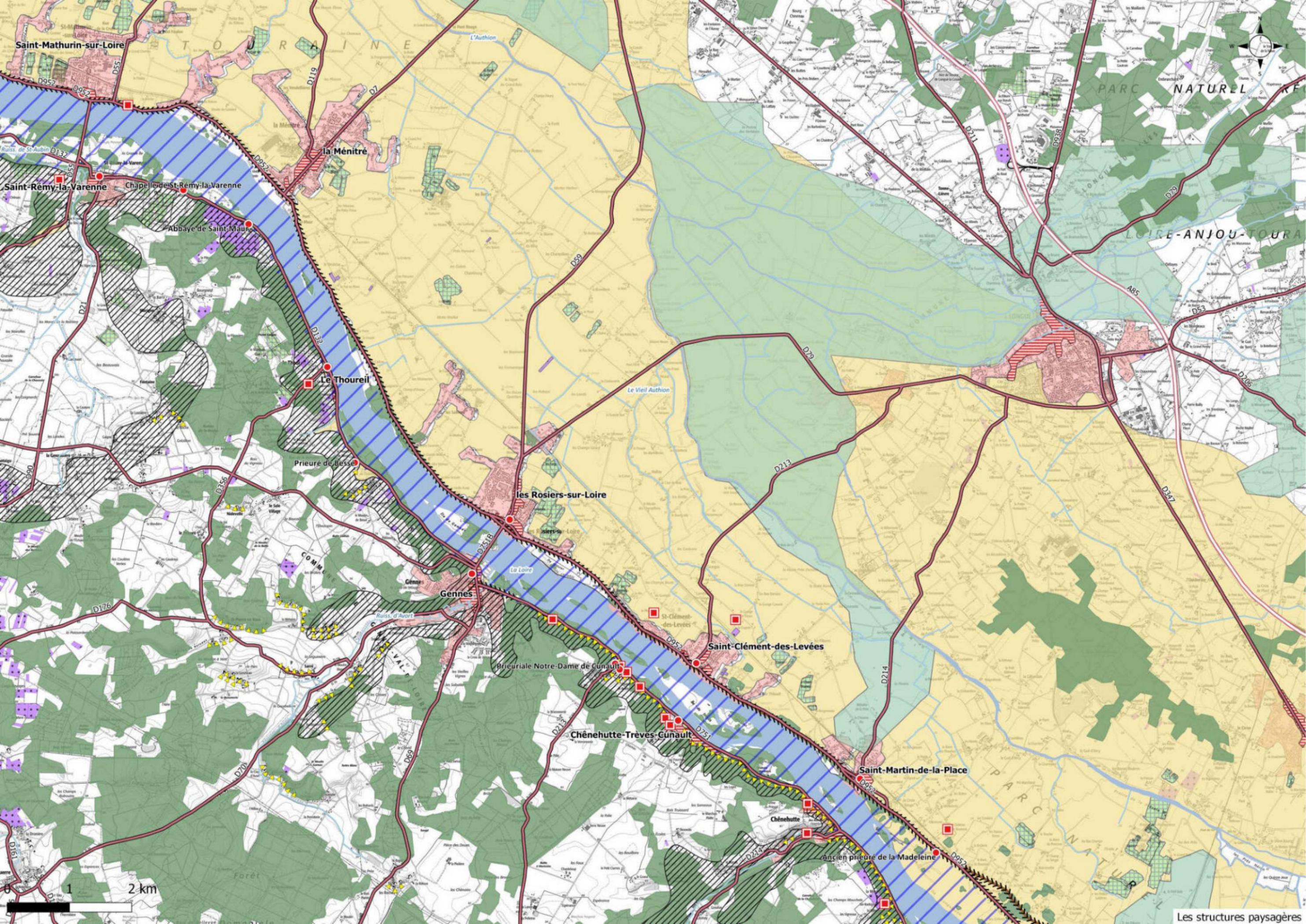
■ L'urbanisation

■ Les vignes

■ Les boisements

— Les principaux axes de circulation

— Les autoroutes





Ruelle du centre-bourg de Saumur

Les structures paysagères

A. Une grande vallée dissymétrique cadrée par le plateau Saumurois au sud et s'ouvrant sur le plateau Baugeois au nord

Se référer à la page 24

B. La Loire et ses îles boisées, un paysage de nature d'une grande ampleur

■ La Loire et ses affluents

▤▤▤▤ Les levées

▨ Les espaces naturels humides

C. Un val large aux rives contrastées

▨ Les coteaux

■ La plaine agricole

D. Les paysages de bocage du val d'Authion

■ Les paysages de bocages et de prairies

E. Un patrimoine urbain et architectural remarquable prenant appui sur le relief

☆ Les villes-silhouettes

▨ Les coeurs historiques de villes, villages et hameaux

■ Les châteaux et manoirs

● Les édifices religieux

▭ Les ponts

Informations complémentaires

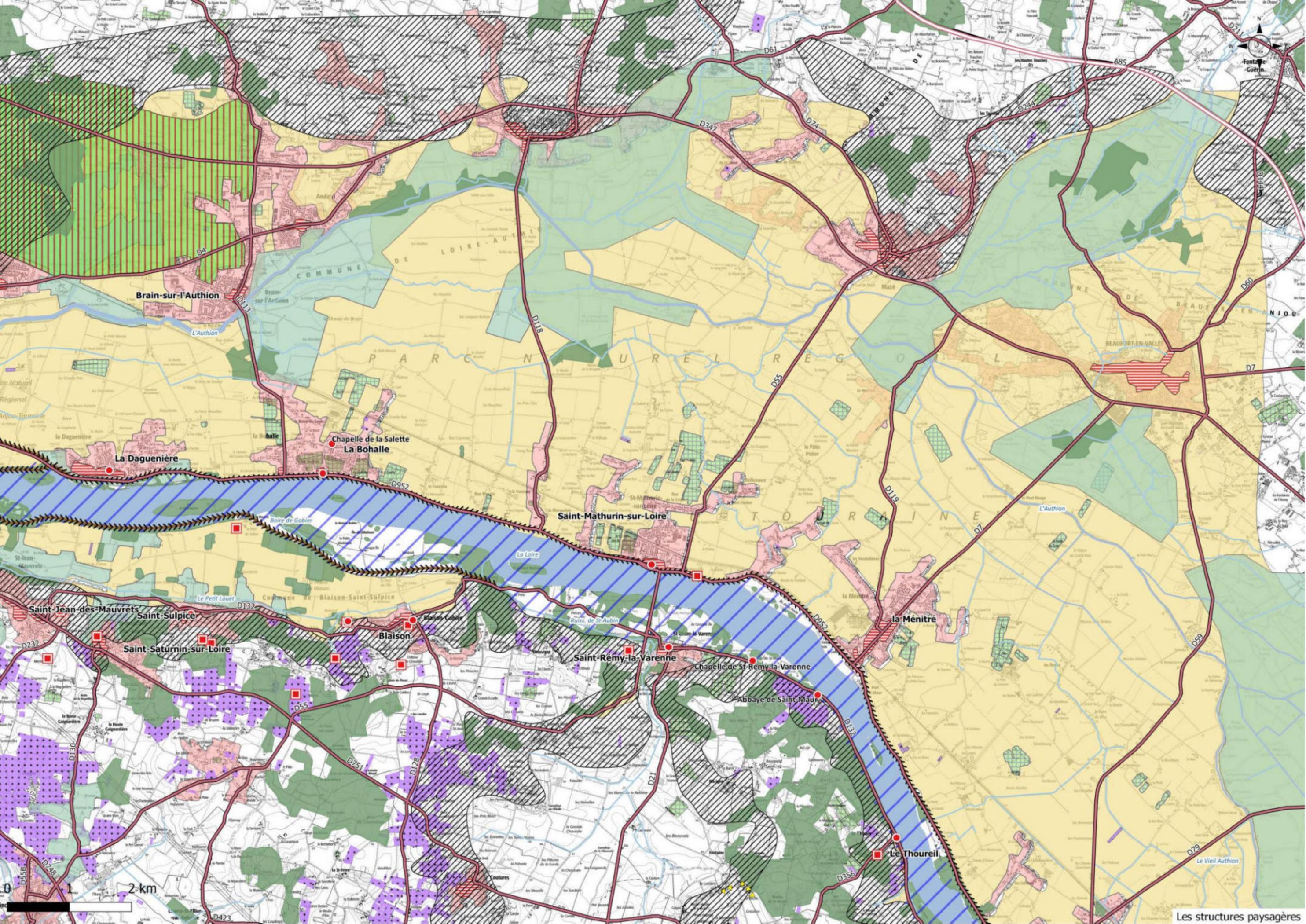
■ L'urbanisation

▨ Les vignes

■ Les boisements

▭ Les principaux axes de circulation

▭ Les autoroutes



Brain-sur-l'Authion

La Daguenière

Chapelle de la Salette
La Bohalle

Saint-Mathurin-sur-Loire

Saint-Jean-des-Mauvrets

Saint-Sulpice

Saint-Saturnin-sur-Loire

Blaison

Saint-Rémy-la-Varenne

Chapelle de St-Rémy-la-Varenne

Abbaye de Saint-Maur

la Ménitre

Le Thoureil

La Valeur Universelle Exceptionnelle

Les paysages du fleuve

■ La Loire et ses affluents

Les paysages de coteaux

▨ Les paysages de coteaux et des vallons afférents

▨▨▨▨ Les rebords de la terrasse alluviale

▲▲▲ Le coteau troglodytique : la roche habitée

Des paysages diversifiés

🌿 Des secteurs maraîchers

■ La plaine alluviale ouverte

■ Des paysages de bocages et de prairies dans la dépression latérale

■ Des forêts historiques liées à la chasse

Des cultures à forte valeur ajoutée sur les rebords de plateau :

■ Des paysages de vignes

■ Des paysages de vergers

Un patrimoine témoin du lien à la navigation et de la gestion des risques de crue

— Les accroches du fleuve

◀◀◀ Les levées

— Les déversoirs

Un patrimoine bâti de qualité

■ Les châteaux, les manoirs ou maisons seigneuriales

▭ Les murs d'enceinte des parcs de châteaux prégnant dans le paysage

○ Les portes du domaine de Chambord

— Les perspectives et les allées plantées liées aux châteaux

■ Les parcs et jardins d'exception

■ Les coeurs de villes et villages

● Les moulins à eau

● Les moulins à vent

● Les abbayes, églises et chapelles

— Les fronts bâtis alignés en bord de Loire

■ Les fermes isolées remarquables

— Les traversées historiques du fleuve

●●●● Les alignements d'arbres liés à un patrimoine bâti ou naturel

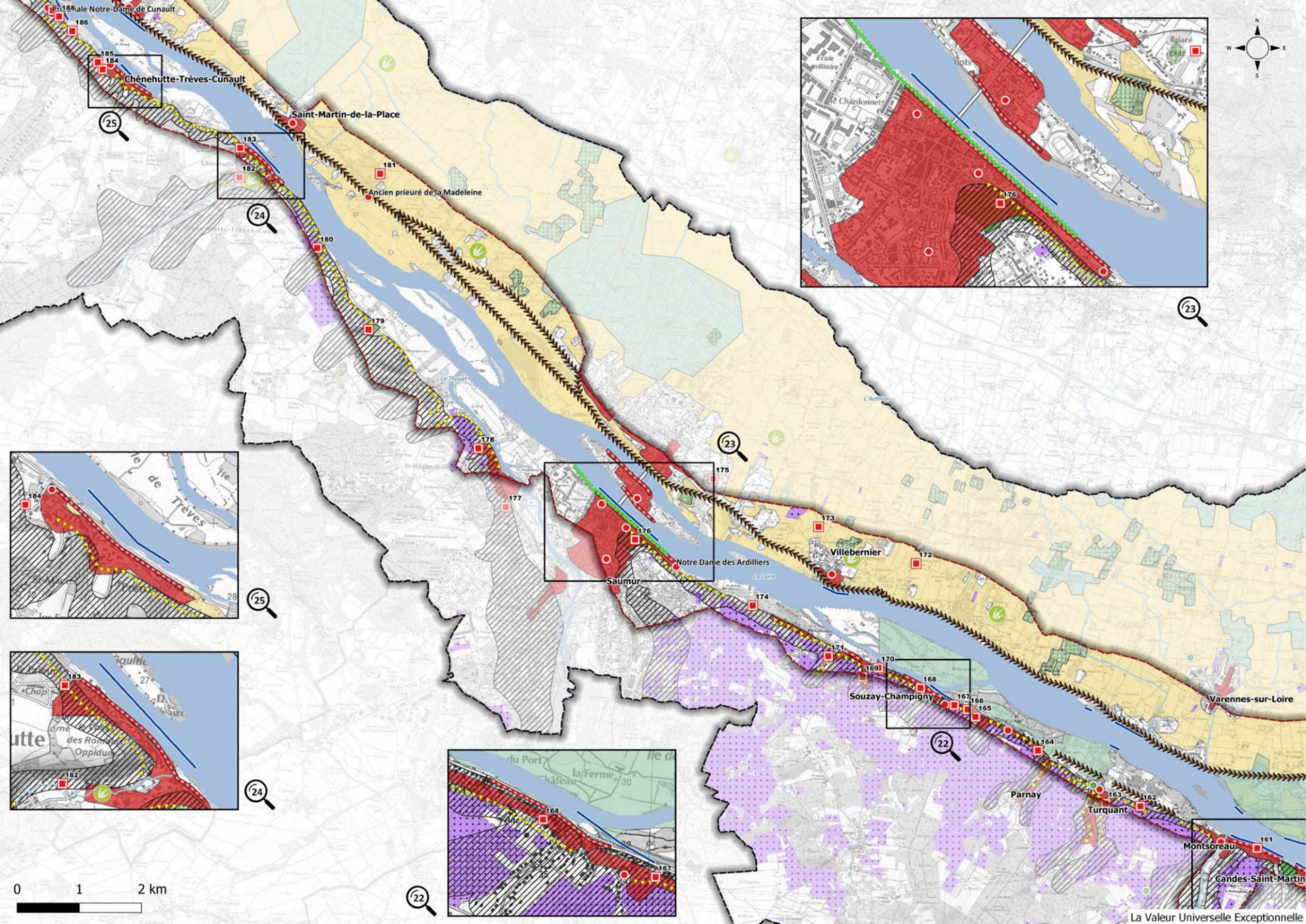
Liste des châteaux et manoirs

- 162 Manoir de la Vignole
- 163 Château de la Fessardière
- 164 Château de Targé
- 165 Château de Parnay
- 166 Château du Marconnay
- 167 Château de Villeneuve
- 168 Château de la Vignole
- 169 Château de Morains
- 170 Château du Hureau
- 171 Château de Bizeau
- 172 La Maison Neuve
- 173 Le Pally
- 174 Château de Beaulieu
- 175 Château de Briacé
- 176 Château de Saumur
- 177 Château Bouvet-Ladubay
- 178 Château de Saint Hilaire
- 179 Château du Puygirault
- 180 Château Sainte Radegonde
- 181 Château de Boumois
- 182 La Marquerie
- 183 Château Le Prieuré
- 184 Tour de Trèves
- 185 Château de Combes

Périmètre Unesco

▭ Zone tampon

▭ Zone coeur



La Valeur Universelle Exceptionnelle

Les paysages du fleuve

■ La Loire et ses affluents

Les paysages de coteaux

▨ Les paysages de coteaux et des vallons afférents

▨▨▨▨ Les rebords de la terrasse alluviale

▲▲▲ Le coteau troglodytique : la roche habitée

Des paysages diversifiés

🌿 Des secteurs maraîchers

■ La plaine alluviale ouverte

■ Des paysages de bocages et de prairies dans la dépression latérale

■ Des forêts historiques liées à la chasse

Des cultures à forte valeur ajoutée sur les rebords de plateau :

■ Des paysages de vignes

■ Des paysages de vergers

Un patrimoine témoin du lien à la navigation et de la gestion des risques de crue

— Les accroches du fleuve

←←← Les levées

— Les déversoirs

Un patrimoine bâti de qualité

■ Les châteaux, les manoirs ou maisons seigneuriales

▭ Les murs d'enceinte des parcs de châteaux prégnant dans le paysage

○ Les portes du domaine de Chambord

— Les perspectives et les allées plantées liées aux châteaux

■ Les parcs et jardins d'exception

■ Les coeurs de villes et villages

● Les moulins à eau

● Les moulins à vent

● Les abbayes, églises et chapelles

— Les fronts bâtis alignés en bord de Loire

■ Les fermes isolées remarquables

— Les traversées historiques du fleuve

●●●● Les alignements d'arbres liés à un patrimoine bâti ou naturel

Liste des châteaux et manoirs

181 Château de Boumois

182 La Marquerie

183 Château Le Prieuré

184 Tour de Trèves

185 Château de Combres

186 Château de Beauregard

187 Manoir de la Grange de Trèves

188 Manoir de Cunault

189 Château de Cunault

190 Le Plessis

191 Château de la Roche Froissard

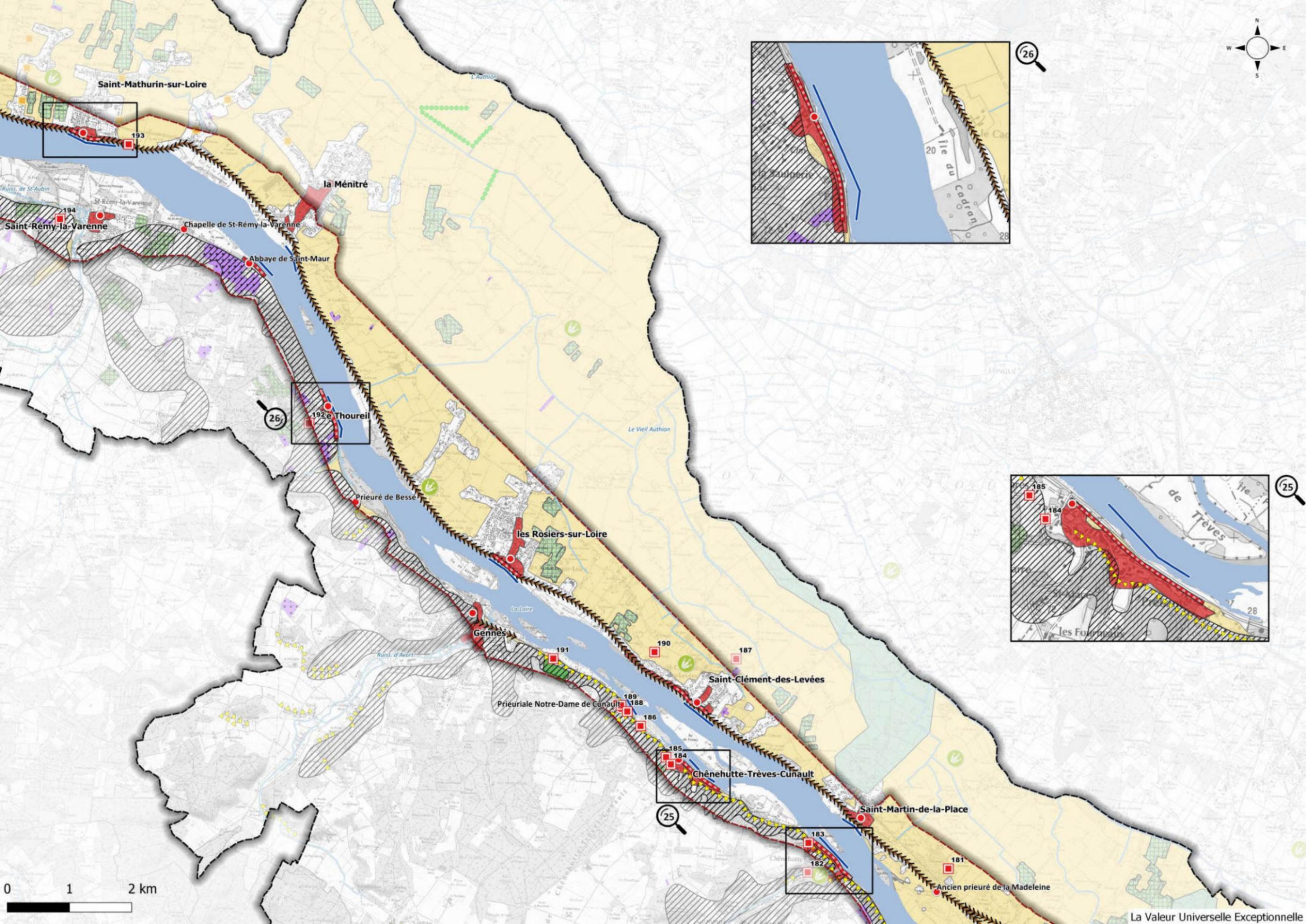
192 Château de la Saulnerie

193 Château du Bourg Joly

Périmètre Unesco

▭ Zone tampon

▭ Zone coeur



Saint-Mathurin-sur-Loire

la Ménitère

Saint-Rémy-la-Varenne

Abbaye de Saint-Maur

Thoureil

Prieuré de Besse

les Rosiers-sur-Loire

Gennes

Prieurale Notre-Dame de Cunault

Saint-Clément-des-Levées

Chènehutte-Treves-Cunault

Saint-Martin-de-la-Place

Ancien prieuré de la Madeleine

26

25

0 1 2 km

La Valeur Universelle Exceptionnelle

Les paysages du fleuve

■ La Loire et ses affluents

Les paysages de coteaux

▨ Les paysages de coteaux et des vallons afférents

▨▨▨▨ Les rebords de la terrasse alluviale

▲▲▲ Le coteau troglodytique : la roche habitée

Des paysages diversifiés

🌿 Des secteurs maraîchers

■ La plaine alluviale ouverte

■ Des paysages de bocages et de prairies dans la dépression latérale

■ Des forêts historiques liées à la chasse

Des cultures à forte valeur ajoutée sur les rebords de plateau :

■ Des paysages de vignes

■ Des paysages de vergers

Un patrimoine témoin du lien à la navigation et de la gestion des risques de crue

— Les accroches du fleuve

←←←← Les levées

— Les déversoirs

Un patrimoine bâti de qualité

■ Les châteaux, les manoirs ou maisons seigneuriales

▭ Les murs d'enceinte des parcs de châteaux prégnant dans le paysage

○ Les portes du domaine de Chambord

— Les perspectives et les allées plantées liées aux châteaux

■ Les parcs et jardins d'exception

■ Les coeurs de villes et villages

● Les moulins à eau

● Les moulins à vent

● Les abbayes, églises et chapelles

— Les fronts bâtis alignés en bord de Loire

■ Les fermes isolées remarquables

— Les traversées historiques du fleuve

●●●● Les alignements d'arbres liés à un patrimoine bâti ou naturel

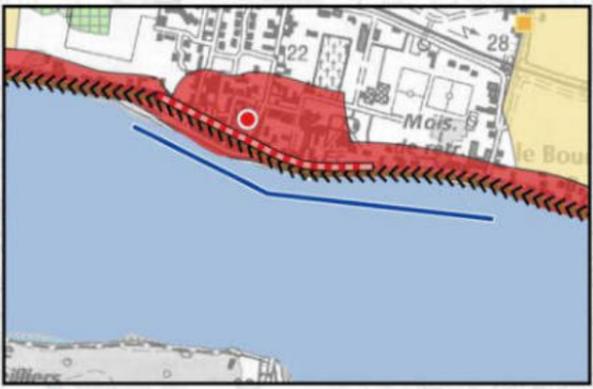
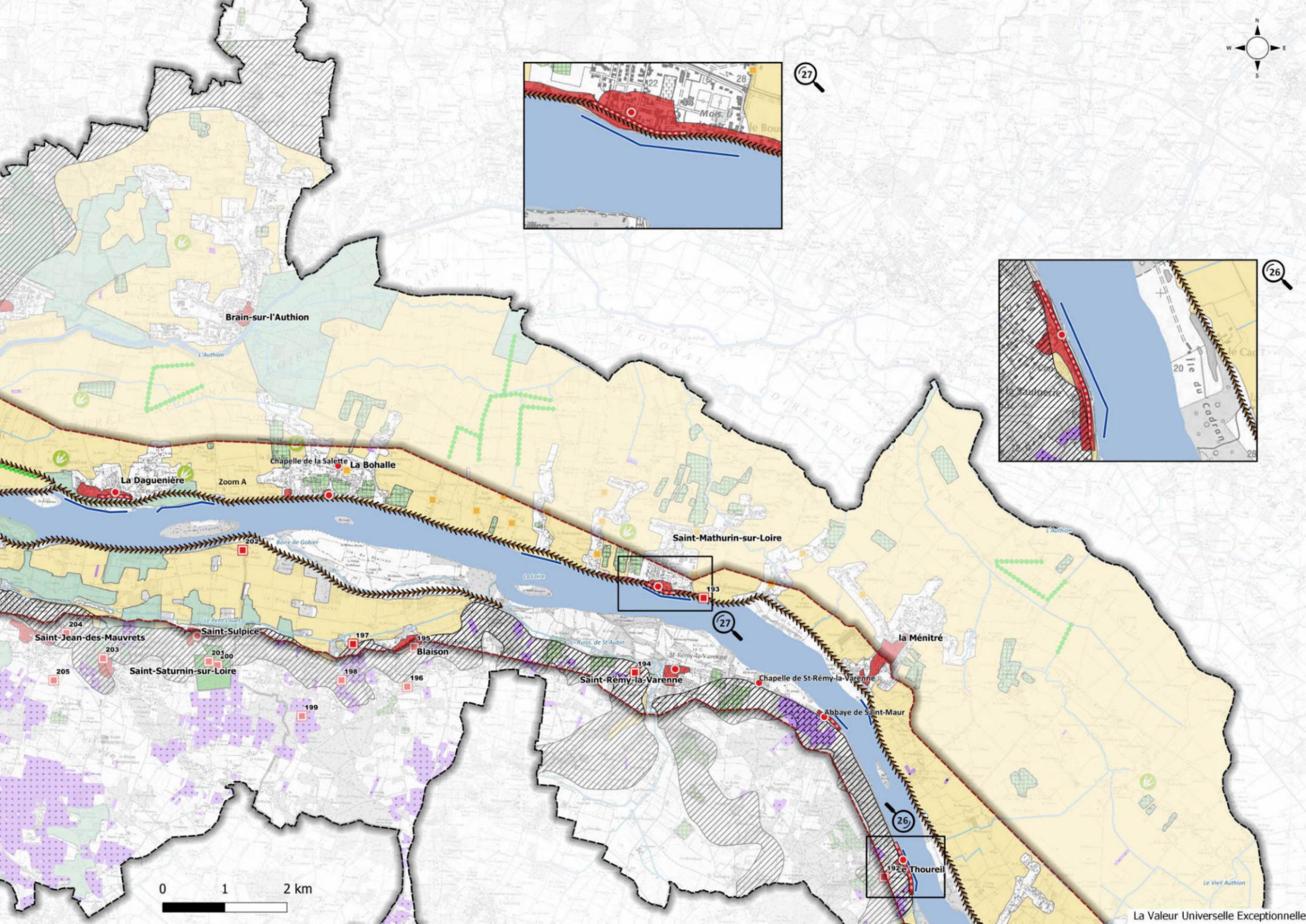
Liste des châteaux et manoirs

- 192 Château de la Saulnerie
- 193 Château du Bourg Joly
- 194 Château de Millé
- 195 Château de Blaison-Gohier
- 196 Château de la Giraudière
- 197 Château de la Boutonnière
- 198 Château de Cheman
- 199 Château du bois Brinçon
- 200 Château de l'Ambroise
- 201 Tour de l'Ambroise
- 202 Château du Port de Vallée
- 203 Château de Saint-Saturnin-sur-Loire

Périmètre Unesco

▭ Zone tampon

▭ Zone coeur



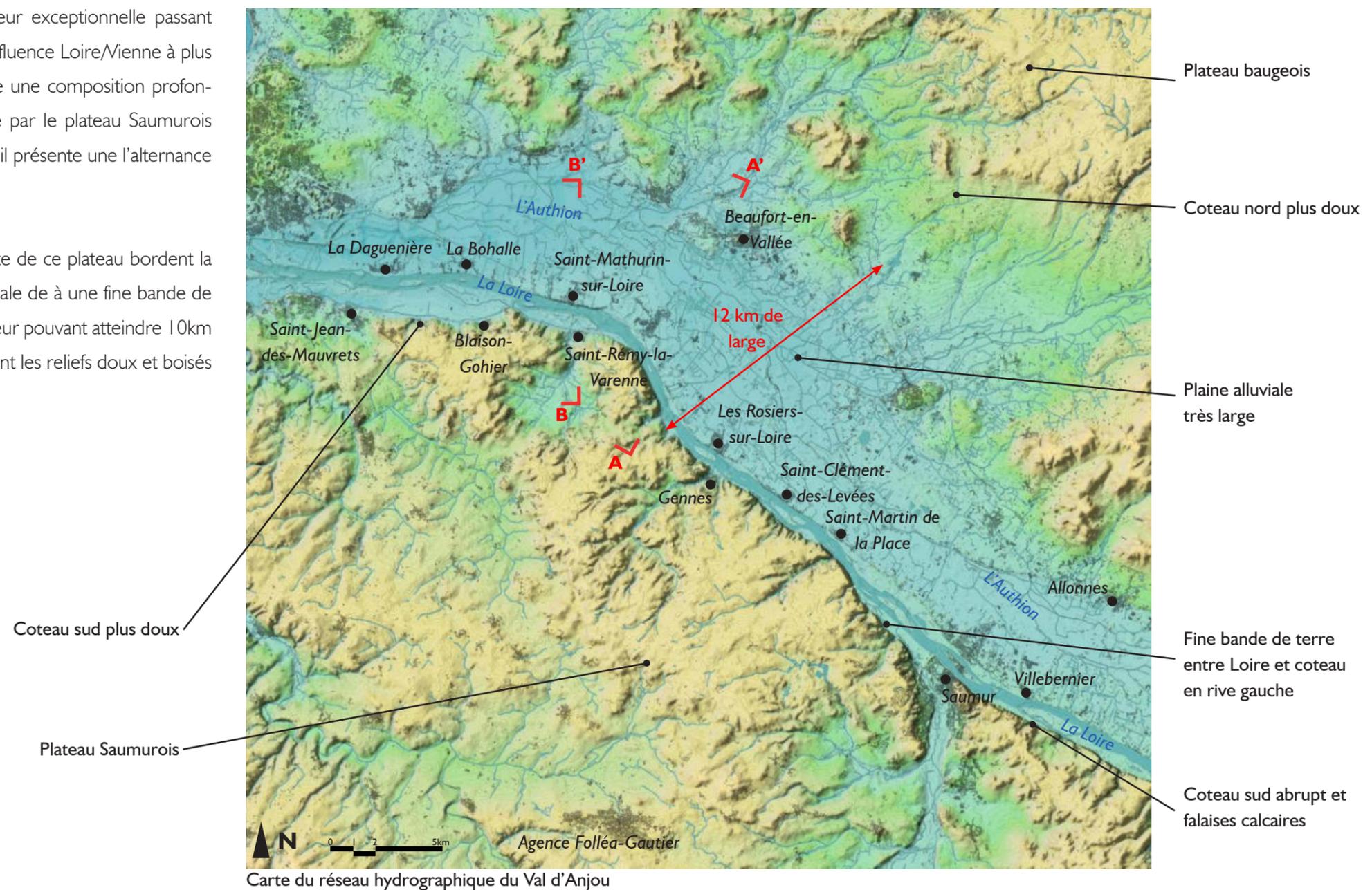
Légende illustrée

A. Une Grande Vallée dissymétrique, cadrée par le plateau saumurois au sud et s'ouvrant vers le plateau baugeois au nord

[Cartographie des structures paysagères et V.U.E.]

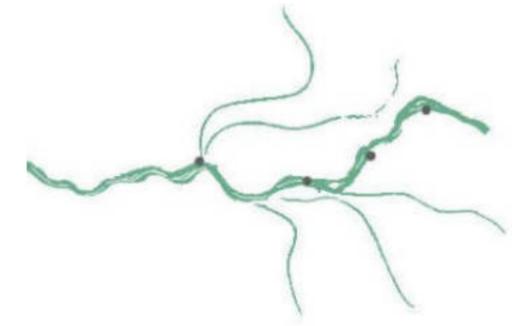
Sur cette séquence, la vallée prend une ampleur exceptionnelle passant d'une largeur d'environ 7km au niveau de la confluence Loire/Vienne à plus de 12km en aval de Saumur. La plaine présente une composition profondément dissymétrique. Au sud, le val est cadré par le plateau Saumurois dominé à l'est de Saumur par la vigne. A l'ouest, il présente une alternance entre boisements et clairières cultivées.

Les coteaux et falaises calcaires marquant la limite de ce plateau bordent la Loire sur sa rive gauche, réduisant la plaine alluviale de à une fine bande de terre. Au nord, la plaine s'étire sur une vaste largeur pouvant atteindre 10km jusqu'au Val d'Authion et au plateau baugeois, dont les reliefs doux et boisés forment les horizons du val.



B. La Loire et ses îles boisées, un paysage de nature d'une grande ampleur

[Cartographie des structures paysagères et V.U.E.]



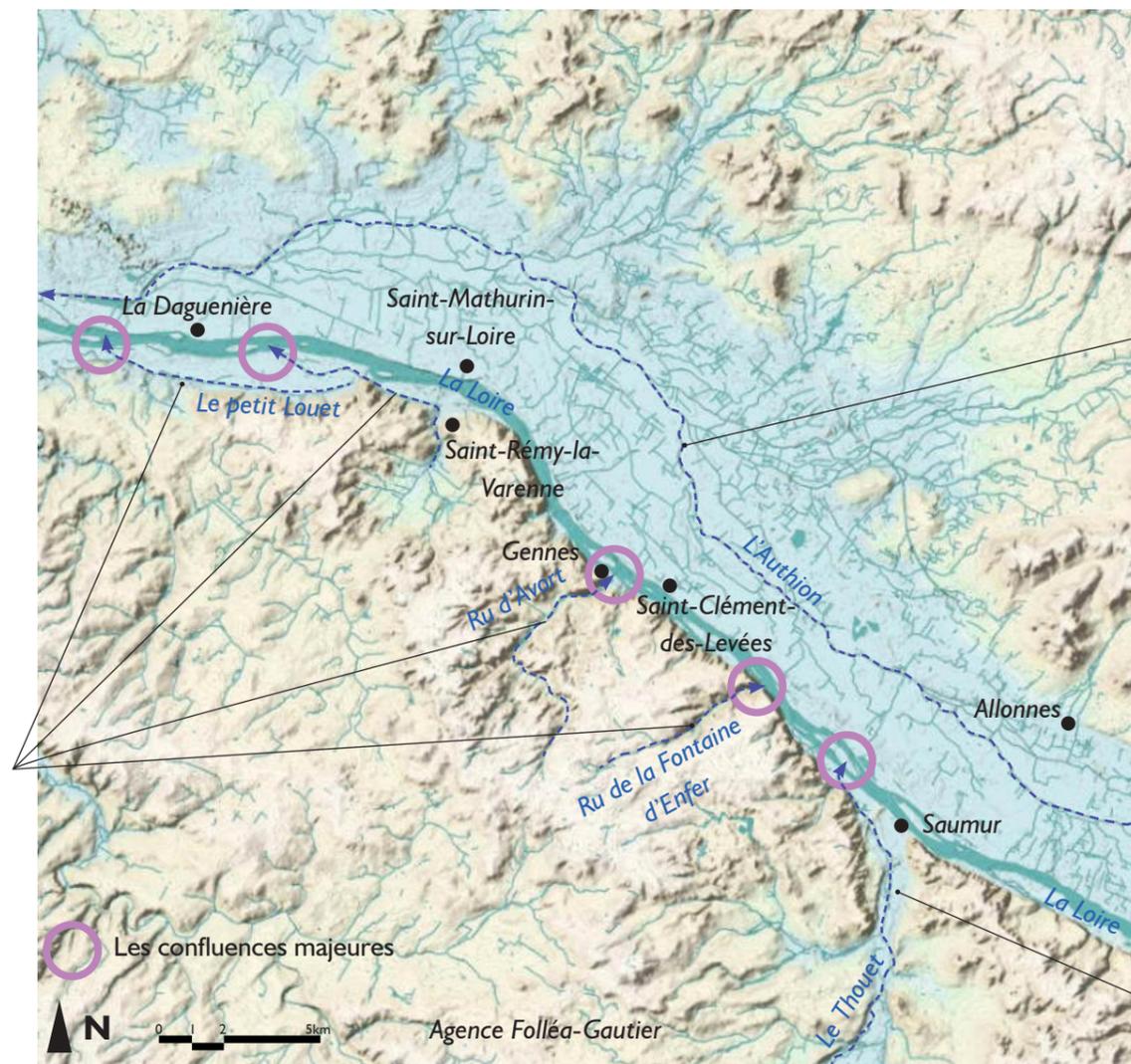
I. Le réseau hydrographique de la Loire et des affluents

Dans cette séquence angevine, la Loire, forte de ses principaux affluents l'ayant rejointe en amont, s'épanouit en offrant un paysage fluvial d'une belle ampleur pouvant atteindre parfois jusqu'à 800m de large, comme à hauteur de Saint-Mathurin-sur-Loire.

Jusqu'à La Ménittré, le fleuve suit une direction générale sud-est/nord-ouest, puis il s'infléchit en un large méandre vers l'ouest et conserve cette direction jusqu'à sa confluence avec la Maine. Le profil étiré du fleuve permet d'offrir de belles perspectives lointaines depuis ses rives ou les points de franchissement (voir chapitre vues).

On note deux principaux affluents qui rejoignent la Loire sur ce secteur :

d'Enfer à Chênehutte, le ruisseau d'Avort à Gennes. D'autres, comme le ruisseau de Saint-Aubin ou le petit Louet à l'ouest de la séquence suivent le pied du coteau sud avant de rejoindre la Loire quelques kilomètres en aval.



Carte du réseau hydrographique du Val d'Anjou

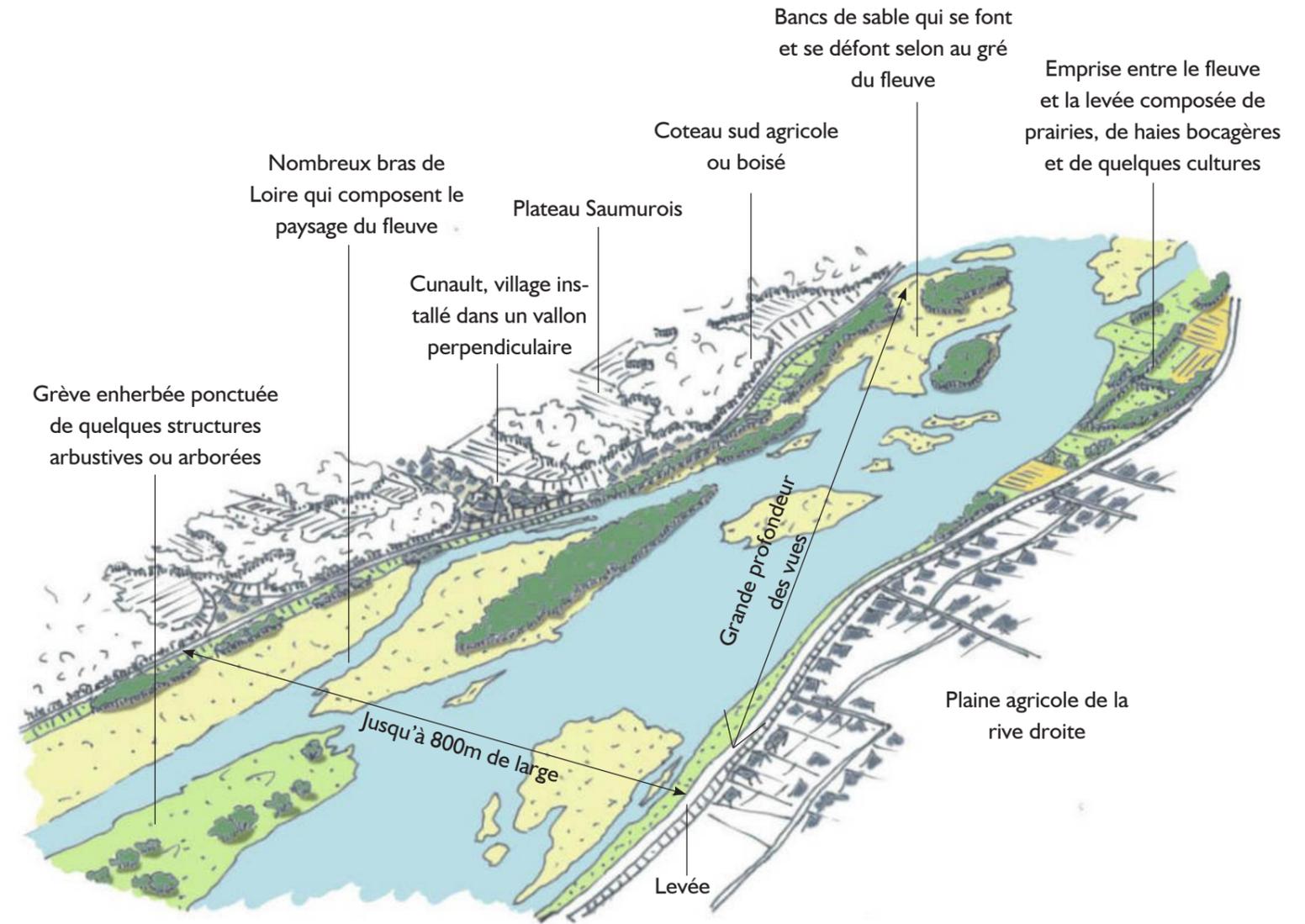
- Au nord, l'Authion sur la rive droite occupe la dépression latérale de la plaine et suit un cours parallèle à la Loire sur plus de 50km avant sa confluence à Pont de Cé. Cet affluent est lui-même alimenté par un chevelu de petits rus et boires comme l'Automne à hauteur de Saumur, la Curée le Lathan ou l'Authionceau plus en aval ou encore le Couasnon à hauteur de Mazé.
- Au sud, la vallée marquée du Thouvet incise le coteau et offre une continuité verte densément arborée au sein de l'urbanisation de Saumur et

Saint-Hilaire-Saint-Florent. Le Thouvet conflue avec la Loire en aval de Saumur et constitue son principal affluent en rive gauche.

- Sur la rive sud, d'autres petits rus contribuent à alimenter le fleuve. Certains incisent le coteau sud perpendiculairement pour relier le val comme l'Arceau à Montsoreau, le ruisseau de La Fontaine

2. Les paysages de nature des îles et des rives de la Loire

Sur cette séquence, la Loire se divise en différents bras, laissant place à de nombreuses îles ou anciennes îles accueillant une végétation abondante. Ces terres et leurs boisements composent des plans successifs, des cadrages, donnant de la profondeur et de l'ampleur aux points de vue sur la Loire et contribuent à la richesse paysagère et écologique de cette séquence. La végétation abondante qui les accompagne conforte sa dimension « naturelle » et « vivante », bien que sur certaines portions, elle referme les vues sur le fleuve.



Composition du paysage des îles et des berges



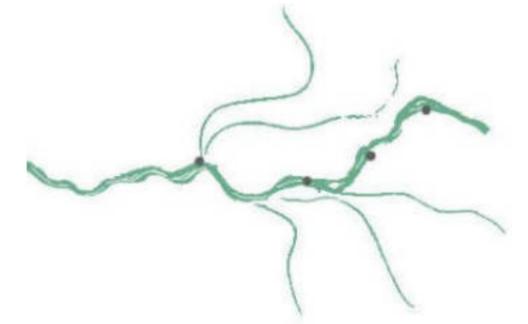
De larges espaces qui possèdent une grande valeur écologique bordent le fleuve, Gennes



La profondeur de l'ouverture offerte par la Loire depuis la levée de Saint-Mathurin-sur-Loire est remarquable

C. Un Val large, aux rives contrastées

[Cartographie des structures paysagères et V.U.E.]



I. Les paysages de coteaux, vallons et falaises en rive sud

a) Les coteaux abrupts et falaises de tuffeau

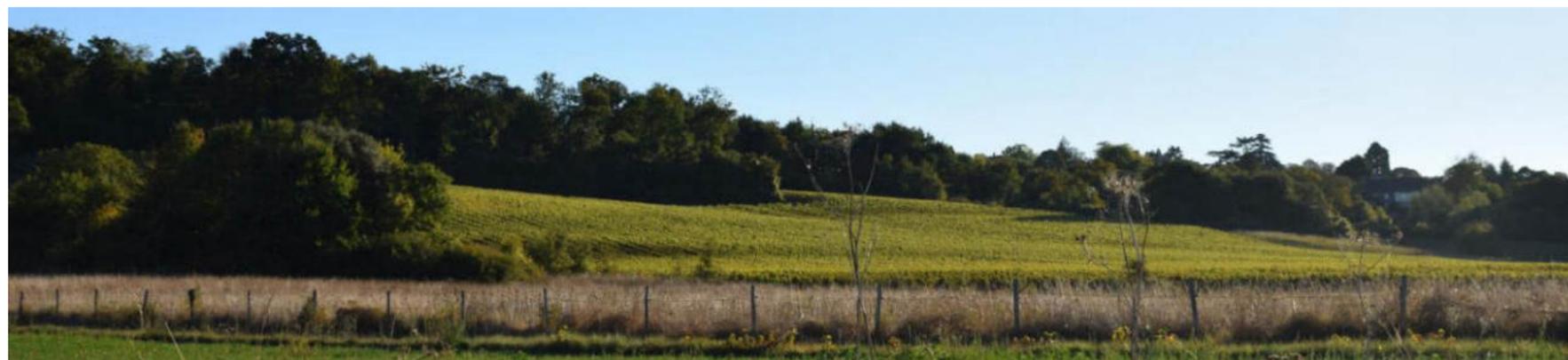
Ces reliefs bordent la rive sud de la Loire. D'une cinquantaine de mètres de hauteur, ils dessinent une limite nette du val. Coiffés de vignes ou de boisements, leurs rebords offrent ponctuellement des vues dominantes sur le grand paysage de la vallée et forment des horizons bien perceptibles depuis les bords de Loire.

Entre Turquant et Le Thoureil, ce relief marqué présente une alternance entre pentes boisées et falaises calcaires. Le pied du coteau et les vallons perpendiculaires qui l'incisent sont occupés par un bâti calcaire continu, associé à un habitat troglodyte occupant les cavités des parois en tuffeau. A partir du Thoureil, et dans la partie occidentale de cette séquence, les pentes du

coteau s'adoucissent et accueillent des cultures et de la vigne en alternance avec des boisements.



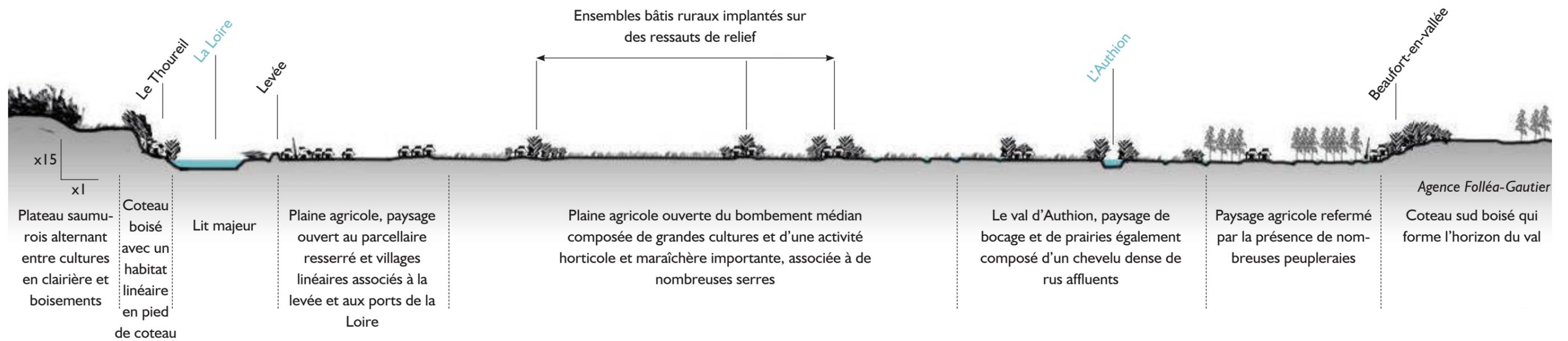
Entre Saumur et Le Thoureil, le coteau est entièrement boisé et marque la limite du lit du fleuve, Chênehutte



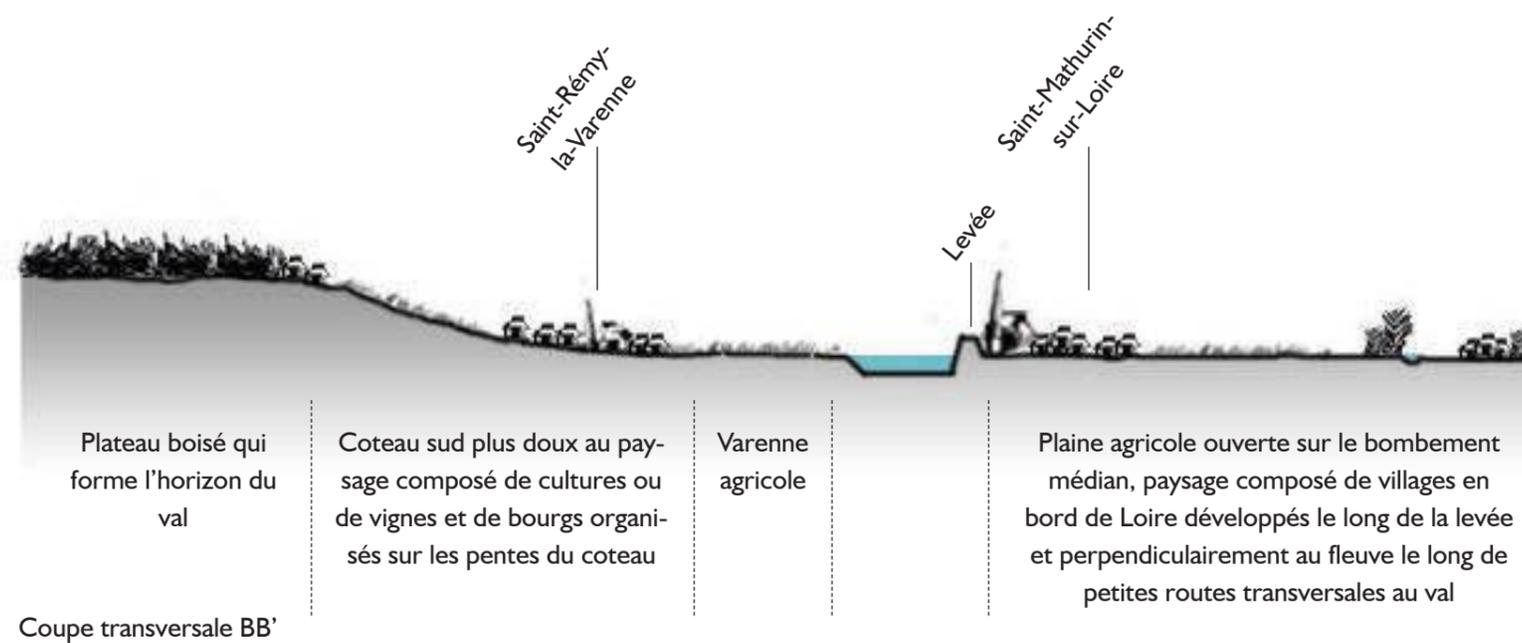
Sur la partie ouest de la séquence, les falaises de tuffeau laissent place à un coteau sud plus doux dont les pentes sont occupées par la vigne et la crête par des boisements, Saint-Rémy-la-Varenne



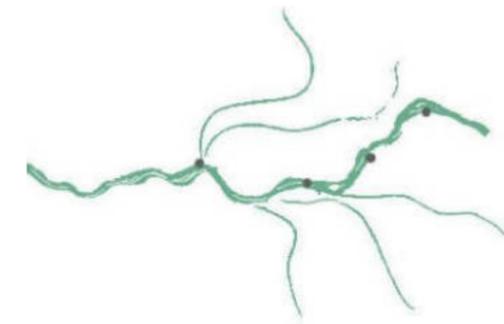
En amont de Saumur, un bâti linéaire en pied de falaise associé à un habitat troglodyte composent le paysage du coteau sud, Souzay



Coupe transversale AA'



Coupe transversale BB'



b) L'habitat troglodyte

Comme sur les précédentes séquences, selon le profil du relief plus ou moins abrupt, des cavités creusées dans le calcaire abritent un habitat ou des caves troglodytiques. Habitat simple ou demeures plus bourgeoises, comme des manoirs, des châteaux ou encore des caves viticoles, profitent de ces cavités. « Les habitations très nombreuses sont souvent exemplaires par leur importance, leurs aménagements et leurs éléments anciens. » *D'après Plan de Gestion Val de Loire, patrimoine mondial.*

Étroitement imbriqué avec l'habitat développé le long des principales routes en pied de coteau ou le long des vallons affluents, il s'est principalement développé entre Turquant et Le Thoureil. Il est particulièrement dense et varié au sein de cette séquence angevine et participe pleinement à la V.U.E.



L'urbanisation linéaire, associée à un habitat troglodytique, est très présente en amont de Saumur sur la rive gauche



Habitation troglodyte creusée en pied de coteau, Saint-Rémy-la-Varenne

c) Les petits vallons perpendiculaires qui incisent le coteau sud

Une série de petits vallons affluents de la Loire incisent le coteau de la rive gauche. Ils offrent des paysages intimes et resserrés. Certains villages se sont développés dans les plis de ces reliefs, investissant les cavités des pentes par de l'habitat troglodytique.

On compte une dizaine de ces sites s'organisant au fil du coteau à la faveur des petits rus affluents, dont les principaux : les vallons de Turquant, de la Rue du Val Brun, vallon de Souzay et de Dampierre-sur-Loire, des Pissonnières à Saint-Hilaire-Saint-Florent, de l'Hôpital, de Chênehutte, du ruisseau d'Avort à Gennes, du Thouriel, du ruisseau de Saint-Aubin à Saint-Rémy-la-Varenne.



Implantation du bâti à mi-pente et petites parcelles jardinées occupant le fond du vallon, Cunault

d) Les paysages de vignes du saumurois

Le vignoble du Saumurois s'est développé sur le plateau de la rive gauche, en amont de Saumur et de la vallée du Thouet, bénéficiant du socle calcaire et du climat particulièrement doux et peu pluvieux de ce terroir.

Il est encadré par deux séquences boisées : la forêt de Fontevraud à l'est, et l'unité boisée du plateau saumurois à l'ouest de la vallée du Thouet. A la faveur d'un point haut ou d'une ouverture dans les boisements des coteaux, il offre des points de vue remarquables sur la Loire et le val d'Anjou. Quelques belles constructions en pierre de tuffeau (belles demeures, maisons de vigne, ...) et la présence de murs formant les « clos de vignes », particulièrement nombreux dans le saumurois, contribuent à la qualité ce paysage soigné et révèlent la nature calcaire du sous-sol.

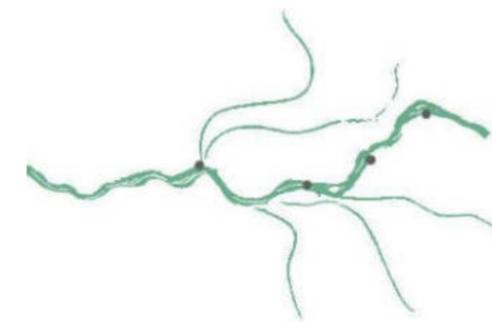
Presque entièrement reconstitué après la crise du phylloxera grâce aux porte-greffes américains, il représente aujourd'hui une emprise de 59 km², dont environ un tiers est classé sous l'appellation AOC Saumur-Champigny. D'après « Histoire du paysage de l'AOC Saumur Champigny » Mission Val de Loire.



Ce paysage ouvert est animé par les lignes régulières des rangs de vigne soulignant les mouvements du relief, plateau viticole de Souzay-Champigny



Les rebords des plateaux occupés par la vigne offrent des ouvertures spectaculaires sur le Val.



2. Une vaste varenne horticole habitée

a) Les paysages ouverts de la plaine agricole

Contrainte en rive gauche par le coteau proche du fleuve, la plaine alluviale s'étire sur la rive droite offrant une étendue cultivée d'une rare ampleur dans le val de Loire. Cette vaste ouverture cultivée occupant le bombement médian donne à lire le paysage du val et les éléments qui le composent.

Les nombreuses structures végétales liées notamment au bocage du val d'Authion, ou accompagnant l'habitat ponctuant la plaine animent et donnent de la profondeur à ce paysage tout en favorisant des continuités écologiques propices à la biodiversité.



Depuis le coteau sud, une belle ouverture permet de contempler l'étendue du Val agricole sur la rive droite, caractérisée par de grandes parcelles cultivées, des bosquets et un semis de hameaux ou habitations.



Paysage cultivé animé par une trame bocagère Saint-Mathurin-sur-Loire

b) Les paysages horticoles et maraîchers

Ancienne forêt marécageuse, l'actuelle plaine agricole, lit majeur de la Loire et de l'Authion, est restée pendant des siècles sous la menace des crues. D'importants travaux ont été menés dans les années 70 pour protéger, drainer et irriguer ces terres fertiles. Il en résulte un paysage régulier et géométrique d'environ 5000 ha organisé autour d'un réseau de cours d'eau, de canaux et de fossés, alimentés principalement par l'Authion et le Lathan. Ces terres gagnées sur les marais souvent désignées comme le « polder angevin » forment aujourd'hui un important pôle horticole et maraîcher reconnu nationalement avec 640 exploitations produisant arbres légumes, fleurs et semences.



Un nombre important de serres bien visibles dans le paysage de la plaine témoignent de ces activités, Varennes-sur-Loire

Au pied de la levée, le paysage prend une dimension plus domestique avec un parcellaire resserré, occupé par des cultures maraîchères, des vergers et jardins. Cette séquence du val se distingue également par une présence importante d'habitations liées aux bourgs implantés sur les levées et se développant le long des axes perpendiculaires au fleuve, ou à un habitat agricole ancien sous forme de hameaux linéaires ou de fermes isolées.

Les Rosiers-sur-Loire Jardins Vergers Maraîchage



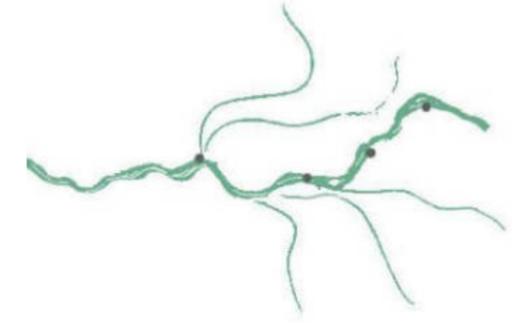
Parcellaire resserré et petites parcelles jardinées derrière la levée



La présence de cultures à l'abri de la levée, Villebrenier

D. Le paysage de bocage du val d'Authion

[Cartographie des structures paysagères et V.U.E.]



Le paysage de bocage et de prairies

Dans la dépression latérale située au nord du val, en rive droite de la Loire, un maillage de haies arborées dominées par des frênes têtards encadre les emprises de prairies ou de culture. Ce bocage remarquable et caractéristique de cette séquence angevine du val de Loire souligne les limites parcellaires et les chemins traversant la plaine. Bien visibles dans le grand paysage ouvert du val, ces grandes lignes végétales créent des plans successifs cadrant et donnant de l'intimité à ces étendues et contribuent à les animer.



Structures arborées, principalement composées de frênes têtards caractéristiques du val d'Authion, à Beaufort-en-Vallée



Schéma de l'organisation du paysage de bocage du val d'Authion

E. Un patrimoine bâti et urbain remarquable prenant appui sur les reliefs

[Cartographie des structures paysagères et V.U.E.]

I. L'urbanisation historique et les axes de circulation

a) L'urbanisation

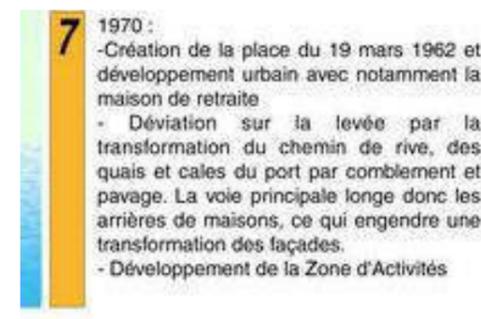
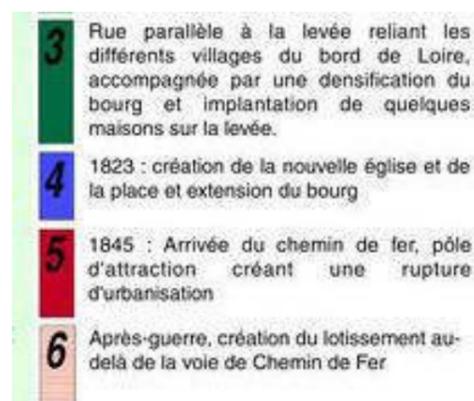
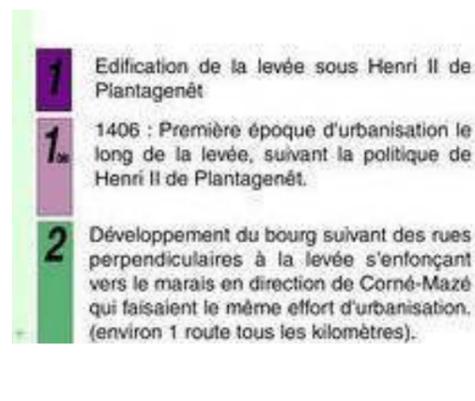
Sur cette séquence, on retrouve une implantation historique des bourgs, caractéristique du Val de Loire, organisée en fonction de la topographie, contrainte par les reliefs abrupts des coteaux d'un côté, et par l'inondabilité de la Loire et de l'Authion de l'autre. Des traces d'une implantation humaine très ancienne sont encore visibles aujourd'hui et confèrent au paysage une importante épaisseur historique : nombreuses mégalithes autour du Thoureil, oppidum de Chênehutte,...

La grande homogénéité du paysage architectural des constructions tient notamment à l'unité des matériaux mis en œuvre (moellons de pierre calcaire, associés à une pierre de schiste dans la partie la plus occidentale, et ardoise en toiture).

On note plusieurs typologies de sites bâtis :

- Des bourgs implantés au pied du coteau sud. Associés à l'habitat troglodytique des falaises, formant une urbanisation quasi continue entre Turquant et Saumur. A partir d'un noyau urbain situé en pied du coteau, ces villages se sont développés et organisés parallèlement au fleuve ou en s'inscrivant dans la topographie des petits vallons perpendiculaires reliant le val au plateau saumurois. Au sein de ces talwegs, ils suivent une forme urbaine linéaire, structurée selon un parcellaire en lanière concentrant le bâti autour d'une route à mi-pente et orientant les jardins vers le fond du vallon. Ponctuellement, des vues se dégagent à la faveur de venelles perpendiculaires au ruisseau ou d'ouvertures depuis les ponts et passerelles.
- Des bourgs associés aux ports sur la Loire implantés régulièrement à l'abri de la levée au nord s'étirent le long de la digue et perpendiculairement, vers l'intérieur de la plaine alluviale. On note, d'amont en aval : Villebernier, Saumur et le quartier en rive droite de Saumur, Saint-Lambert-des-Levées, Saint-Clément-des-Levées, les Rosiers-sur-Loire, Saint-Mathurin-sur-Loire, La Bohalle, La Daguenière.

- Un habitat dispersé au sein de la plaine alluviale développé à partir des premières levées, ou turcies, le mettant à l'abri des crues. Composé de hameaux agricoles, de résidences seigneuriales, de petites fermes maraîchères et de granges d'âmières comme celle de Varennes-sur-Loire. La toponymie révèle encore aujourd'hui les contraintes de cette implantation dispersée : Gué breton, Haut chemin au nord des Rosiers-sur-Loire, La Motte, les hautes Rues et les Basses Rues autour de Varennes-sur-Loire.

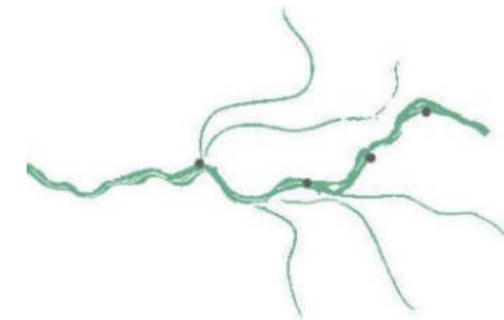


Exemple de développement urbain d'un bourg associés à un port sur la Loire . Saint-Mathurin-sur-Loire

SAINT MATHURIN SUR LOIRE
exemple d'urbanisation dans la vallée d'Anjou



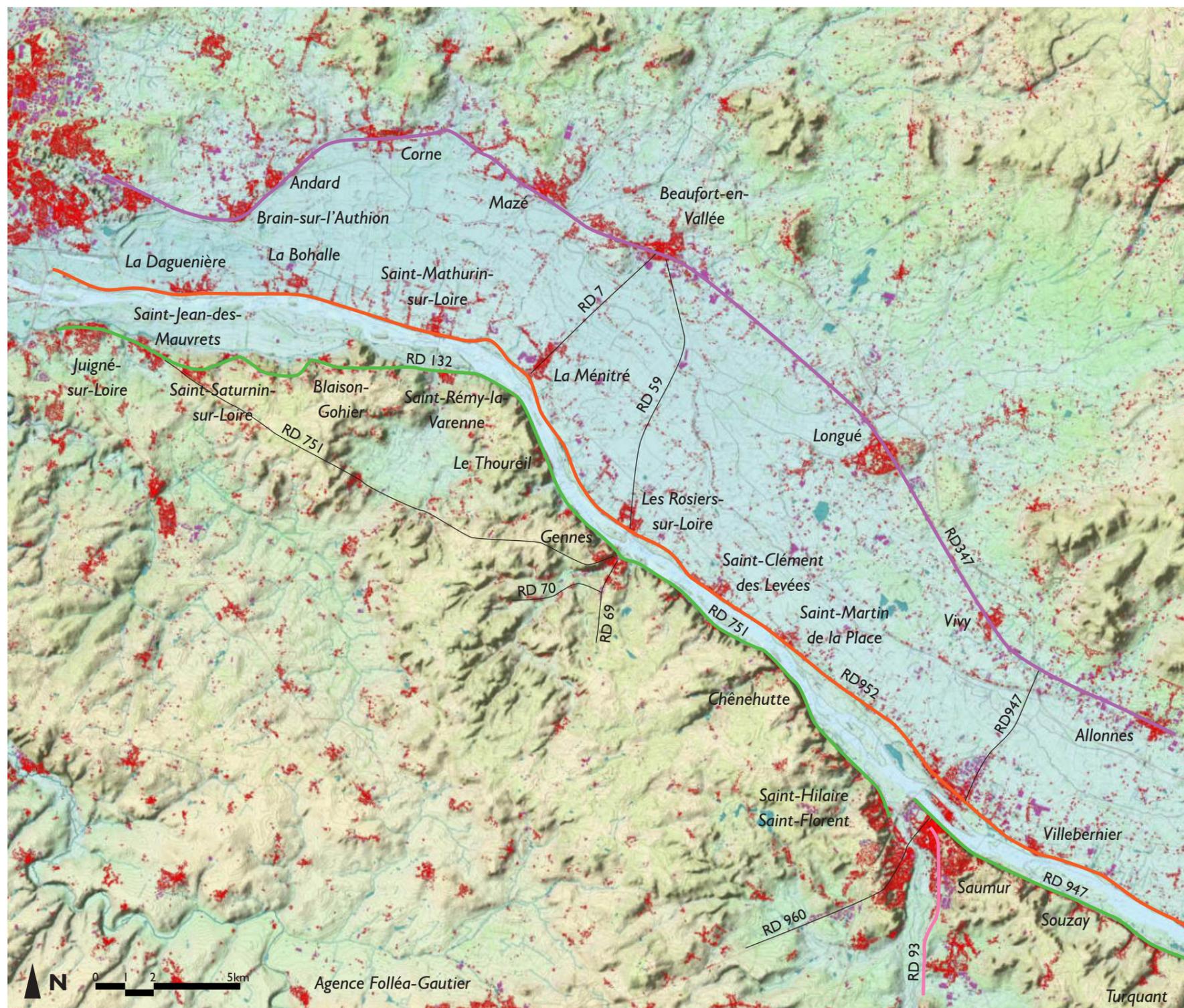
Source : Atlas des paysages du Maine-et-Loire, BOSC & PIGOT, VU d'ICI, Bruno DUQUOC



b) Les axes de circulation

L'organisation des principaux lieux de vie dans ce secteur du Val s'appuie sur trois types d'axes de circulation :

- Les voies principales parallèles au Val :
 - la RD952, située sur la levée en rive droite entre Varenne-sur-Loire et La Daguenière ———
 - les routes suivant le pied de coteau en rive gauche et reliant les différents villages implantés sur les pentes du relief : la RD947, en amont de Saumur, se prolongeant en RD751 jusqu'à Gennes et par la RD132 jusqu'à Juigné-sur-Loire ———
 - l'axe de la RD347 située en dehors du périmètre en rive droite, relie les différents bourgs du plateau baugeois implantés en rebord du val d'Anjou ———
- Les voies transversales qui rejoignent les points de franchissements du fleuve et le long desquelles l'urbanisation tend à se développer :
 - en rive droite les routes RD85, RD947, RD9 et RD59 franchissant la Loire respectivement à Varenne-sur-Loire, Saumur, et Les Rosiers-sur-Loire ainsi que la RD7 reliant Beaufort-en-vallée à La Ménittré
 - en rive gauche, les principales voies transversales sont la RD960 à Saumur, les RD69, 70 et 751 à Gennes. ———
- L'axe historique de la RD93 longeant le Thouet sur sa rive nord à Saumur, constitue également un axe majeur de développement de l'urbanisation. ———



Carte de l'urbanisation et des principaux axes de circulation du Val d'Anjou

2. Le patrimoine bâti

2.1 Saumur, ville silhouette

Historiquement tournée vers la Loire, la ville de Saumur occupe une position stratégique entre la Loire et le Thouet. Dominée par le château royal et ses terrasses monumentales, la vieille ville se développe sur le coteau, en suivant une organisation parallèle au fleuve. Cette construction en bandes successives (Loire, quais bas et hauts, front bâti et tissu ancien suivant un ordre lié au fleuve) étagées jusqu'au Château surplombant la ville depuis sont éperon rocheux, confère à Saumur sa silhouette monumentale et emblématique perçue depuis la Loire.



Saumur, le centre ancien et son port dominés par le château

Source : Typologie paysagère de la vallée de la Loire, Mazas

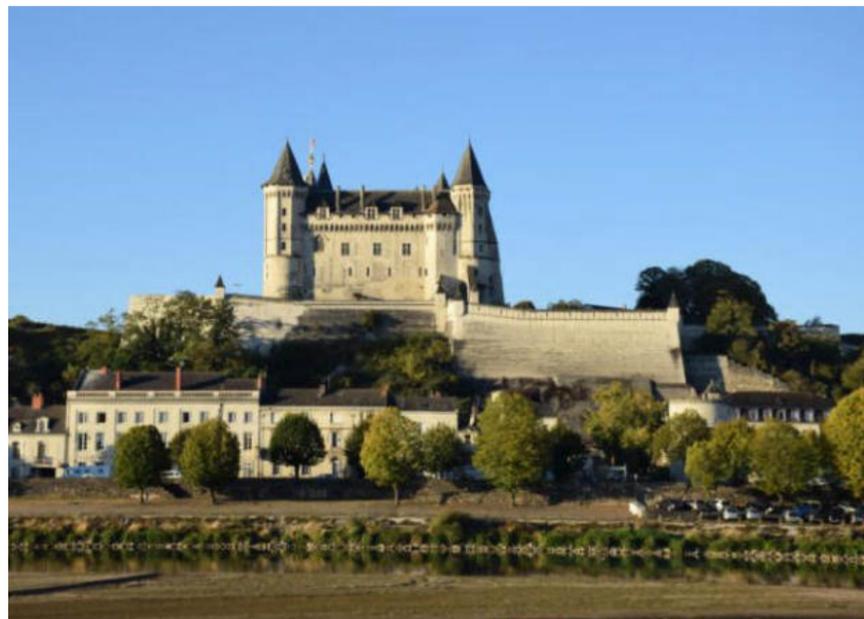
2.2 Les châteaux, les manoirs ou maisons seigneuriales qui font la renommée du Val de Loire, par leur architecture, leur nombre, leur mise en scène sur la Loire et qui sont indissociables :

- des perspectives et des allées plantées liées aux châteaux
- des parcs et jardins d'exception

Le Château de Saumur :

Le château de Saumur est l'édifice emblématique de cette séquence du Val de Loire.

Implanté sur un éperon rocheux en rive gauche de la Loire il domine le fleuve et le Thouet, son principal affluent sur cette portion du val. Édifiée à partir du Xe siècle, cette forteresse médiévale s'est transformée et enrichie au fil des siècles pour devenir, notamment par son embellissement au cours de la Renaissance, une demeure princière.

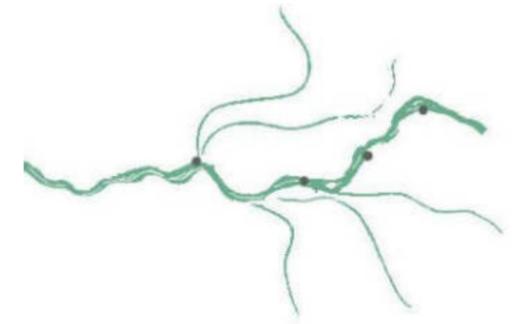


Le château de Saumur implanté sur le haut du coteau

De nombreux châteaux se sont aussi implantés au fil de la Loire sur les pentes des coteaux boisés de la rive gauche : château de Villeneuve à Souzay, de Morains à Dampierre, de Beaulieu à Saumur, château de Chênehutte, château de Combres à Trèves, de Beauregard à Cunault, de la Roche Froissard ou de Joreau à Gennes, de la Saulnerie au Thoureil, ou encore le château de la Giraudière à Blaison-Gohier, ... ou plus ponctuellement dans le val en rive droite : château de Launay à Villebernier, château de Briacé à Saumur, du Bournois à Saint-Martin-de-la-Place, de la Ménitrié, ...). Souvent discrets, masqués derrière leurs parcs ou des boisements ils participent à animer et enrichir les paysages du val lorsqu'ils se dévoilent.



Le château de la Saulnerie au Thoureil



Les parcs et jardins remarquables :

L'histoire riche liée aux châteaux et la tradition horticole de l'Anjou a légué un héritage de multiples jardins et parcs souvent repérables dans le paysage par les frondaisons des arbres, ou les essences horticoles ou exotiques qui tranchent avec la flore locale.

Parmi eux, on note notamment les terrasses jardins en balcon sur la Loire du château de Saumur, les jardins du château de Beaulieu à Dampierre accueillant un séquoia géant ou encore le parc du Château de Briacé à Saint-Lambert des-Levés.

2.3 Les abbayes et les églises dont la silhouette est un repère dans le paysage

L'ancienne abbaye bénédictine de Saint-Maur-de-Glanfeuil, implantée sur les bords de Loire en rive gauche se dévoile depuis la rive opposée à la faveur d'ouvertures dans les boisements bordant le fleuve. Outre cet édifice, de nombreux prieurés, chapelles églises jalonnent cette séquence du val, au fil de la Loire. Ils sont des éléments majeurs de la VUE.

A Saumur, les églises Saint-Nicolas et Saint-Pierre ainsi que les clochers des chapelles Saint-Jean et Notre-Dame des Ardilliers, bien visibles depuis les bords de Loire, font partie des composantes majeures de la silhouette bâtie de la ville sur la Loire.

Les églises dominant les fronts bâtis des bourgs implantés le long de la levée de la Loire en rive droite (La Daguenière, Saint-Mathurin-sur-Loire, Les Rosiers-sur-Loire, Saint-Martin-de-la place, ou Villebernier apportent une valeur aux paysages du val par leurs silhouettes repères le long du fleuve qui. De même, sur la rive gauche, les nombreux clochers émergeant des pentes boisées des coteaux, constituent des points de repère depuis la plaine, comme à Souzay, Parnay, Le Thoureil, Saint-Rémy-la-Varenne, ou encore Saint-Saturnin ou Saint-Jean-des-Mauvrets.



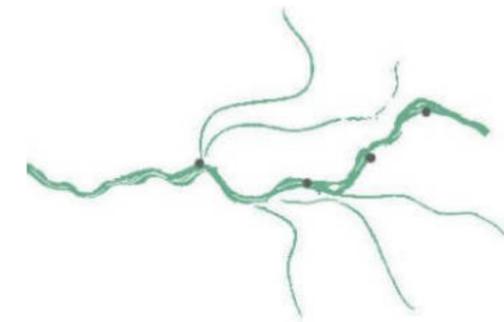
L'abbaye de Saint-Maur-de-Glanfeuil, vue depuis la rive opposée



L'église de Saint-Mathurin-sur-Loire, bien visible à l'approche du bourg depuis la RD 952



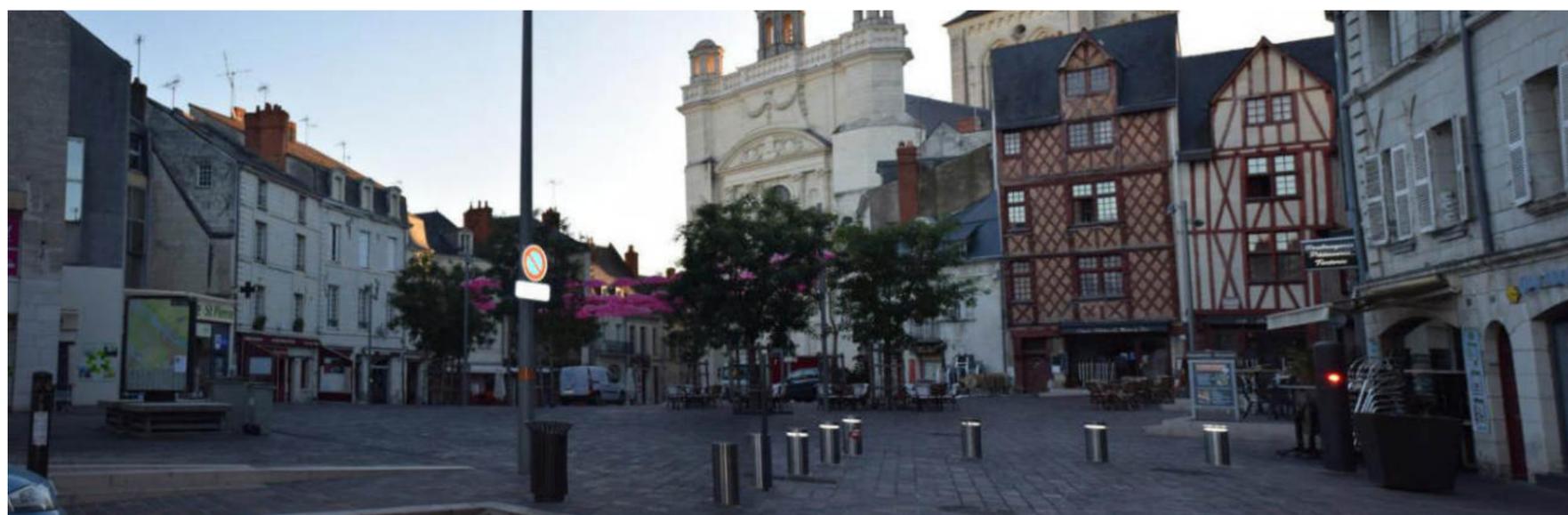
L'église Saint-Eusèbe à Genes implantée sur le sommet du coteau est un point de repère dans le val.



2.4 Les cœurs de villes et de villages, sites d'implantations historiques au tissu urbain compact, regroupant les composantes majeures de la commune : mairie, église, places, commerces...

Ces cœurs de villes et villages représentent le modèle ligérien (même ordre lié au fleuve, utilisation des même matériaux, présence de jardins, ...) et leur implantation historique caractérise la V.U.E.

Sur ce secteur, Saumur est la principale commune possédant un cœur historique remarquable. Implantée finement dans la topographie du coteau, suivant une forme urbaine réglée par rapport au cours de la Loire, par l'axe structurant de la grande percée elle abrite des éléments majeurs du patrimoine (château,...) et des espaces publics conviviaux (place Saint-Pierre, commerces, ...).



Des espaces publics de qualité au pied de l'église Saint-Pierre, place Saint-Pierre à Saumur

Le centre de Saint-Hilaire-Saint-Florent, implanté le long de la rive gauche du Thouet constitue également une séquence urbaine de qualité.

Les cœurs de ville de Saint-Martin-de-la-place, Les Rosiers-sur-Loire, Saint-Mathurin en rive droite, Turquant, Gennes, Cunault, Saint-Rémy-la-Varenne en rive gauche sont aussi des centralités patrimoniales de qualité, par leurs formes urbaines compactes implantées perpendiculairement ou parallèlement au fleuve, leur grande unité architecturale faite de tuffeau et de schiste et leurs espaces publics conviviaux souvent ouverts sur la Loire.



Les espaces publics du centre bourg mettent en valeur l'accroche de la ville au port et au fleuve, Cunault



A l'approche d'Angers, le schiste est utilisé comme matériau de construction dans les bourgs et villages, Saint-Mathurin-sur-Loire

2.5 Les fronts bâtis alignés en bord de Loire.

Directement liés à une ville ou un hameau indépendant, ces fronts bâtis constituent les petits ports de la Loire. Les constructions de faibles hauteurs (R+1) sont contiguës et forment un ensemble homogène bien visible depuis la Loire.

Quais hauts et bas, rampes et escaliers organisent la relation des villages à l'eau. Sur la rive droite, Saint Clément-des-Levées, Les Rosiers-sur-Loire, Saint-Mathurin-sur-Loire et La Daguenière. L'ensemble de ces ouvrages associé aux façades régulières se développant le long de la levée font la valeur de ces fronts de Loire.

Le noyau ancien de Saumur, en rive gauche, de part et d'autre du pont Cessart constitue un front bâti remarquable sur la Loire. Sa composition linéaire organisée de part et d'autre de la Grande Percée, rue Franklin Roosevelt, autour de plans successifs parallèles à la Loire associant le fleuve, les ouvrages d'accroche en pierre calcaire, les quais et leurs grands alignements de platanes, le front bâti régulier des façades blanches composent un front bâti exceptionnel, dominé par la ville étagée sur le coteau et le château. Les façades des habitations et les rives ouvragées des îles d'Offard et Millocheau constituent des fronts bâtis plus modestes de part et d'autre de l'avenue du général de Gaulle qui contribuent également à la qualité du paysage fluvial.

Les villages linéaires s'étirant le long de la rive gauche, alternant avec les falaises de tuffeau, présentant leur front bâti sur la Loire, forment également un paysage pittoresque qui fait partie de la V.U.E : Dampierre-sur-Loire, Chênehutte, Trèves, Gennes, le Thoureil.



A Saumur, en rive gauche, les façades régulières et ordonnées forment un ensemble compact et homogène bien lisible sur les rives du fleuve. L'ensemble des ouvrages fluviaux qui y sont associés contribuent à la qualité de ce front bâti.



Bien que plus modeste, le front bâti du Thoureil anime les bords de Loire et contribue à la V.U.E.

2.6 Les moulins

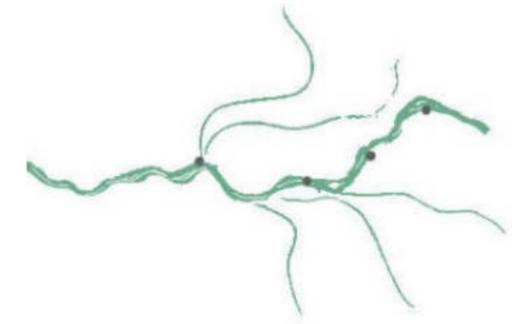
A Saumur, les nombreux bras de la Loire furent propices à l'installation de moulins hydrauliques depuis le moyen-âge. Une grande partie fut détruite au 17e siècle, lors de crues importantes laissant alors place au développement de la meunerie à vent. Un ancien moulin hydraulique est encore visible à proximité de l'écluse sur le Thouet à Saumur.

De nombreux moulins à vent sont implantés dans cette séquence du val. On les retrouve principalement sur les rebords du coteau sud mais également dans la plaine, en rive droite. Malgré la disparition ou la dégradation d'une grande majorité de ces constructions, quelques-unes sont encore visibles

aujourd'hui réhabilitées en habitations on appentis, ou sont lisibles dans la toponymie. On relève notamment la présence d'anciens moulins à Souzay, aux abords de Saumur, en amont de Gennes (moulin de Bessé et de Cume-ray), au Thoureil (moulin de Reveau), à Saint-Rémy-de-la-Varenne (moulin neuf), à Blaison-Gohier,...



A Turquant, le Moulin Rouge bâti sur le rebord du coteau est visible depuis les berges de la Loire



Moulin des Quatre Croix, Saint-Saturnin-sur-Loire

Source : xdphoto.canalblog.com/archives/2011/09/04/

2.7 Les ponts qui mettent en scène un patrimoine bâti (château, front bâti, église, coeur de ville).

Six ponts permettent de franchir la Loire sur cette séquence.

Cinq d'entre eux sont des éléments majeurs de la VUE. Même si d'aspect et de qualité différents, chacun de ces ponts présente une architecture et un procédé constructif remarquable : pont en maçonnerie reposant sur une série d'arches à Saumur, pont suspendu à Gennes, pont en structure métallique à Saint-Mathurin-sur-Loire. Ils mettent en scène les entrées et les fronts bâtis de ces bourgs et de ceux qui leur font face, et constituent des axes forts dans leur composition urbaine.

Le pont ferroviaire en treillis métallique, en amont de Saumur, constitue également un ouvrage remarquable.

Le pont Fouchard franchissant le Thouet ainsi que l'écluse permettant un franchissement piéton entre Saint-Florent et Saumur, sont également des éléments de la V.U.E. Par ailleurs, ces ouvrages constituent des lignes tendues et horizontales faisant écho à l'horizontalité des paysages du val.



Le pont Cessart (1756-1770) véritable prouesse technique pour l'époque et ouvrage majeur de la Grande Percée, prolongé par le pont des Cadets de Saumur mettent en scène l'arrivée dans le centre ancien de Saumur et la traversée des îles d'Offard et Millocheau.



La finesse de la structure métallique du pont de Saint-Mathurin-sur-Loire, reconstruit dans les années 50, offre une grande transparence et des points de vue remarquables sur le fleuve.

2.8 Les plantations en alignement liées à un patrimoine bâti ou naturel (perspectives de châteaux, quais et front bâtis, allées ou routes de bord de Loire).

Seule la ville de Saumur a gardé des alignements de platanes le long de ses quais. Ils participent à la composition et à la qualité du front bâti et de cette séquence urbaine.

Dans le val d'Authion, on retrouve plusieurs alignements qui marquent les chemins d'accès aux ensembles bâtis, fermes et hameaux. Ils donnent de la valeur aux paysages agricoles de la plaine.



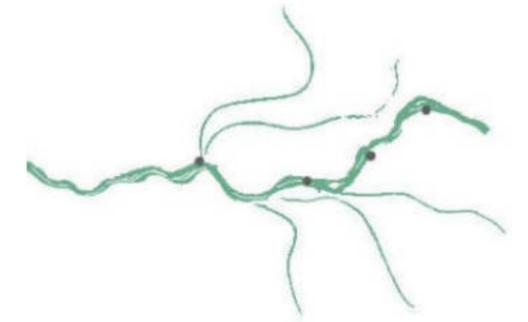
Alignement remarquable de platanes le long des berges en rive gauche à Saumur

2.9 Les fermes isolées remarquables par leur implantation liée à la topographie ou leur caractère soigné et entretenu.

De nombreuses fermes jalonnent la plaine agricole, implantées sur des montilles ou légers ressauts du relief. Même si ces constructions ne présentent pas toutes la même qualité architecturale ou de réhabilitation, elles constituent néanmoins des éléments remarquables du paysage du val. Ces ponctuations bâties sont des points de repère dans l'espace dégagé de la plaine et contribuent avec les structures végétales qui les accompagnent à animer ce vaste espace agricole. Certaines granges dimières liées aux anciennes institutions monastiques ayant œuvré pour le défrichement et l'assainissement de la vallée représente un patrimoine bâti encore visible dans le val.



Le caractère soigné et bien entretenu de leurs abords valorise ces ensembles bâtis ruraux



2.10 Les ensembles bâtis ruraux dont l'organisation urbaine est spécifiquement liée à leur contexte agricole.

Les hameaux linéaires, caractéristiques de cette portion de vallée : ces hameaux implantés sur des légers reliefs, se composent de fermes traditionnelles alignées de part et d'autre d'une voie légèrement surélevée. Les bâtiments en U s'organisent autour d'une cour carrée ouverte sur la rue. Entre les fermes, des ouvertures sont maintenues laissant un contact direct entre la voie et la plaine agricole. On retrouve ces ensembles bâtis ruraux autour de Varenne-sur-Loire avec le hameau la Motte par exemple, au lieu-dit La Fuye vers Villebernier, aux Granges à Saint-Clément-des-Levées, ou encore aux llettes à l'est de La Ménitré.



Hameau agricole linéaire de 'La Motte'

3. Le patrimoine lié à la navigation et à la gestion des risques de crues

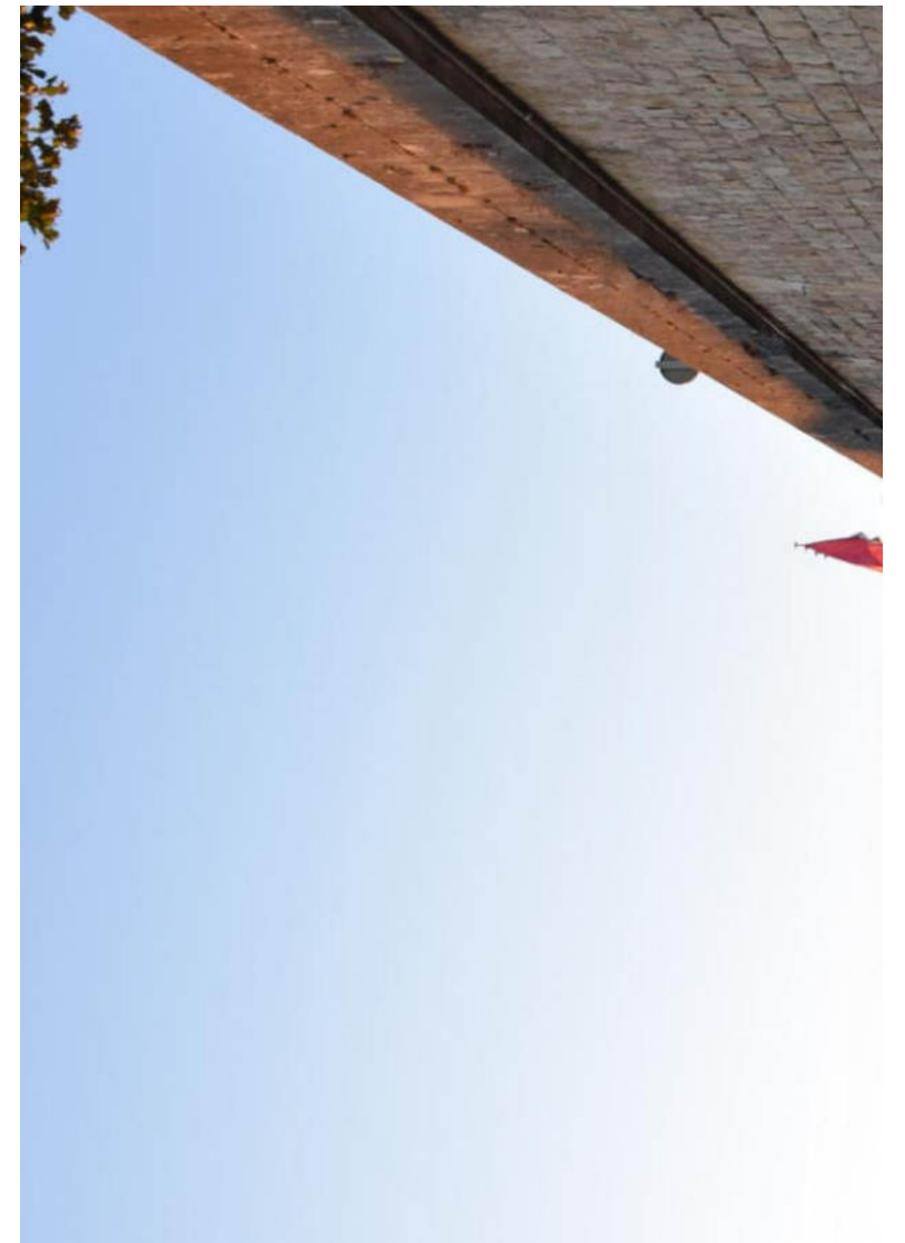
3.1 Les accroches au fleuve : constructions maçonnées ou sols pavés des berges du fleuve, quais, rampes, cales, murets, bornes, perrés et escaliers.

Constructions maçonnées ou sols pavés des berges du fleuve, quais, rampes, cales, murets, bornes, perrés et escaliers.

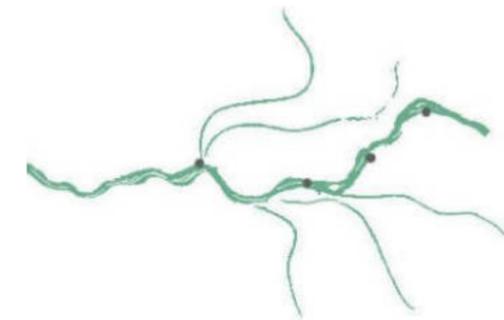
Ces constructions témoignent du temps où le fleuve était une importante voie navigable. L'arrivée du chemin de fer à la fin du 19^{ème} siècle mit fin à ce mode de transport et entraîna le déclin de la marine de Loire.

A Saumur, les quais, rampes, escaliers, perrés maçonnés de la rive gauche ainsi que les ouvrages maçonnés de la rive droite, et sur le pourtour des îles d'Offard et Millocheau dessinent un bord de fleuve très ouvragé et constituent un patrimoine historique remarquable.

Villebernier, Saint-Martin-de-la-Place, Saint-Clément des Levées, les Rosiers-sur-Loire, Saint-Mathurin-sur-Loire et la Daguinière sont les principaux ports de la rive droite, Souzay, Chênehutte, Trèves, Cunault, Gennes et Le Thoureil les principales accroches à la Loire, en rive gauche.



Le port de Saumur se dote d'un ensemble de quais, rampes, escaliers et perrés de belle facture



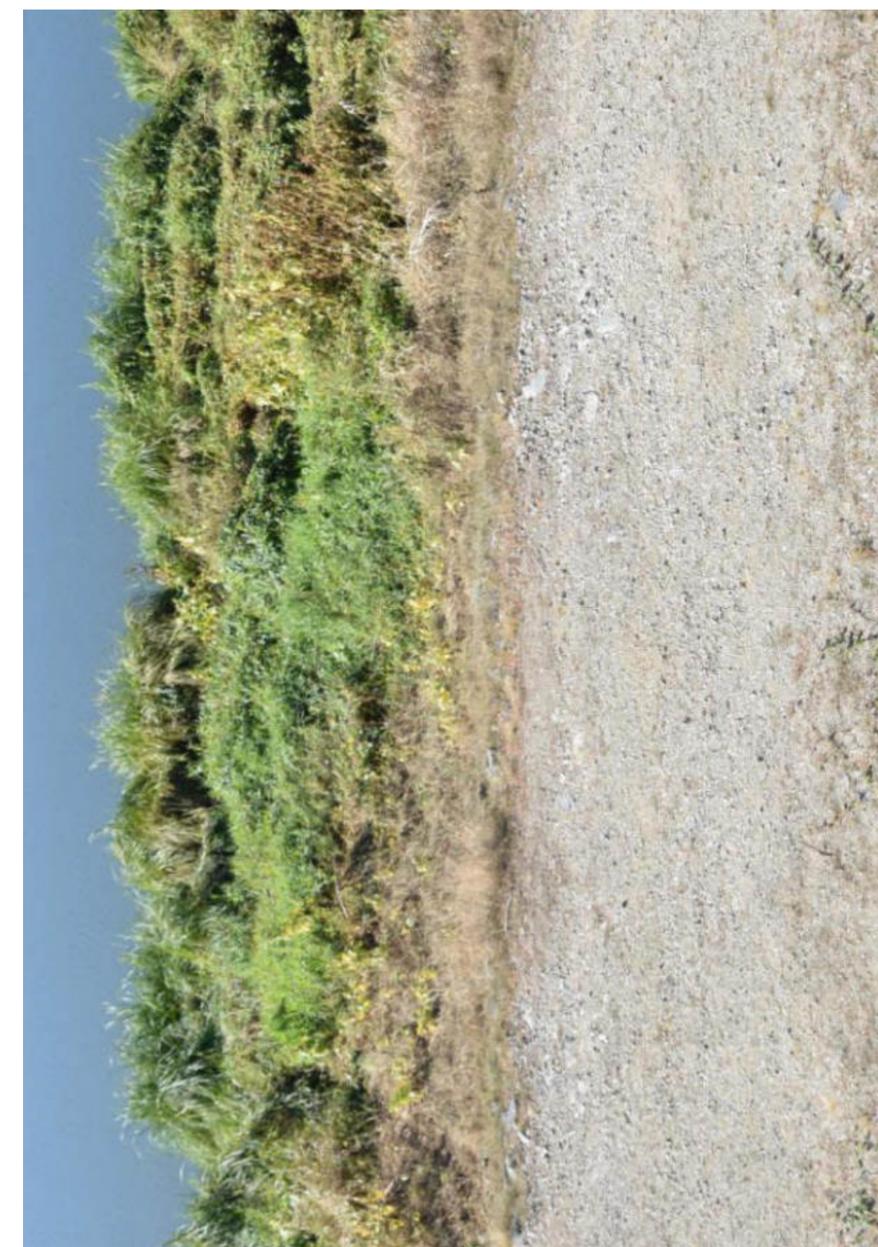
Rampe d'accès à la Loire depuis la levée à La Daguenière



Chemin de halage au pied de la levée utilisé par les promeneurs, La Bohalle



La grève pavée de Port Saint-Maur en rive droite, face à l'abbaye



Escalier maçonné permettant d'accéder aux berges depuis la levée aux Rosiers-sur-Loire

3.2 Les levées : digues ouvragées limitant l'expansion des crues

Édifiées à partir du Xe siècle les turcies sont progressivement rehaussées et transformées jusqu'au XVIIIe siècle pour constituer les actuelles levées de la Loire. Elles sont un premier mur de défense contre les crues du fleuve et témoignent du savoir-faire de l'homme pour se protéger des éléments naturels. Ces ouvrages dessinent dans le paysage une véritable ligne de partage avec d'un côté, les parcelles agricoles et les villages, et de l'autre, un espace complètement dépourvu de construction.

Sur cette séquence, elles bordent le fleuve sur toute sa longueur principalement en rive droite, le coteau de la rive gauche servant de défense naturelle.

Sur cette rive nord, la levée est continue et accessible en voiture par la RD952 depuis Varennes-sur-Loire jusqu'à La Daguenière. Elle offre ainsi un véritable promontoire ouvrant des vues lointaines sur les paysages de la plaine agricole, du coteau et sur le fleuve.

En rive gauche, une levée assure la protection de la varenne agricole et des habitations en pied de coteau entre Saint-Rémy-la-Varenne et Saint-Jean-des-Mauvrets. En amont, le relief du coteau assure une protection naturelle.



Des ouvertures spectaculaires sur la Loire depuis la route RD952 sur la levée, La Daguenière

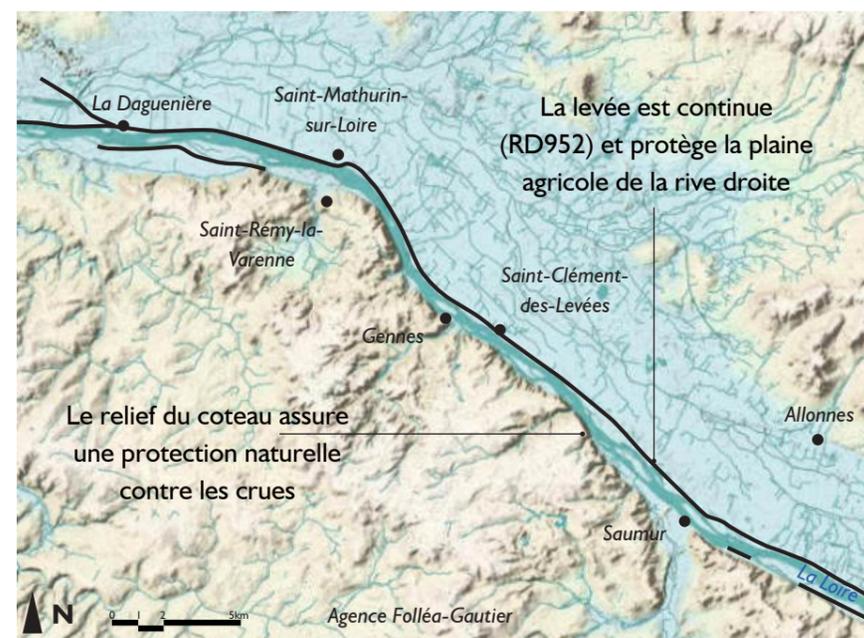
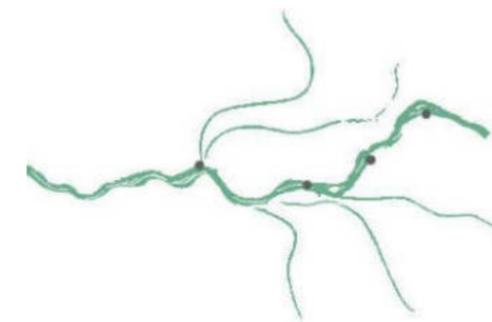


Schéma de principe d'implantation des levées sur le val d'Anjou



La levée assure la protection des bourgs en cas de crue de la Loire, Saint-Mathurin-sur-Loire



2 // *Les dynamiques d'évolution*

Les dynamiques d'évolution

Les dynamiques urbaines :

- qui modifient les formes d'organisation des villes et villages caractéristiques du Val de Loire
- qui fragmentent le territoire par le morcellement des espaces de nature et agricoles
- qui suppriment les points de vue sur le Val depuis les coteaux

 L'étalement urbain diffus autour des centres urbains, sur les coteaux ou sous la forme de hameaux isolés qui provoque un mitage des paysages agricoles et les banalise.

 Le développement des quartiers déconnectés de leur contexte sur les franges urbaines.

 L'urbanisation linéaire le long des routes qui s'allonge artificiellement car cette urbanisation est souvent sans épaisseur.

 Les coupures vertes menacées le long des routes

 Les constructions sur les lignes de crêtes et la privatisation des vues

Des fermetures des paysages par un développement végétal :

 Le développement de boisements spontanés en bords de Loire.

 Le développement de boisements volontaires (Peupleraies, Conifères, ...)

 Les ouvertures menacées par le développement des boisements le long du fleuve

Périmètre Unesco :

 Zone tampon

 Zone coeur

Une dégradation des éléments du patrimoine :

- qui portent atteinte à la richesse historique et architecturale emblématique du Val de Loire
- qui effacent la mémoire de la Loire navigable

 Par un possible défaut d'entretien des ouvrages liés à la navigation et aux risques de crues (ports, quais, cales, duits, levées, murs, chemins de halage)

 Par la suppression ou l'altération des alignements d'arbres sur les axes majeurs de la V.U.E

Une altération de l'esprit des lieux par des aménagements ponctuels :

- qui portent atteinte aux paysages emblématiques du Val
- qui ne s'insèrent pas dans le modèle architectural ligérien (coeurs de villes, fronts bâtis, ...)

 Les constructions dont l'implantation porte atteinte au paysage de la V.U.E

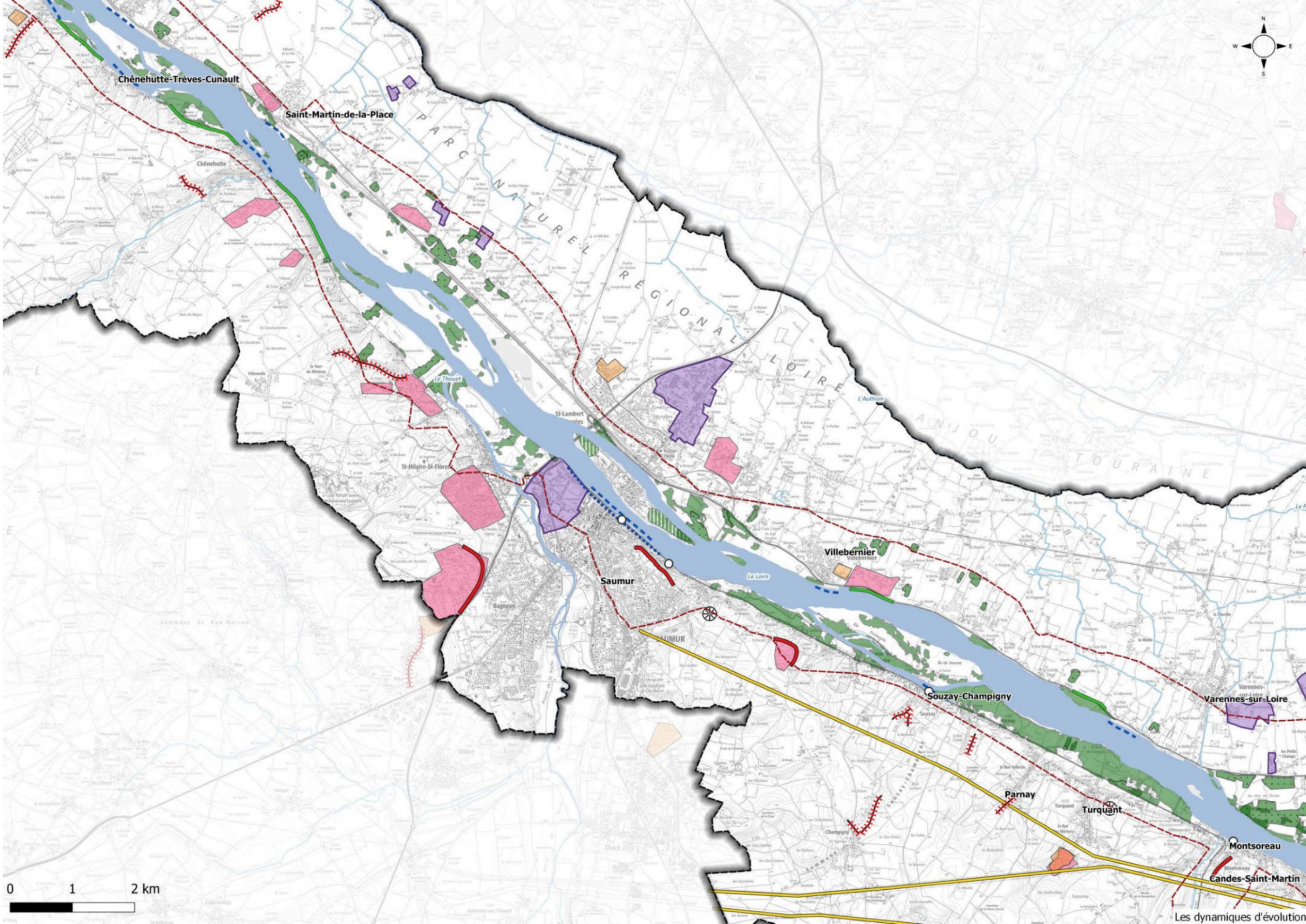
 Le traitement peu adapté des bâtiments et des carrières implantés dans le Val (formes, couleurs, emplacements) et de leurs abords (dans le cas des serres, des carrières) qui portent atteinte à la qualité des paysages ruraux ou aux éléments patrimoniaux.

 Les activités de sport et loisirs dans le lit endigué (campings, terrains de sport) qui, par leur implantation ou les équipements qui les accompagnent, portent atteinte à la V.U.E.

 L'aménagement purement fonctionnel et banalisant d'espaces publics (sols, végétation, mobilier technique, ...).

 Carrefours routiers

 Pylônes électriques, antennes



Chênehutte-Trèves-Cunault

Saint-Martin-de-la-Place

Saumur

Villebernier

Souzay-Champigny

Parnay

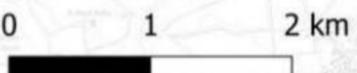
Turquant

Varennes-sur-Loire

Montsoreau

Candes-Saint-Martin

Les dynamiques d'évolution



Les dynamiques d'évolution

Les dynamiques urbaines :

- qui modifient les formes d'organisation des villes et villages caractéristiques du Val de Loire
- qui fragmentent le territoire par le morcellement des espaces de nature et agricoles
- qui suppriment les points de vue sur le Val depuis les coteaux

-  L'étalement urbain diffus autour des centres urbains, sur les coteaux ou sous la forme de hameaux isolés qui provoque un mitage des paysages agricoles et les banalise.
-  Le développement des quartiers déconnectés de leur contexte sur les franges urbaines.
-  L'urbanisation linéaire le long des routes qui s'allonge artificiellement car cette urbanisation est souvent sans épaisseur.
-  Les coupures vertes menacées le long des routes
-  Les constructions sur les lignes de crêtes et la privatisation des vues

Des fermetures des paysages par un développement végétal :

-  Le développement de boisements spontanés en bords de Loire.
-  Le développement de boisements volontaires (Peupleraies, Conifères, ...)
-  Les ouvertures menacées par le développement des boisements le long du fleuve

Périmètre Unesco :

-  Zone tampon
-  Zone coeur

Une dégradation des éléments du patrimoine :

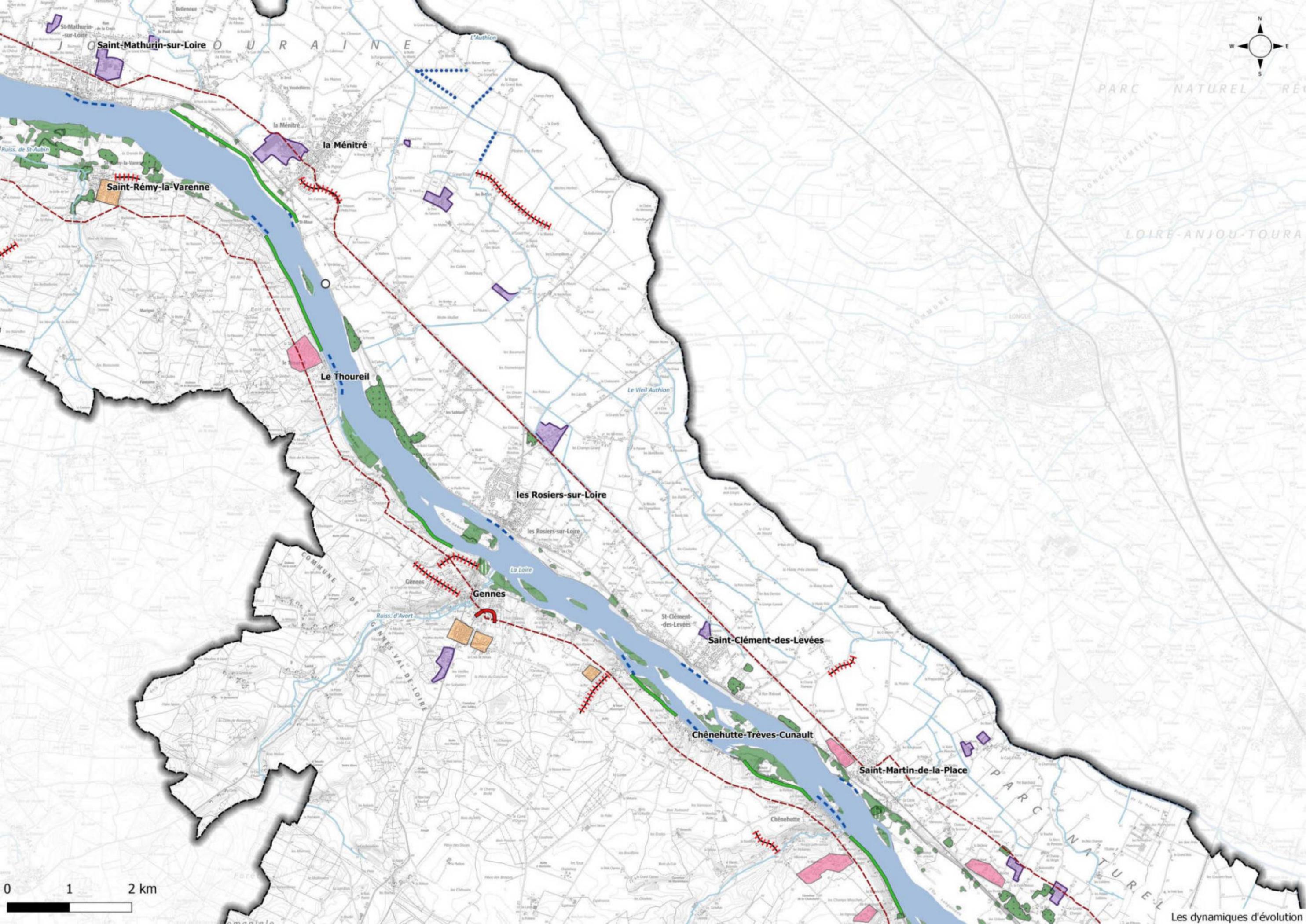
- qui portent atteinte à la richesse historique et architecturale emblématique du Val de Loire
- qui effacent la mémoire de la Loire navigable

-  Par un possible défaut d'entretien des ouvrages liés à la navigation et aux risques de crues (ports, quais, cales, duits, levées, murs, chemins de halage)
-  Par la suppression ou l'altération des alignements d'arbres sur les axes majeurs de la V.U.E

Une altération de l'esprit des lieux par des aménagements ponctuels :

- qui portent atteinte aux paysages emblématiques du Val
- qui ne s'insèrent pas dans le modèle architectural ligérien (coeurs de villes, fronts bâtis, ...)

-  Les constructions dont l'implantation porte atteinte au paysage de la V.U.E
-  Le traitement peu adapté des bâtiments et des carrières implantés dans le Val (formes, couleurs, emplacements) et de leurs abords (dans le cas des serres, des carrières) qui portent atteinte à la qualité des paysages ruraux ou aux éléments patrimoniaux.
-  Les activités de sport et loisirs dans le lit endigué (campings, terrains de sport) qui, par leur implantation ou les équipements qui les accompagnent, portent atteinte à la V.U.E.
-  L'aménagement purement fonctionnel et banalisant d'espaces publics (sols, végétation, mobilier technique, ...).
-  Carrefours routiers
-  Pylônes électriques, antennes



PARC NATUREL RÉGIONAL

LOIRE-ANJOU-TOURAINE

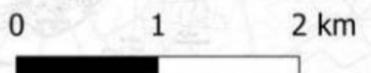
COMMUNE DE

LONGUE

COMMUNE DE

GENNES-VAL-DE-LOIRE

PARC NATUREL RÉGIONAL



Les dynamiques d'évolution

Les dynamiques urbaines :

- qui modifient les formes d'organisation des villes et villages caractéristiques du Val de Loire
- qui fragmentent le territoire par le morcellement des espaces de nature et agricoles
- qui suppriment les points de vue sur le Val depuis les coteaux

 L'étalement urbain diffus autour des centres urbains, sur les coteaux ou sous la forme de hameaux isolés qui provoque un mitage des paysages agricoles et les banalise.

 Le développement des quartiers déconnectés de leur contexte sur les franges urbaines.

 L'urbanisation linéaire le long des routes qui s'allonge artificiellement car cette urbanisation est souvent sans épaisseur.

 Les coupures vertes menacées le long des routes

 Les constructions sur les lignes de crêtes et la privatisation des vues

Des fermetures des paysages par un développement végétal :

 Le développement de boisements spontanés en bords de Loire.

 Le développement de boisements volontaires (Peupleraies, Conifères, ...)

 Les ouvertures menacées par le développement des boisements le long du fleuve

Périmètre Unesco :

 Zone tampon

 Zone coeur

Une dégradation des éléments du patrimoine :

- qui portent atteinte à la richesse historique et architecturale emblématique du Val de Loire
- qui effacent la mémoire de la Loire navigable

 Par un possible défaut d'entretien des ouvrages liés à la navigation et aux risques de crues (ports, quais, cales, duits, levées, murs, chemins de halage)

 Par la suppression ou l'altération des alignements d'arbres sur les axes majeurs de la V.U.E

Une altération de l'esprit des lieux par des aménagements ponctuels :

- qui portent atteinte aux paysages emblématiques du Val
- qui ne s'insèrent pas dans le modèle architectural ligérien (coeurs de villes, fronts bâtis, ...)

 Les constructions dont l'implantation porte atteinte au paysage de la V.U.E

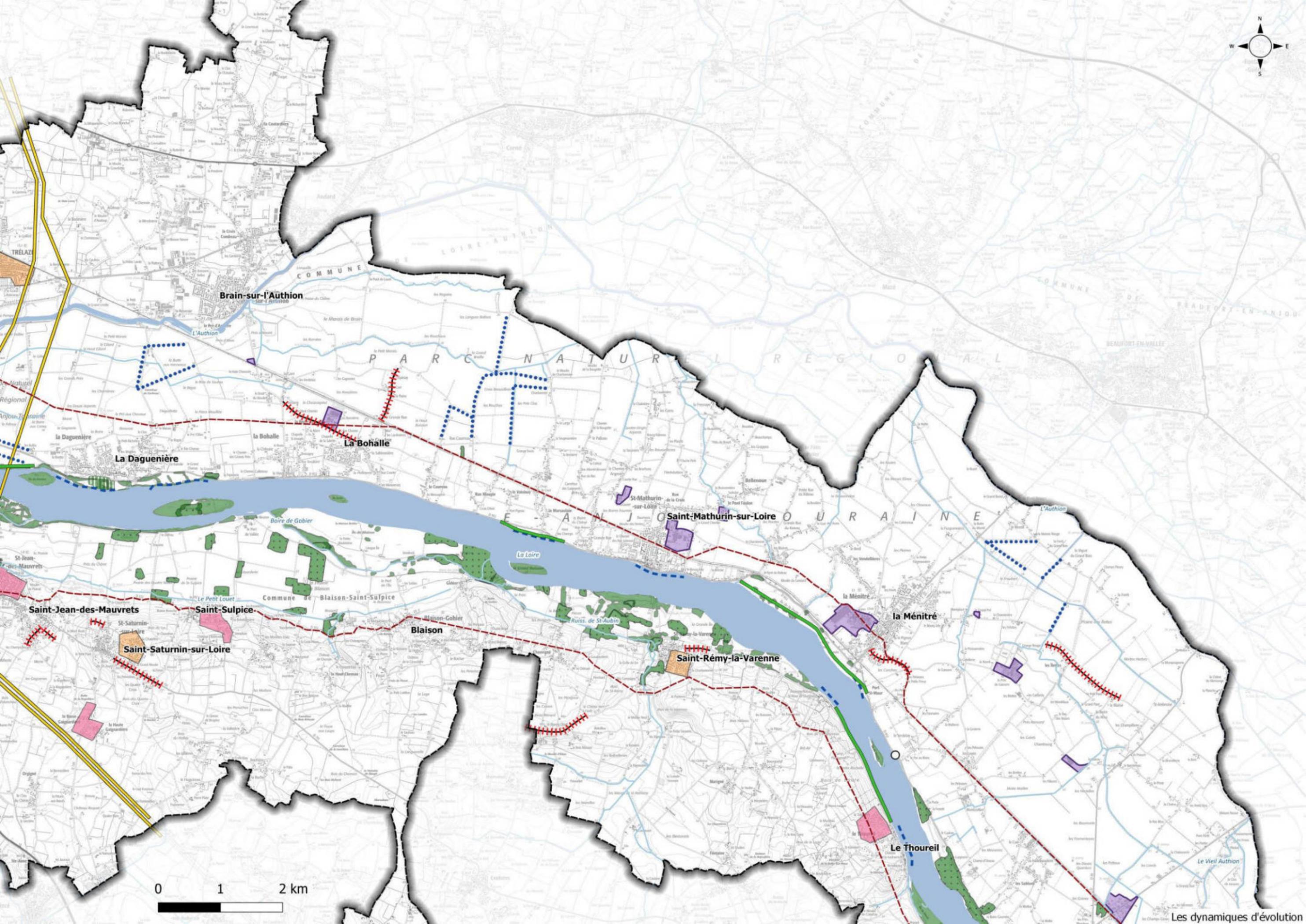
 Le traitement peu adapté des bâtiments et des carrières implantés dans le Val (formes, couleurs, emplacements) et de leurs abords (dans le cas des serres, des carrières) qui portent atteinte à la qualité des paysages ruraux ou aux éléments patrimoniaux.

 Les activités de sport et loisirs dans le lit endigué (campings, terrains de sport) qui, par leur implantation ou les équipements qui les accompagnent, portent atteinte à la V.U.E.

 L'aménagement purement fonctionnel et banalisant d'espaces publics (sols, végétation, mobilier technique, ...).

 Carrefours routiers

 Pylônes électriques, antennes



0 1 2 km

Légende illustrée

I. Des dynamiques urbaines :

- qui modifient les formes d'organisation des villes et villages caractéristiques du Val de Loire
- qui fragmentent le territoire par le morcellement des espaces de nature et agricoles
- qui privatisent les points de vue sur le Val depuis les coteaux

I.1 L'étalement urbain diffus autour des centres urbains, sur les coteaux ou sous la forme de hameaux isolés qui provoque un mitage des paysages agricoles et banalise les abords des centres historiques :

- En rive droite, un habitat diffus s'est développé à partir des principaux bourgs adossés aux levées et des hameaux agricoles de la plaine : c'est notamment le cas autour de Villebernier, Saumur nord et Saint-Martin-de-la-Place ; ce développement dispersé s'exerce au détriment des petites parcelles jardiniées caractéristiques du parcellaire fin que l'on retrouve historiquement en bord de Loire.

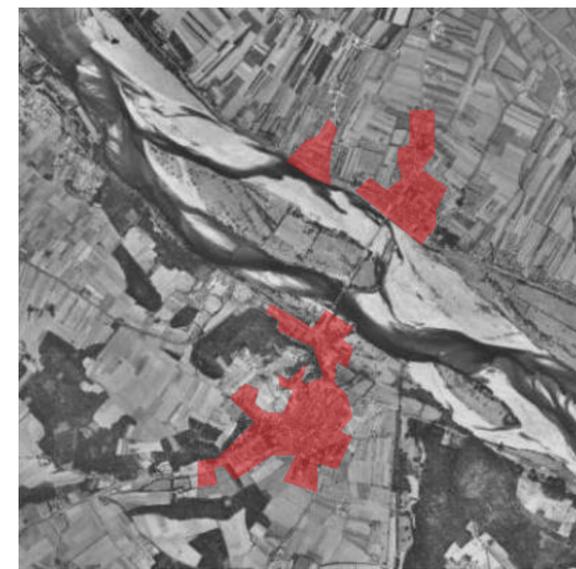
- Conséquence des pressions urbaines particulièrement fortes sur l'agglomération Saumuroise et, dans une moindre mesure, sur les communes de Dampierre, Chênehutte, Gennes, Saint-Rémy-la-Varennes, Saint-Sulpice, Saint-Saturnin-sur-Loire et Saint-Jean-des-Mauvrets, cet habitat diffus gagne et fragilise les rebords agricoles et boisés du coteau sud.

Évolution de l'urbanisation sur les communes de Gennes et Les Rosiers-sur-Loire

En 1850 (carte de l'État Major):



En 1950 :



Urbanisation

En 2010 :



Urbanisation du plateau agricole jusqu'aux lisières forestières

Urbanisation de la plaine agricole

Évolution de l'urbanisation sur les communes de La Bohalle et Saint-Mathurin-sur-Loire

En 1850 (carte de l'État Major):



Urbanisation diffuse hors de la logique historique

En 2010 :



Urbanisation diffuse hors de la logique historique

Implantation historique du bâti



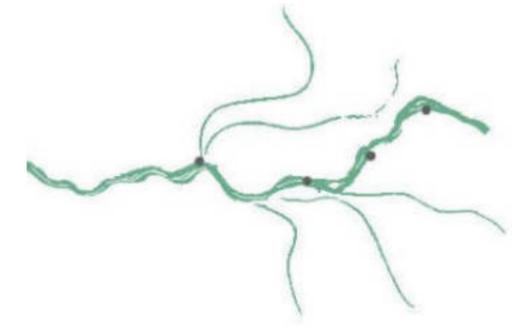
Coupures agricoles

1.2 L'urbanisation linéaire le long des routes qui allonge artificiellement les zones urbaines car cette urbanisation est souvent sans épaisseur.

A force de s'allonger, les zones urbaines tendent à se rejoindre et suppriment les coupures vertes entre les communes. Ce phénomène perturbe la lecture de l'organisation du territoire car les bourgs, villages et hameaux ne sont plus identifiables. Il efface les spécificités propres à chaque village et sur ces tronçons de routes, les espaces de respiration restants sont très fragiles.

En rive droite, une urbanisation nouvelle banalisée allonge l'urbanisation implantée historiquement le long de la levées parallèle à la Loire ou le long des voies perpendiculaires au val. Les constructions au centre des parcelles, l'absence d'alignements des façades et l'architecture banalisée de ces nouvelles constructions fragilisent les formes urbaines traditionnelles. On note un secteur de développement linéaire sur la route des Islettes à l'est de La Ménitrie et un autre le long de la RD113 à La Bohalle, fragilisant la coupure verte qui la sépare de Brain-sur-Authion.

En rive gauche, le développement linéaire est particulièrement prégnant sur les axes qui permettent de rejoindre le plateau Saumurois, dans le prolongement des petits vallons perpendiculaires. C'est le cas des hameaux et villages en amont de Saumur ; Le Val Brun, à Turquant, Parnay et Souzay ; et en aval ; Les Rochettes, à Chênehutte, Cunault, Gennes, Saint-Rémy-La-Varenne et Saint-Saturnin-sur-Loire.



Entre 1950 et 2010, sous la forte pression de l'urbanisation de l'agglomération saumuroise, le plateau sud s'est considérablement construit le long des routes, cloisonnant l'espace agricole par une ceinture urbanisée. Les hameaux anciens ('La Touche', 'Les Clérins', 'Pocé' et 'Cave Grolleau') ne sont plus identifiables car noyés dans un continuum bâti, et les perméabilités agricoles ont disparu.

- ← - - - → Axes routiers
- Urbanisation
- ↔ Coupures d'urbanisation

Évolution linéaire de l'urbanisation le long des axes routiers sur le plateau sud au sud-ouest de Saumur

I.3 Le développement de quartiers déconnectés de leur contexte en frange urbaine

Ces quartiers, souvent désignés sous le terme de « lotissements », sont déconnectés car développés sur eux même (avec des voies sans issue, sans lien avec leur environnement). Ils perturbent les formes urbaines caractéristiques de la V.U.E. et contribuent à isoler les nouvelles formes d'habitat des centres anciens.

Ce phénomène reste peu présent sur cette séquence.

En rive droite :

- sur la frange est de Villebrenier, un lotissement occupe désormais la coupure agricole qui séparait le bourg du hameau de La Segunière,
- à Saumur, le quartier Briant, au nord de la RD347

En rive gauche :

- Au nord de la commune de Varrains et au sud de Bagnaux
- Sur le plateau agricole au sud des communes de Gennes et de Saint-Rémy-La-Varenne



La consommation d'espace se révèle pleinement au sein de ces quartiers en marge des centres urbains historiques. Quartier de la Croix de Joreau à Gennes

Clôtures haies banalisantes

Emprise routière large

Architecture banalisée



On y retrouve des emprises routières (enrobé) très importantes, et une forme urbaine banalisée éloignée du modèle ligérien.

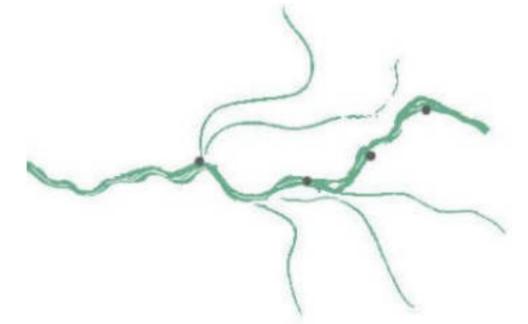
I.4 L'absence de lisières jardinées entre l'espace agricole et les nouvelles constructions.

Conjointement aux problèmes de formes urbaines peu adaptées, les nouveaux ensembles bâtis se situent généralement en lisière d'urbanisation sans qu'aucune épaisseur jardinée (bandes plantées d'arbres, d'arbustes, sur lesquels on trouve aussi des circulations douces) ne vienne adoucir la transition entre les zones bâties et l'espace agricole de la plaine et des plateaux.

C'est notamment le cas sur les secteurs suivants :

- Sur la rive droite, on note des lisières peu composées entre les espaces bâtis et agricoles au niveau de la limite nord de Villebrenier, au niveau des extensions ouest de Saint-Mathurin-sur-Loire et particulièrement sur la commune de La Ménitré : zone d'activités Vilmorin à l'ouest, nouvelles résidences de la rue des Croix des Bas au sud de la commune.

- En rive gauche, on retrouve ce phénomène sur les franges du quartier de la Haute Gaignardière à Saint-Saturnin-sur-Loire, sur le quartier de la Charbonnerie à Saint-Rémy-La-Varenne, ainsi qu' à Bagneux, à hauteur des nouvelles constructions de la rue de la Cave Grolleau



Épaisseur jardinée (végétalisée) plus qualitative

Transition brutale sans épaisseur jardinée



La Ménitré



L'interface entre espace bâti et espace agricole se résume à une simple clôture grillagée ou une haie persistante monospécifique, Saint-Mathurin-sur-Loire



L'absence de ceinture jardinée durcit la relation bâti/emprises cultivées dans le Val, Varenne-sur-Loire

1.5 Les constructions sur les lignes de crête et la privatisation des vues.

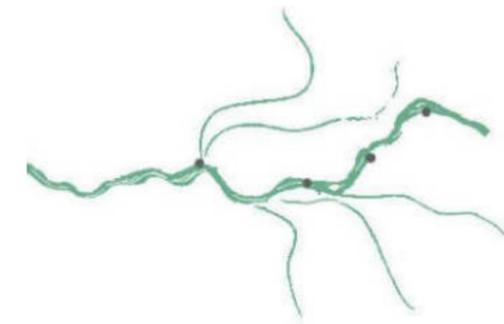
Si ces constructions restent dans la plupart des cas relativement dissimulées par des emprises boisées importantes, elles privatisent néanmoins les vues vers le val et la Loire. Par ailleurs, sur certaines séquences, des constructions sortent de cet écrin boisé et dévalorisent le paysage du coteau.

Cette dynamique d'urbanisation des crêtes est présente à Saumur, sur l'éperon rocheux du château entre la Loire et le vallon du Thouet. Elles sont particulièrement visibles depuis Villebernier sur la rive opposée. Les constructions sur la crête du coteau du Thouet à Bagneux nuisent également à la silhouette historique de la ville.

La lignes de crête du vallon perpendiculaire qui incisent le coteau sud à Gennes est aussi ponctuellement fragilisé par de nouvelles constructions.



Rebord de coteau fragilisé à Saumur, vu depuis le coteau ouest du Thouet



I.6 L'altération des seuils de ville par les zones d'activités qui se greffent directement sur la voie principale.

Elles imposent en seuil de ville des surfaces de stationnement et de stockage minéralisées importantes, des clôtures hétéroclites et peu valorisantes, des enseignes et des panneaux publicitaires agressifs, une architecture d'activité banalisée. Le végétal est très souvent absent et là encore, les abords des cœurs de villes perdent leur caractère identitaire.

En rive droite, la zone industrielle du Pigeonnier à Saumur nord entre les RD347 et RD347e, fragilise les abords de l'axe historique de la Grande Percée, actuelle rue de Rouen et ancienne route de Saumur, et disqualifie l'entrée nord de la ville.

Plus en aval, quelques zones d'activités se sont développées à proximité de la voie ferrée traversant la plaine agricole sur les communes de Saint-Clément-des-Levées, Les Rosiers-sur-Loire, La Ménitrie et Saint-Mathurin-sur-Loire. Elles fragilisent les silhouettes bâties des bourgs et dégradent la perception du paysage du val depuis le train.

En rive gauche, la zone d'activité du Chardonnet à Saumur, juste en amont de la confluence du Thouet avec la Loire, dévalorise l'entrée ouest de la ville patrimoniale sur ce secteur en bord de Loire, particulièrement visible depuis la rive opposée.

Bâtiment imposant, visible depuis la levée



La zone d'activités en bord de Loire à Saint-Mathurin-sur-Loire dévalorise le seuil du bourg



Large entreprises routières et de stationnement, enseignes et architecture d'activité sans qualité de la zone commerciale du Pigeonnier banalisent l'entrée nord de Saumur depuis la rive droite

2. Des dynamiques végétales :

- qui provoquent la fermeture des paysages de la Loire et de la vallée
- qui simplifient les paysages ruraux

2.1 Le développement des boisements qui ferment les vues le long du fleuve.

Depuis plusieurs décennies et l'arrêt de la navigation, l'enfrichement progressif des rives du fleuve, des îles et des méandres a contribué à refermer les perspectives visuelles, cloisonnant le fleuve dans un manchon boisé.

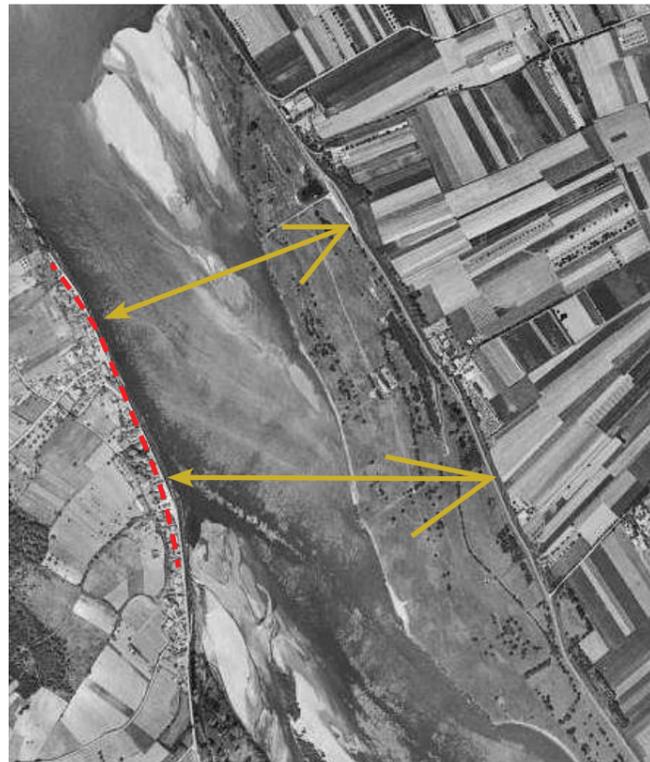
Sur la séquence du Val d'Anjou, cette dynamique est peu présente sur la rive droite. La levée longe le fleuve au plus près sur la quasi-totalité du linéaire. La présence de nombreux villages implantés en front de Loire a également permis de préserver des ouvertures généreuses sur le fleuve. Seuls quelques secteurs sont fermés en amont et aval de Saumur, de Villebrenier à Saint-Martin-de-la-Place, au niveau de l'inflexion de la Loire après Les Rosiers-sur-Loire ainsi qu'au niveau du méandre de La Ménitré.

Sur la rive gauche, le boisement des emprises entre le coteau sud et fleuve forme un manchon boisé qui cloisonne la Loire. Les ouvertures sur le fleuve sont beaucoup plus rares, même lorsque la RD751 passe au plus près du fleuve. Cependant, de belles fenêtres sur la Loire sont préservées à hauteur de Saumur, et des bourgs de Chênehutte, Trèves et Gennes. A partir de Saint-Rémy-la-Varenne et plus en aval, le coteau s'éloigne de la Loire et laisse place à une bande de terre occupée par des prairies, et des cultures. Une présence arborée importante referme les vues sur le fleuve.



La Loire est tenue dans un manchon boisé et la plaine agricole de la rive droite n'est pas visible depuis la RD 132, Saint-Rémy-la-Varenne

Évolution des boisements sur la rive droite au niveau du Thoureil
1950 :



2010 :



-  Front bâti
-  Vue sur front bâti
-  Développement des boisements sur la berge
-  Fermeture des espaces entre le fleuve et la levée

En 1950, l'absence de boisements permettait un rapport de co-visibilité d'une rive à l'autre du fleuve.

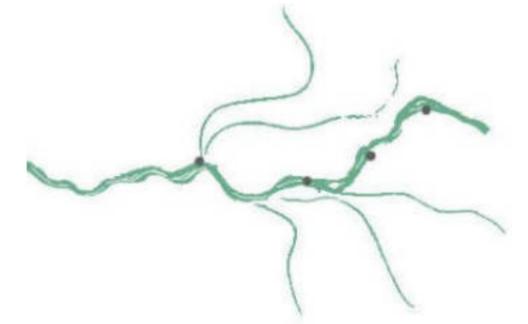
2.2 Les boisements volontaires (peupleraies, conifères) qui referment la vallée.

Avec la diminution de l'élevage depuis quelques décennies, beaucoup de parcelles en prairie ont été retournées et cultivées, et certaines, dans les secteurs les plus humides, font l'objet de plantations de peupleraies. Arrivées à l'âge adulte, ces plantations forment des rideaux opaques refermant les paysages du Val.

- En rive droite, cette dynamique est particulièrement perceptible aux abords de l'Authion : ces terres marécageuses en prise directe avec les débordements de la Loire et de l'Authion constituent un milieu propice à la culture du peuplier. Le développement de cette activité sylvicole et la disparition progressive du bocage menacent la valeur paysagère et écologique de ce secteur.

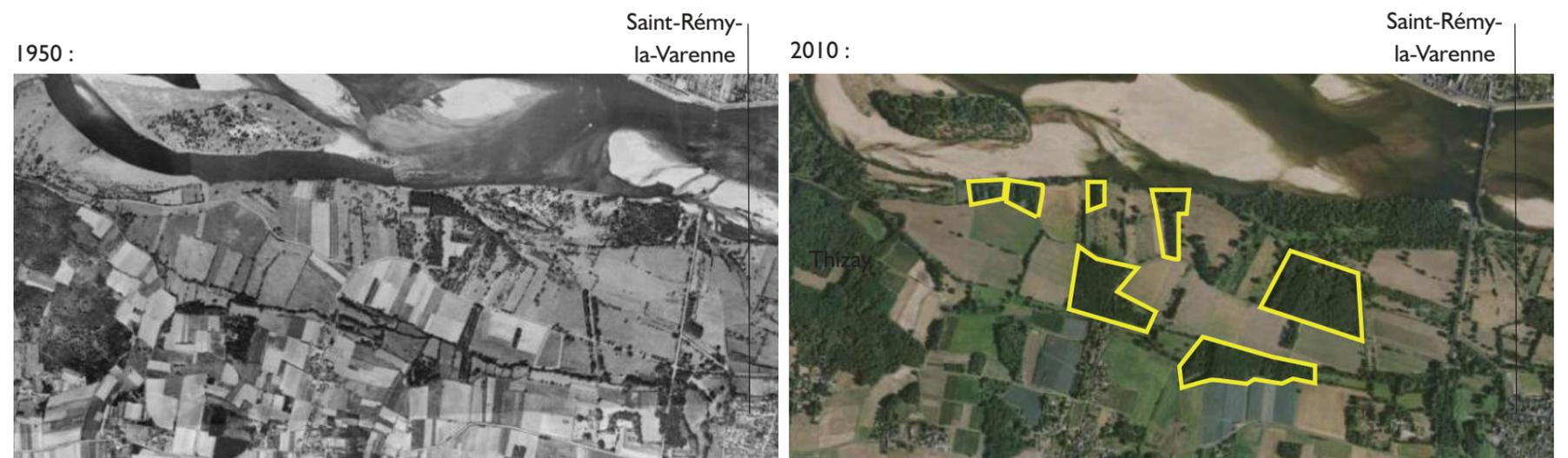
Quelques plantations de peupliers occupent également les espaces entre la levée et le fleuve au niveau du méandre de la commune des Rosiers-sur-Loire.

- Sur la rive gauche, ces boisements volontaires se développent sur les emprises entre le coteau sud et le fleuve. Le phénomène est présent juste en aval de Saumur, jusqu'à Chênehutte et à partir de Saint-Rémy-la-Varenne où la varenne agricole est progressivement investie par les cultures de peupliers.



Depuis cette varenne agricole en rive droite, le rideau opaque formé par les cultures sylvicoles obstrue la lecture du Val

Évolution des peupleraies sur la varenne agricole de Saint-Rémy-la-Varenne



Vue satellite de la varenne de Saint-Rémy-la-Varenne

■ Développement des peupleraies sur la varenne agricole de Saint-Rémy-la-Varenne entre 1950 et 2010

2.3 L'appauvrissement des paysages du fils de l'eau par la disparition des petits motifs arborés.

Conjointement au remembrement, les terres cultivées ont gagné sur les prairies, par des drainages de parcelles et par un remaniement des cours d'eau, faisant disparaître la végétation des berges (ripisylves). La disparition de ces structures végétales contribue à l'appauvrissement des paysages et de la biodiversité du val.

De nombreuses ripisylves sont altérées au sein du val, et notamment sur une séquence de l'Authion à l'est entre Varenne-sur-Loire et Saumur, le long du petit Authion, de la Boire de l'évêque, du ru affluent de l'Authion entre Saumur et Saint Martin de la place, le long du ruisseau des planches aiguës, sur certaines séquences du ruisseau de la Croix Rouge, ou de la Boire des Champs, sur une section du ruisseau des Communs de la Marsaulais au nord de Saint-Mathurin-sur-Loire, le long du vieil Authion,...



L'absence de ripisylve «efface» le ru des Communs dans le grand paysage du val d'Authion

2.4 L'utilisation d'une végétation inadaptée pour les clôtures (prédominance de conifères persistants).

L'utilisation de conifères persistants en limite de parcelles privées est un phénomène récurrent et particulièrement important sur l'ensemble de cette séquence. Toujours vertes, ces haies sont d'ailleurs plus agressives en hiver qu'en été. Cherchant à dissimuler un espace ou un bâtiment, composées

d'espèces mono-spécifiques, elles sont finalement souvent plus gênantes que l'objet qu'elles cherchent à masquer et sont une atteinte à la diversité des paysages et des ambiances du val.



Ce type de clôture végétale banalise le paysage rural caractéristique du Val, Saint-Martin-de-la-Place

3. Une altération de l'esprit des lieux par des aménagements ponctuels :

- qui portent atteinte aux paysages emblématiques du Val (coteau, plaine agricole, ...)

- qui ne s'insèrent pas dans le modèle architectural ligérien (cœur de villes, fronts bâtis, ...)

3.1 Les constructions dont l'implantation porte atteinte au paysage de la V.U.E

Ce sont des éléments ponctuels, en général des bâtiments d'activités industrielles, commerciales. Ces constructions sont une atteinte au paysage de la V.U.E. soit au regard de leur dimensions (bâtiments hors d'échelle), soit au regard de leur emplacement (sur le haut du coteau, en bord de Loire, masquant un élément du patrimoine).

Sur cette séquence, les bâtiments agricoles (hangars) situés en crête de falaises à Turquant sont particulièrement visibles depuis le val et dégradent ponctuellement le paysage du coteau. Toujours en rive gauche, l'implantation de colonnes techniques de grande hauteur sur le rebord du plateau porte atteinte à la V.U.E (silhouette bâtie de la ville et du château)



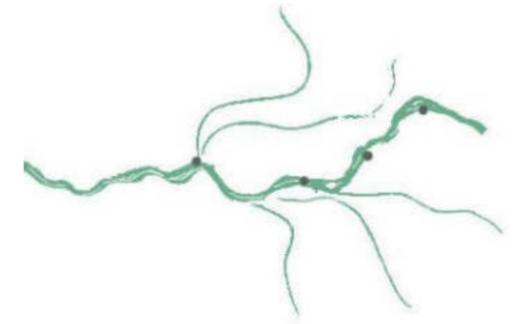
Constructions agricoles imposantes et bien visibles sur le haut du coteau à Turquant

3.2 Les activités de sport et loisirs dans le lit endigué (campings, terrains de sport) qui, par leur implantation ou les équipements qui les accompagnent, portent atteinte à la V.U.E.

Les emprises dédiées aux activités de sport et aux loisirs nuisent aux paysages de la V.U.E., soit par leur implantation qui peut masquer ou porter préjudice à la mise en scène d'éléments majeurs du paysage, soit par le traitement peu qualitatif de leurs abords.

C'est le cas des équipements sportifs Pôle nautique de Saumur/Stade d'Offard et du camping qui s'installent aux deux extrémités de l'île d'Offard à Saumur. Ils constituent un premier plan visible depuis les quais en rive gauche et portent atteinte à la silhouette pittoresque de la ville et du château qui se détachent en arrière-plan. Ici, les talus aux pentes raides, d'aspect technique, accompagnés de mobilier superflu et les surfaces routières en revêtements imperméables contribuent à créer un paysage banal.

Également, on notera les campings de Saint-Martin-de-la-Place et de La Daguenière en rive droite et celui de Gennes en rive gauche. Leur implantation n'est pas un problème en tant que telle si ce n'est les infrastructures (bâtiments, aires de stationnement) qui les accompagnent doivent s'insérer avec finesse dans les paysages du Val.



Bâtiment, clôtures, revêtements en bitume de la piscine municipale dégradent le paysage naturel en bord de Loire à Gennes



Équipements sportifs de l'île Offard aux abords peu séduisants constituant un premier plan devant le château de Saumur

3.3 Le traitement peu adapté des bâtiments agricoles implantés dans le Val (formes, couleurs, emplacements), et de leurs abords (dans le cas des serres, des carrières) qui portent atteinte à la qualité des paysages ruraux ou aux éléments patrimoniaux.

La présence de bâtiments souvent imposants, induits par ces activités, n'est pas un problème dans le paysage agricole de la plaine si tant est que leur implantation, leurs formes, leurs couleurs ou leurs abords restent soignés et qu'ils ne portent pas atteinte aux éléments du patrimoine qui doivent être mis en valeur (obturation des vues sur un édifice remarquable, altération d'un ensemble bâti de qualité, ...).

Les très nombreuses serres implantées dans la plaine agricole en rive droite témoignent de l'importante activité horticole et maraîchère du val d'Anjou. Sans présence de végétation, et selon leur dimension, l'implantation ou l'agencement des volumes, ces serres peuvent être particulièrement marquantes dans le paysage du val. C'est le cas notamment dans le secteur de Villebernier, en amont de Saumur, dans les secteurs de Saint-Martin-de-la-Place, de La Ménittré, de Saint-Mathurin-sur-Loire et de La Bohalle.

Coteau de la rive gauche

Hangar agricole



Cet ensemble de bâtiments agricoles imposants et peu qualitatifs, est marquant dans le paysage du val, au nord des Rosiers-sur-Loire

Château de Saumur



Parfois, lorsqu'elles forment un volume continu important et qu'elles entrent en covisibilité avec un monument remarquable du patrimoine bâti, les serres peuvent porter atteinte à la V.U.E., ici à Saumur

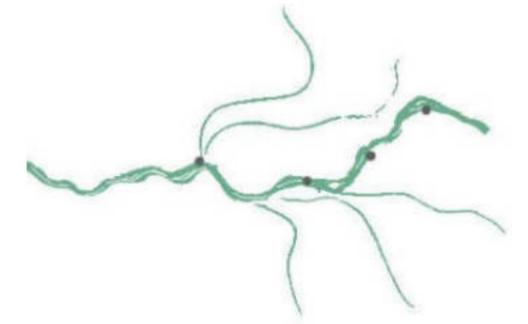
3.4 L'aménagement purement fonctionnel et banalisant d'espaces publics (sols, végétation, mobilier technique,...).

Le Val de Loire accueille de très nombreux visiteurs pour la découverte de ses monuments et des bords de Loire. Les premiers lieux d'accueil sont les aires de stationnements d'où le visiteur pourra laisser sa voiture, obtenir de l'information et se rendre à pied vers son lieu de visite.

- A Souzay-Champigny, l'image routière du port, avec un espace de stationnement important en enrobé, constitue un premier plan peu qualitatif à la silhouette bâtie du bourg et ne met pas en valeur cet élément de patrimoine lié à la navigation et participant à la V.U.E.

- A Saumur, l'image routière des quais en rive gauche et la persistance de parkings en bords de fleuve dévalorisent les rives de la Loire et rendent difficile leur appropriation. Peu d'espaces restent appropriables par les piétons et la route crée un effet de coupure entre le front bâti et les bords du fleuve.

- Entre La Ménitricé et les-Rosiers-sur-Loire, sur la RD952, l'aménagement de l'aire de pique-nique du Verdeley ne met pas assez en scène la Loire et ses berges.



Aires de stationnement sur les quais qui dévalorisent le rapport entre le fleuve et le front bâti de Saumur



Aire de pique-nique qui ne met pas en valeur le rapport avec le fleuve aux Rosiers-sur-Loire



Aménagement routier avec des revêtements peu qualitatifs (enrobé) sur les espaces publics des bords de Loire, Souzay-Champigny

3.5 L'implantation d'infrastructures sans prise en compte du contexte (les carrefours routiers, les routes, les pylônes électriques et antennes).

Sur cette séquence, certaines infrastructures routières perturbent le paysage pittoresque de la V.U.E. :

Les pylônes électriques :

L'importance du réseau câblé électrique et téléphonique hors-sol sur certain secteur est une problématique avec un impact très fort pour les paysages du Val. Cependant, peu de lignes à haute tension traversent le val sur cette séquence. De manière générale, on remarque encore un nombre important de réseaux aériens qui dévalorisent les traversées des bourgs et villages du Val.

Les lignes de chemins de fer :

Les passages surélevés liés à la voie ferrée sur la rive droite, espacés de 3/4 kilomètres sur ce linéaire, sont marquants dans le paysage du val. Ces ouvrages de franchissement techniques, générant d'importants travaux de terrassements sont visibles depuis la plaine mais aussi depuis les coteaux et crêtes.



Aménagement technique des abords de la voie ferrée qui, même lorsqu'il cherche à dissimuler (haie végétale), perturbe le front bâti de la rive nord de Saumur



Réseaux aériens encombrant les espaces publics des bourgs et nuisent à la lisibilité de ces paysages villageois, Villebernier

4. Une dégradation des éléments du patrimoine :

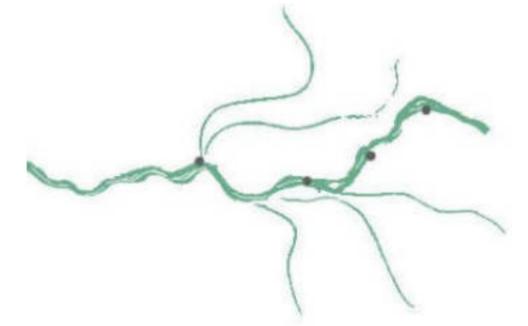
- qui portent atteinte à la richesse historique et architecturale emblématique du Val de Loire
- qui effacent la mémoire de la Loire navigable

4.1 Le manque d'entretien des ouvrages liés à la navigation et à la protection des crues (ports, quais, cales, duits, levées, murs, chemins de halage,...).

Préservés et reconnus pour le témoignage qu'ils apportent de la grande époque de la navigation, ces ouvrages ne sont pas toujours valorisés et suffisamment entretenus, tendant à disparaître sous la végétation spontanée.

- A Saumur, les perrés, les cales, les levées, sont recouverts sur certaines séquences par une végétation spontanée qui contribue à les fragiliser. Par ailleurs, le stationnement organisé sur les bords de Loire nuit également à ce patrimoine.

- Sur cette séquence, on note plusieurs secteurs où les levées sont recouvertes de parement en béton côté fleuve, masquant les appareillages en pierre et donnant à ces ouvrages un aspect technique. C'est le cas à Saint-Mathurin-sur-Loire et Saint-Clément-des-Levées.



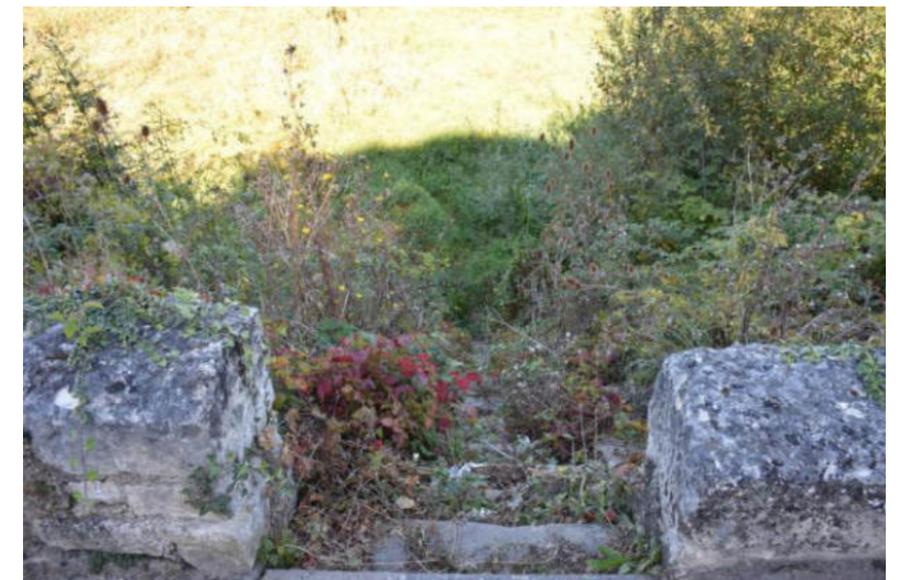
Une végétation spontanée qui dévalorise ce bord de Loire ouvragé



Bande enfrichée masquant le muret coiffant la levée à La Bohalle



Aspect peu qualitatif de la levée (parement béton vieillissant, Saint-Mathurin-sur-Loire



Une végétation spontanée qui colonise et fragilise les parements et escaliers à Souzay-Champigny

4.2 La suppression ou l'altération des alignements d'arbres sur les axes majeurs de la V.U.E.

Les arbres sont des éléments vivants. Ils peuvent, par conséquent, disparaître (fin de vie), être fragilisés ou perdre leur caractère majestueux (par une taille trop sévère).

La restauration récente du double alignement de l'avenue Charles de Gaulle/rue de Rouen à Saumur requalifie la Grande Percée, axe structurant à l'échelle de la ville.



L'aménagement très minéral et routier des abords de la piscine municipale de Genne met peu en valeur ce mail arboré en front de Loire

5. Les dynamiques agricoles qui simplifient les paysages ruraux :

- en déréglant la fonction productrice par l'abandon des terres fertiles
- en ouvrant des opportunités aux espaces constructibles au détriment des espaces agricoles

5.1 La déprise agricole et les friches

En rive droite, des parcelles en friche sont présentes principalement dans le val d'Authion, au nord de Villebernier ainsi qu'entre Saint-Mathurin-sur-Loire et Andard.

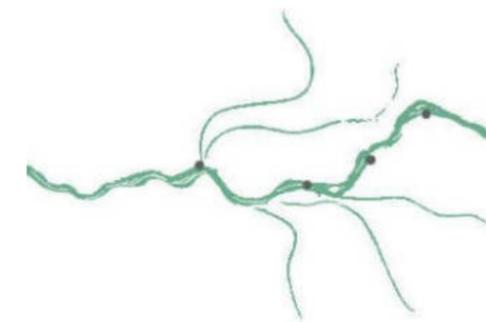
En rive gauche, des friches se développent sur le plateau Saumurois sur des parcelles anciennement occupées par des cultures céréalières ou viticoles. On retrouve des secteurs enfrichés en remontant le vallon de La Matignière, en limite d'urbanisation au sud de Bagneux, sur les rebords de plateau de Chênehutte, Trèves et Gennes.

5.2 L'érosion du bocage

Sur le val d'Authion dans le secteur de Saint-Mathurin-sur-Loire, on remarque que la structure du bocage est différente des autres séquences de part la taille des sujets qui les composent (arborée) et leur emplacement dans le prolongement des ensembles bâtis qui s'étirent parallèlement à la Loire. Une partie de ces structures arborées a disparu et d'autres sont menacés par le développement des peupleraies.



Simplification de la maille bocagère du Val d'Authion entre 1950 et 2016. exemple au nord de Saint-Mathurin-sur-Loire



3 // Enjeux et préconisations

Les préconisations des cartes qui suivent sont à prendre en compte en les conciliant avec les prescriptions issues d'autres considérations (telles que l'entretien des digues et du lit du fleuve). A cette échelle (1/50 000e) les limites sont indicatives, une prise en compte des documents détaillés est nécessaire.



Enjeux et préconisations

ORIENTATION 1 :

Préserver et valoriser le patrimoine et les espaces remarquables

1.1 Préserver le patrimoine bâti ligérien et 1.2 Aménager en conservant l'esprit des lieux

- Les châteaux
- Les édifices religieux
- Les coeurs de villes, villages et les ensembles bâtis ruraux de qualité
- Les parcs et les jardins
- Les perspectives et les allées plantées liées aux châteaux
- Les fronts bâtis
- ▲▲▲ L'habitat troglodytique
- Les fermes isolées
- Les alignements d'arbres liés au patrimoine

1.3 Restaurer et entretenir les ouvrages liés à la navigation

- Restaurer et entretenir les quais, rampes, murets, perrés, déversoirs, etc.
- Entretenir les levées

1.4 Ouvrir la ville sur le fleuve et valoriser les espaces publics en bords de Loire

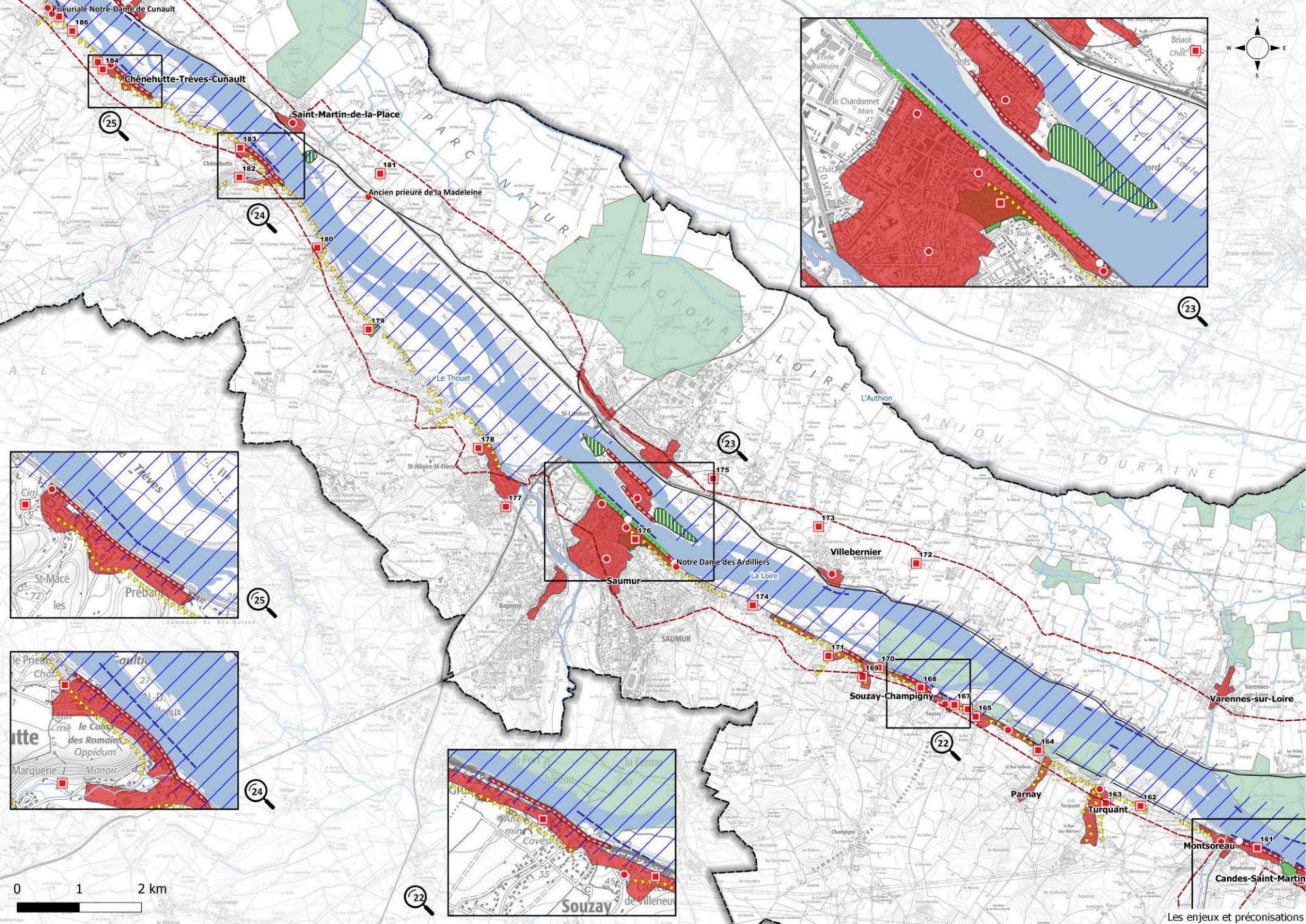
- Aménager dans l'esprit des lieux les espaces publics d'accueil

1.5 Préserver le réservoir et le corridor biologique constitués par la Loire et ses affluents

- Préserver les paysages de bocages et de prairies
- Préserver les cours d'eau
- ✓ Préserver les prairies alluviales et favoriser la re-cr ation de prairies si suppression de boisements
- Soigner l'insertion des activités de sports et loisirs

P rim tre Unesco

- Zone tampon
- Zone coeur





Traversée de l'Authion

Enjeux et préconisations

ORIENTATION 1 :

Préserver et valoriser le patrimoine et les espaces remarquables

1.1 Préserver le patrimoine bâti ligérien et 1.2 Aménager en conservant l'esprit des lieux

- Les châteaux
- Les édifices religieux
- Les coeurs de villes, villages et les ensembles bâtis ruraux de qualité
- Les parcs et les jardins
- Les perspectives et les allées plantées liées aux châteaux
- Les fronts bâtis
- ▲▲▲ L'habitat troglodytique
- Les fermes isolées
- Les alignements d'arbres liés au patrimoine

1.3 Restaurer et entretenir les ouvrages liés à la navigation

- Restaurer et entretenir les quais, rampes, murets, perrés, déversoirs, etc.
- Entretenir les levées

1.4 Ouvrir la ville sur le fleuve et valoriser les espaces publics en bords de Loire

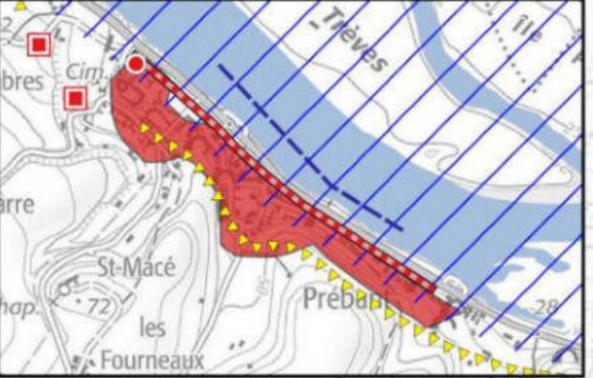
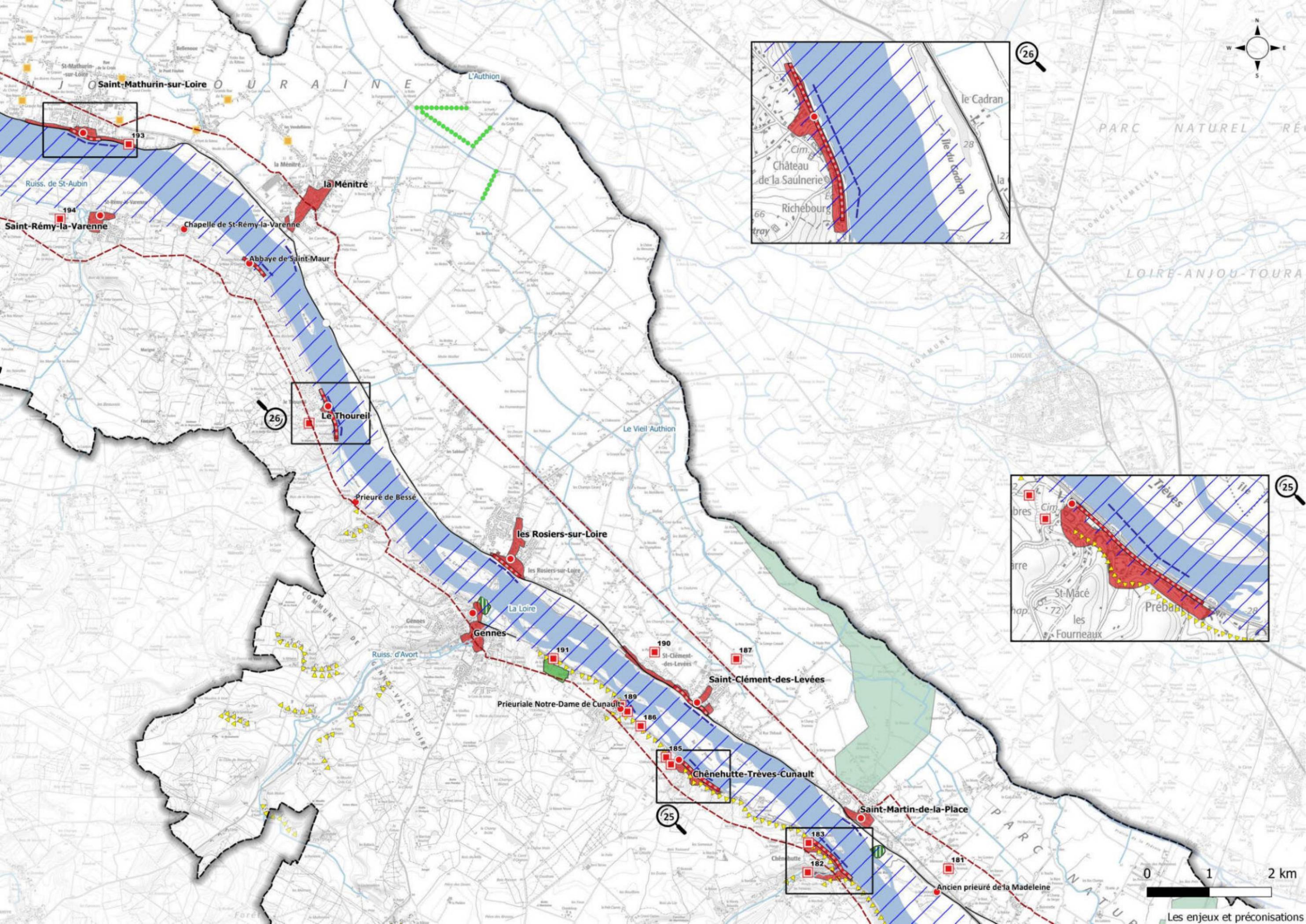
- Aménager dans l'esprit des lieux les espaces publics d'accueil

1.5 Préserver le réservoir et le corridor biologique constitués par la Loire et ses affluents

- Préserver les paysages de bocages et de prairies
- Préserver les cours d'eau
- ✓ Préserver les prairies alluviales et favoriser la re-création de prairies si suppression de boisements
- Soigner l'insertion des activités de sports et loisirs

Périmètre Unesco

- Zone tampon
- Zone coeur



Les enjeux et préconisations

Enjeux et préconisations

ORIENTATION 1 :

Préserver et valoriser le patrimoine et les espaces remarquables

1.1 Préserver le patrimoine bâti ligérien et 1.2 Aménager en conservant l'esprit des lieux

- Les châteaux
- Les édifices religieux
- Les coeurs de villes, villages et les ensembles bâtis ruraux de qualité
- Les parcs et les jardins
- Les perspectives et les allées plantées liées aux châteaux
- Les fronts bâtis
- ▲▲▲ L'habitat troglodytique
- Les fermes isolées
- Les alignements d'arbres liés au patrimoine

1.3 Restaurer et entretenir les ouvrages liés à la navigation

- Restaurer et entretenir les quais, rampes, murets, perrés, déversoirs, etc.
- Entretien des levées

1.4 Ouvrir la ville sur le fleuve et valoriser les espaces publics en bords de Loire

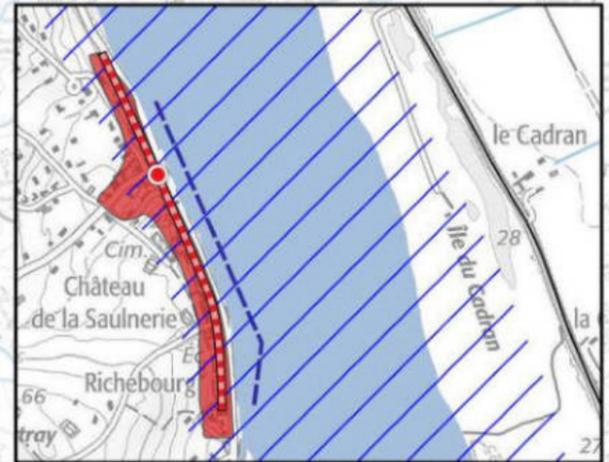
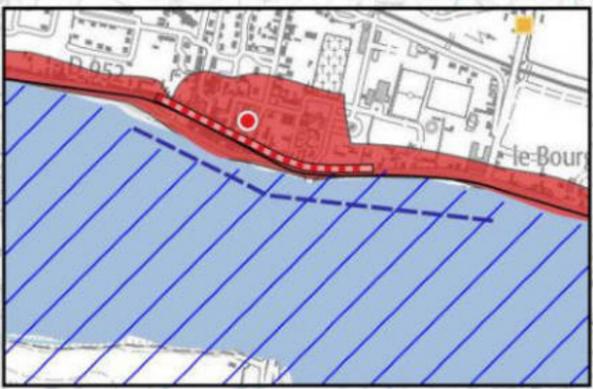
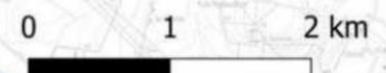
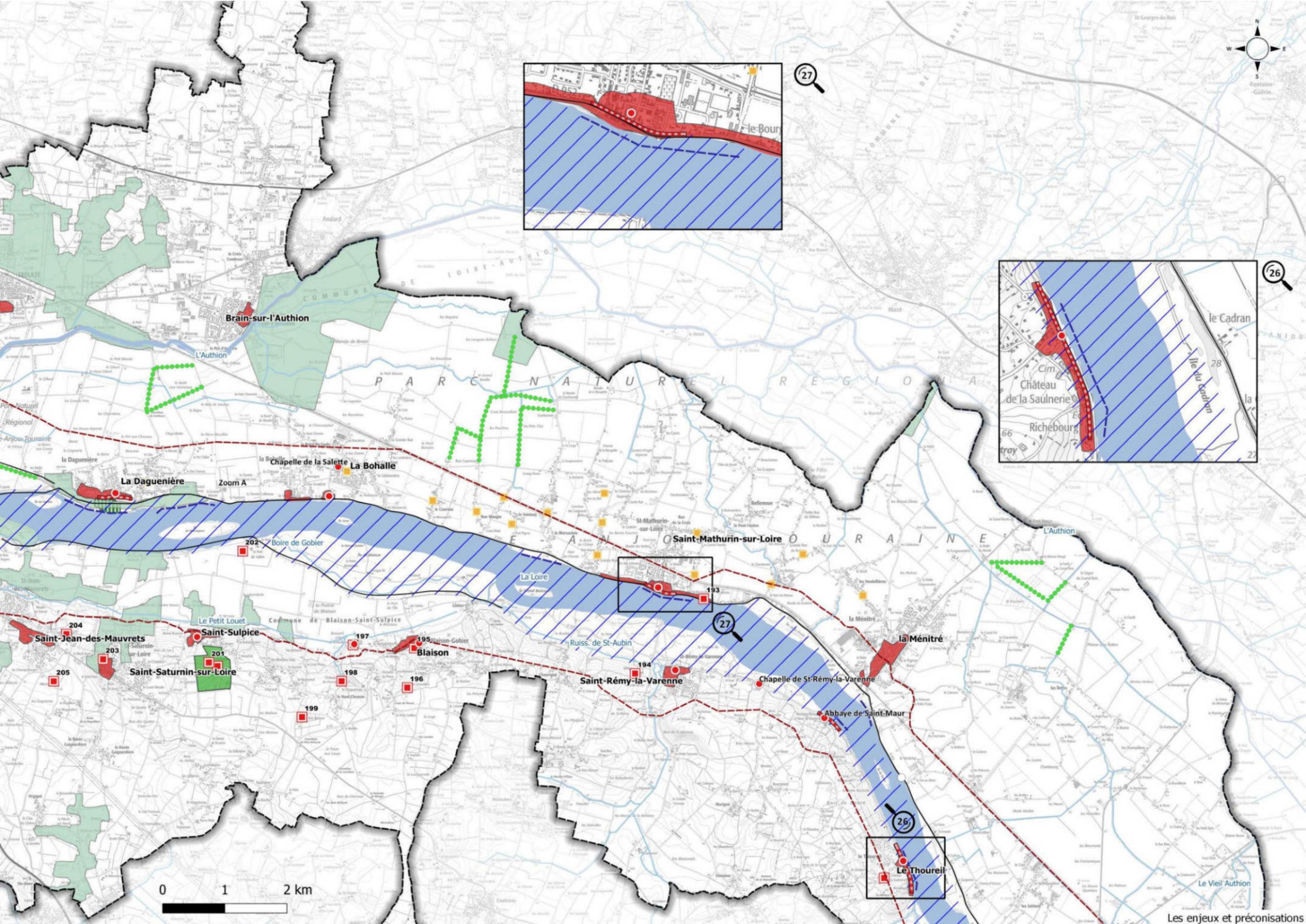
- Aménager dans l'esprit des lieux les espaces publics d'accueil

1.5 Préserver le réservoir et le corridor biologique constitués par la Loire et ses affluents

- Préserver les paysages de bocages et de prairies
- Préserver les cours d'eau
- ✓ Préserver les prairies alluviales et favoriser la re-création de prairies si suppression de boisements
- Soigner l'insertion des activités de sports et loisirs

Périmètre Unesco

- Zone tampon
- Zone coeur



Brain-sur-l'Authion

L'Authion

Chapelle de la Salette La Bohalle

La Daguenière

Zoom A

Boire de Gobier

Saint-Mathurin-sur-Loire

La Loire

Le Petit Louet

Saint-Jean-des-Mauvrets

Saint-Sulpice

Saint-Saturnin-sur-Loire

Blaison

Saint-Rémy-la-Varenne

la Ménittré

Chapelle de St-Rémy-la-Varenne

Abbaye de Saint-Maur

Le Thourell

Enjeux et préconisations

ORIENTATION 2 : Maintenir les paysages ouverts du Val et les vues sur la Loire

2.1 Préserver les paysages jardinés liés aux cultures spécialisées

 Les petites parcelles maraîchères
(présence autour de l'item)

 Les paysages horticoles et les vergers

2.2 Maintenir les paysages viticoles

 Les vignes

2.3 Eviter la fermeture des paysages du Val en maintenant des prairies alluviales

 Maintenir les ouvertures ponctuelles sur le fleuve
depuis les routes

 Maintenir les grandes ouvertures visuelles sur
la plaine et sur le fleuve depuis les routes

 Préserver les ouvertures ponctuelles depuis les
cheminements de bord de Loire

2.4 Concilier grandes cultures et paysages de qualité

Préserver les structures arborées dans la plaine agricole
(haies, bosquets, etc.)

2.5 Intégrer les bâtiments agricoles

 Soigner la qualité paysagère des abords et
des aménagements autour des bâtiments

ORIENTATION 3 : Maîtriser l'étalement urbain

3.1 Eviter les extensions urbaines diffuses

3.2 Eviter l'urbanisation des flancs et des hauts de coteaux / terrasses

 Eviter l'urbanisation des flancs
et des hauts de coteaux / terrasses

3.3 Maintenir les coupures vertes entre les zones urbaines



 Maintenir les coupures vertes entre les zones urbaines

ORIENTATION 4 : Organiser le développement urbain

4.6 Insérer et requalifier les zones d'activités

 Insérer et requalifier les zones d'activités

ORIENTATION 6 : Valoriser les entrées et les axes de découverte du site

6.1 Requalifier les grands axes de découverte le long du fleuve

 Préserver les routes paysages en limitant au maximum les
équipements routiers (glissières, panneaux, signalisation
horizontale, bas-côtés minéralisés, etc.)

 Requalifier les points noirs routiers en tenant compte du
contexte dans lequel ils s'insèrent

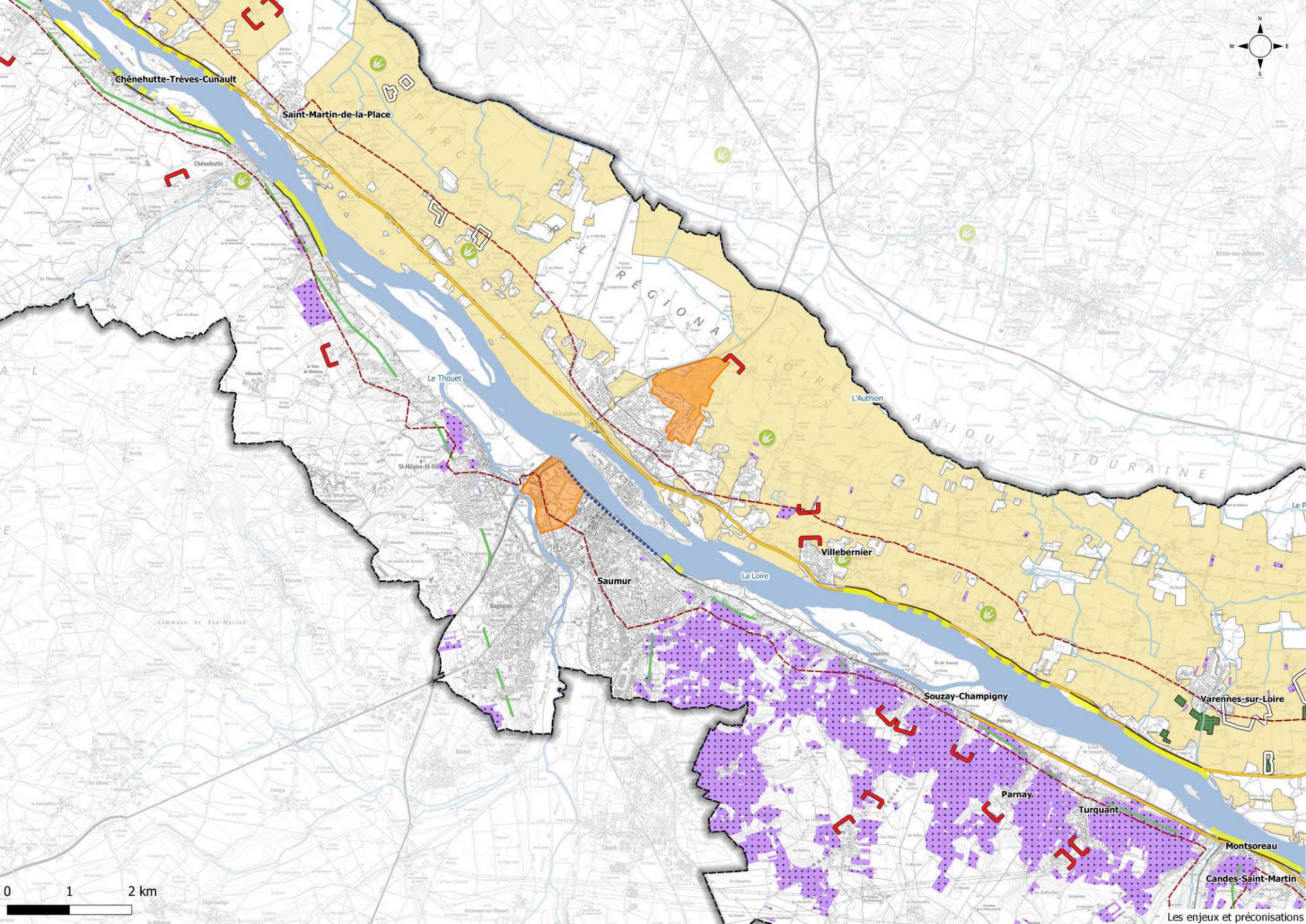
6.2 Préserver les alignements d'arbres le long des routes et favoriser des plantations supplémentaires

 Restaurer les alignements d'arbres remarquables
liés au patrimoine

Périmètre Unesco

 Zone tampon

 Zone coeur



Chênehutte-Trèves-Cunault

Saint-Martin-de-la-Place

Chênehutte

Le Thouet

St-Hilaire-St-Flo

Saumur

Villebernier

La Loire

Souzay-Champigny

Varennes-sur-Loire

Parnay

Turquant

Montsoreau

Candes-Saint-Martin

0 1 2 km

Les enjeux et préconisations

Enjeux et préconisations

ORIENTATION 2 : Maintenir les paysages ouverts du Val et les vues sur la Loire

2.1 Préserver les paysages jardinés liés aux cultures spécialisées

 Les petites parcelles maraîchères
(présence autour de l'item)

 Les paysages horticoles et les vergers

2.2 Maintenir les paysages viticoles

 Les vignes

2.3 Eviter la fermeture des paysages du Val en maintenant des prairies alluviales

 Maintenir les ouvertures ponctuelles sur le fleuve
depuis les routes

 Maintenir les grandes ouvertures visuelles sur
la plaine et sur le fleuve depuis les routes

 Préserver les ouvertures ponctuelles depuis les
cheminements de bord de Loire

2.4 Concilier grandes cultures et paysages de qualité

Préserver les structures arborées dans la plaine agricole
(haies, bosquets, etc.)

2.5 Intégrer les bâtiments agricoles

 Soigner la qualité paysagère des abords et
des aménagements autour des bâtiments

ORIENTATION 3 : Maîtriser l'étalement urbain

3.1 Eviter les extensions urbaines diffuses

3.2 Eviter l'urbanisation des flancs et des hauts de coteaux / terrasses

 Eviter l'urbanisation des flancs
et des hauts de coteaux / terrasses

3.3 Maintenir les coupures vertes entre les zones urbaines



Maintenir les coupures vertes entre les zones urbaines

ORIENTATION 4 : Organiser le développement urbain

4.6 Insérer et requalifier les zones d'activités

 Insérer et requalifier les zones d'activités

ORIENTATION 6 : Valoriser les entrées et les axes de découverte du site

6.1 Requalifier les grands axes de découverte le long du fleuve

 Préserver les routes paysages en limitant au maximum les
équipements routiers (glissières, panneaux, signalisation
horizontale, bas-côtés minéralisés, etc.)

 Requalifier les points noirs routiers en tenant compte du
contexte dans lequel ils s'insèrent

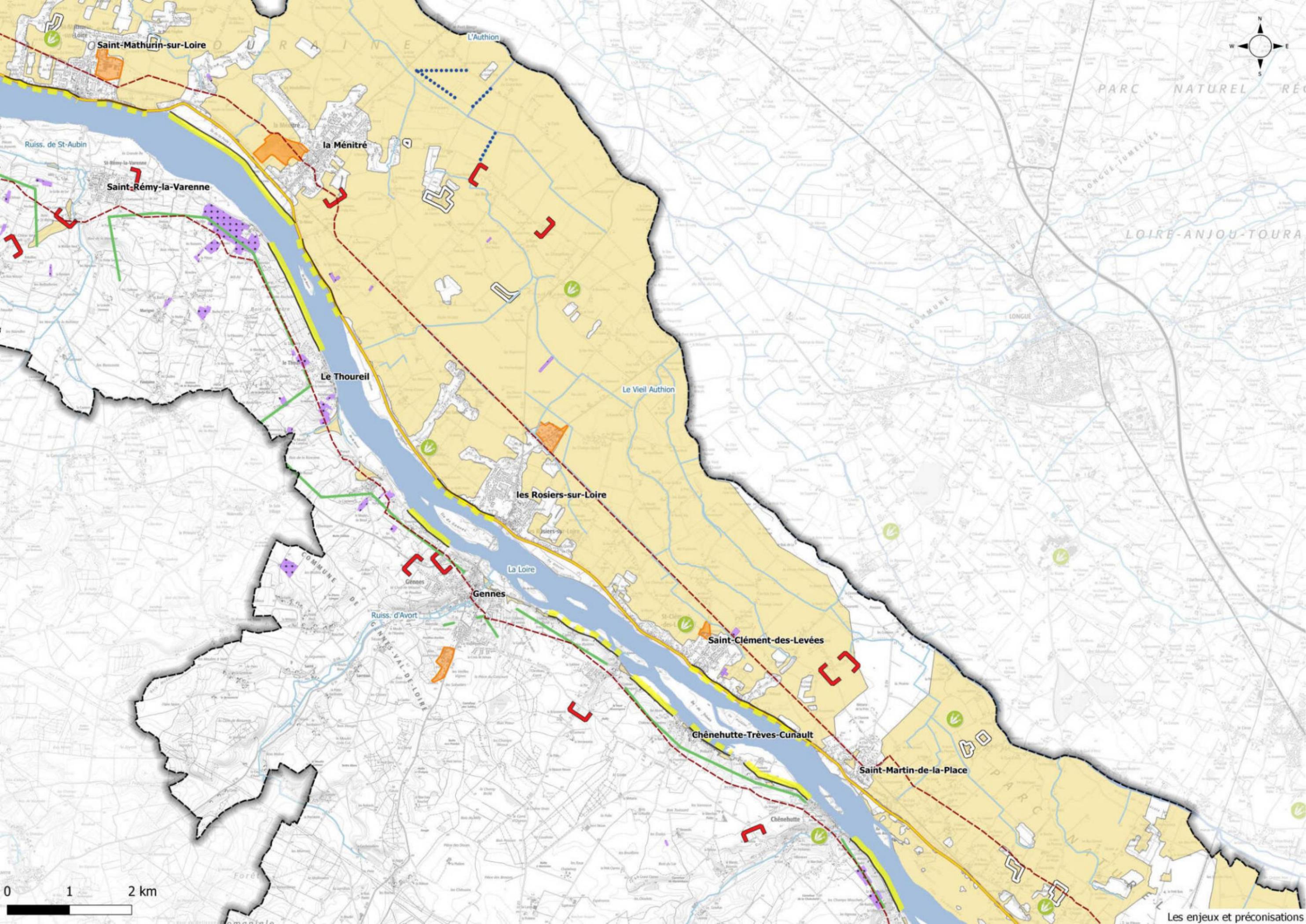
6.2 Préserver les alignements d'arbres le long des routes et favoriser des plantations supplémentaires

 Restaurer les alignements d'arbres remarquables
liés au patrimoine

Périmètre Unesco

 Zone tampon

 Zone coeur



Enjeux et préconisations

ORIENTATION 2 : Maintenir les paysages ouverts du Val et les vues sur la Loire

2.1 Préserver les paysages jardinés liés aux cultures spécialisées

 Les petites parcelles maraîchères
(présence autour de l'item)

 Les paysages horticoles et les vergers

2.2 Maintenir les paysages viticoles

 Les vignes

2.3 Eviter la fermeture des paysages du Val en maintenant des prairies alluviales

 Maintenir les ouvertures ponctuelles sur le fleuve
depuis les routes

 Maintenir les grandes ouvertures visuelles sur
la plaine et sur le fleuve depuis les routes

 Préserver les ouvertures ponctuelles depuis les
cheminements de bord de Loire

2.4 Concilier grandes cultures et paysages de qualité

Préserver les structures arborées dans la plaine agricole
(haies, bosquets, etc.)

2.5 Intégrer les bâtiments agricoles

 Soigner la qualité paysagère des abords et
des aménagements autour des bâtiments

ORIENTATION 3 : Maîtriser l'étalement urbain

3.1 Eviter les extensions urbaines diffuses

3.2 Eviter l'urbanisation des flancs et des hauts de coteaux / terrasses

 Eviter l'urbanisation des flancs
et des hauts de coteaux / terrasses

3.3 Maintenir les coupures vertes entre les zones urbaines



Maintenir les coupures vertes entre les zones urbaines

ORIENTATION 4 : Organiser le développement urbain

4.6 Insérer et requalifier les zones d'activités

 Insérer et requalifier les zones d'activités

ORIENTATION 6 : Valoriser les entrées et les axes de découverte du site

6.1 Requalifier les grands axes de découverte le long du fleuve

 Préserver les routes paysages en limitant au maximum les
équipements routiers (glissières, panneaux, signalisation
horizontale, bas-côtés minéralisés, etc.)

 Requalifier les points noirs routiers en tenant compte du
contexte dans lequel ils s'insèrent

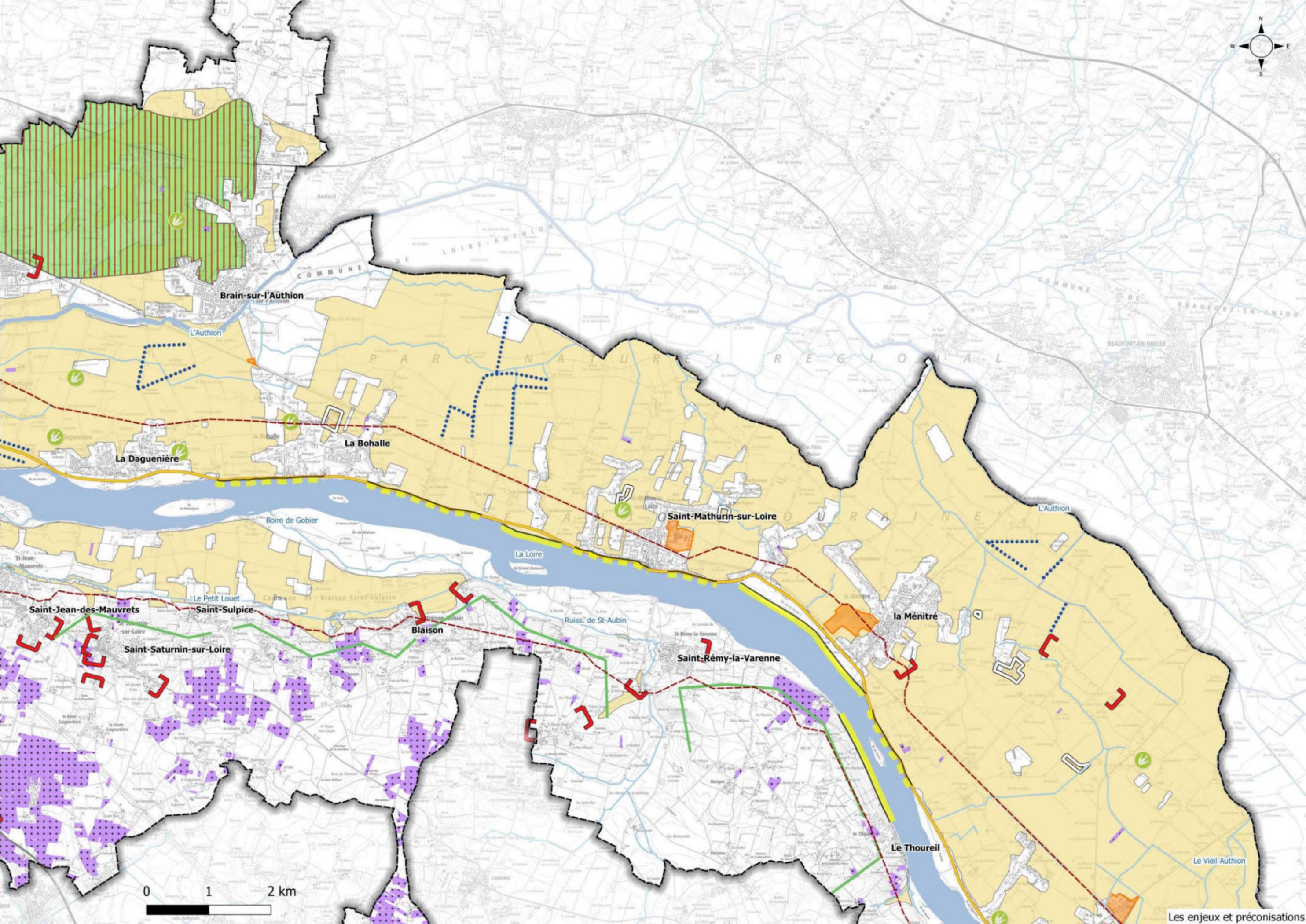
6.2 Préserver les alignements d'arbres le long des routes et favoriser des plantations supplémentaires

 Restaurer les alignements d'arbres remarquables
liés au patrimoine

Périmètre Unesco

 Zone tampon

 Zone coeur

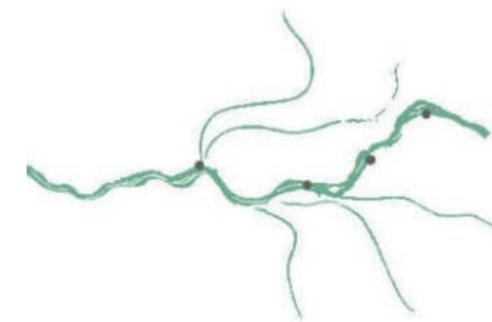


0 1 2 km

Les enjeux et préconisations



Le paysage des falaises de calcaire blanc, Turquant



4 // Les vues

Les points de vues

planche 1

 Vues sur la vallée depuis les coteaux :

En rive droite, la levée construite au plus près de la berge de la Loire (accueillant la RD952) offre un promontoire permettant d'apprécier l'étendue de la plaine agricole, marquée par l'horizon boisé du plateau baugeois au

nord. On retrouve des ouvertures remarquables entre Saint-Clément-des-Levées et Les-Rosiers-sur-Loire ainsi qu'entre Saint-Mathurin-sur-Loire et La Bohalle.

 Vues sur la Loire depuis le lit majeur :

 Continuité des vues sur le tronçon

En rive gauche, une ripisylve dense limite les points de vue sur le fleuve, même lorsque la RD751 longe le cours d'eau en pied du coteau sud. Les quais de la Loire à Saumur offrent de belles perspectives sur le fleuve. On retrouve également d'amples ouvertures depuis les ponts, notamment le

pont Cessart en cœur de ville de Saumur, ou le pont de Saint-Mathurin-sur-Loire. Enfin, on retrouve deux ouvertures remarquables sur la Loire depuis la rive gauche entre Trèves et Gennes.

 - Vues sur un monument

 - Vues sur un front bâti

 Continuité des vues sur le tronçon

La silhouette de la ville de Saumur dominée par le château est bien visible depuis les berges opposées, que ce soit depuis l'île d'Offart ou depuis la rive droite, mais elle pourrait être valorisée d'avantage. Le château, sur son éperon rocheux se repère au loin notamment depuis la plaine agricole en rive droite.

cession de vues remarquables sur les falaises de tuffeau coiffées de parcelles viticoles, et sur l'habitat troglodytique d'une grande valeur patrimoniale qu'elles accueillent.

Un point de vue majeur met en scène l'abbaye de Saint-Maur, riche patrimoine architectural, depuis le port de La Ménitrie, sur la rive opposée.

En amont de Saumur, la RD947 qui passe en pied de coteau offre une suc-

Enjeux et préconisations :

ORIENTATION 4 :

Préserver les belvédères et les points de vue remarquables

-  Vue à préserver
-  Vue à valoriser, à aménager
-  Vue à retrouver

-  Les châteaux
-  Les abbayes, les églises

-  Cône de vue
-  Vue panoramique à 180°
-  Vue panoramique à 360°
-  Vue majeure
-  Vue intéressante
-  Direction vers l'objet ciblé par le point de vue

Périmètre Unesco :

-  Zone tampon
-  Zone coeur

Les points de vues



Les points de vues

planche 2

 Vues sur la vallée depuis les coteaux :

En rive droite, la levée construite au plus près de la berge de la Loire (accueillant la RD952) offre un promontoire permettant d'apprécier l'étendue de la plaine agricole, marquée par l'horizon boisé du plateau baugeois au

nord. On retrouve des ouvertures remarquables entre Saint-Clément-des-Levées et Les-Rosiers-sur-Loire ainsi qu'entre Saint-Mathurin-sur-Loire et La Bohalle.

 Vues sur la Loire depuis le lit majeur :

 Continuité des vues sur le tronçon

En rive gauche, une ripisylve dense limite les points de vue sur le fleuve, même lorsque la RD751 longe le cours d'eau en pied du coteau sud. Les quais de la Loire à Saumur offrent de belles perspectives sur le fleuve. On retrouve également d'amples ouvertures depuis les ponts, notamment le

pont Cessart en cœur de ville de Saumur, ou le pont de Saint-Mathurin-sur-Loire. Enfin, on retrouve deux ouvertures remarquables sur la Loire depuis la rive gauche entre Trèves et Gennes.

 - Vues sur un monument

 - Vues sur un front bâti

 Continuité des vues sur le tronçon

La silhouette de la ville de Saumur dominée par le château est bien visible depuis les berges opposées, que ce soit depuis l'île d'Offart ou depuis la rive droite, mais elle pourrait être valorisée d'avantage. Le château, sur son éperon rocheux se repère au loin notamment depuis la plaine agricole en rive droite.

cession de vues remarquables sur les falaises de tuffeau coiffées de parcelles viticoles, et sur l'habitat troglodytique d'une grande valeur patrimoniale qu'elles accueillent.

Un point de vue majeur met en scène l'abbaye de Saint-Maur, riche patrimoine architectural, depuis le port de La Ménitré, sur la rive opposée.

En amont de Saumur, la RD947 qui passe en pied de coteau offre une suc-

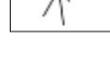
Enjeux et préconisations :

ORIENTATION 4 :

Préserver les belvédères et les points de vue remarquables

-  Vue à préserver
-  Vue à valoriser, à aménager
-  Vue à retrouver

-  Les châteaux
-  Les abbayes, les églises

-  Cône de vue
-  Vue panoramique à 180°
-  Vue panoramique à 360°
-  Vue majeure
-  Vue intéressante
-  Direction vers l'objet ciblé par le point de vue

Périmètre Unesco :

-  Zone tampon
-  Zone coeur

Les points de vues



Les points de vues

planche 3

 Vues sur la vallée depuis les coteaux :

En rive droite, la levée construite au plus près de la berge de la Loire (accueillant la RD952) offre un promontoire permettant d'apprécier l'étendue de la plaine agricole, marquée par l'horizon boisé du plateau baugeois au

nord. On retrouve des ouvertures remarquables entre Saint-Clément-des-Levées et Les-Rosiers-sur-Loire ainsi qu'entre Saint-Mathurin-sur-Loire et La Bohalle.

 Vues sur la Loire depuis le lit majeur :

 Continuité des vues sur le tronçon

En rive gauche, une ripisylve dense limite les points de vue sur le fleuve, même lorsque la RD751 longe le cours d'eau en pied du coteau sud. Les quais de la Loire à Saumur offrent de belles perspectives sur le fleuve. On retrouve également d'amples ouvertures depuis les ponts, notamment le

pont Cessart en cœur de ville de Saumur, ou le pont de Saint-Mathurin-sur-Loire. Enfin, on retrouve deux ouvertures remarquables sur la Loire depuis la rive gauche entre Trèves et Gennes.

 - Vues sur un monument

 - Vues sur un front bâti

 Continuité des vues sur le tronçon

La silhouette de la ville de Saumur dominée par le château est bien visible depuis les berges opposées, que ce soit depuis l'île d'Offart ou depuis la rive droite, mais elle pourrait être valorisée d'avantage. Le château, sur son éperon rocheux se repère au loin notamment depuis la plaine agricole en rive droite.

cession de vues remarquables sur les falaises de tuffeau coiffées de parcelles viticoles, et sur l'habitat troglodytique d'une grande valeur patrimoniale qu'elles accueillent.

Un point de vue majeur met en scène l'abbaye de Saint-Maur, riche patrimoine architectural, depuis le port de La Ménitré, sur la rive opposée.

En amont de Saumur, la RD947 qui passe en pied de coteau offre une suc-

Enjeux et préconisations :

ORIENTATION 4 :

Préserver les belvédères et les points de vue remarquables

-  Vue à préserver
-  Vue à valoriser, à aménager
-  Vue à retrouver

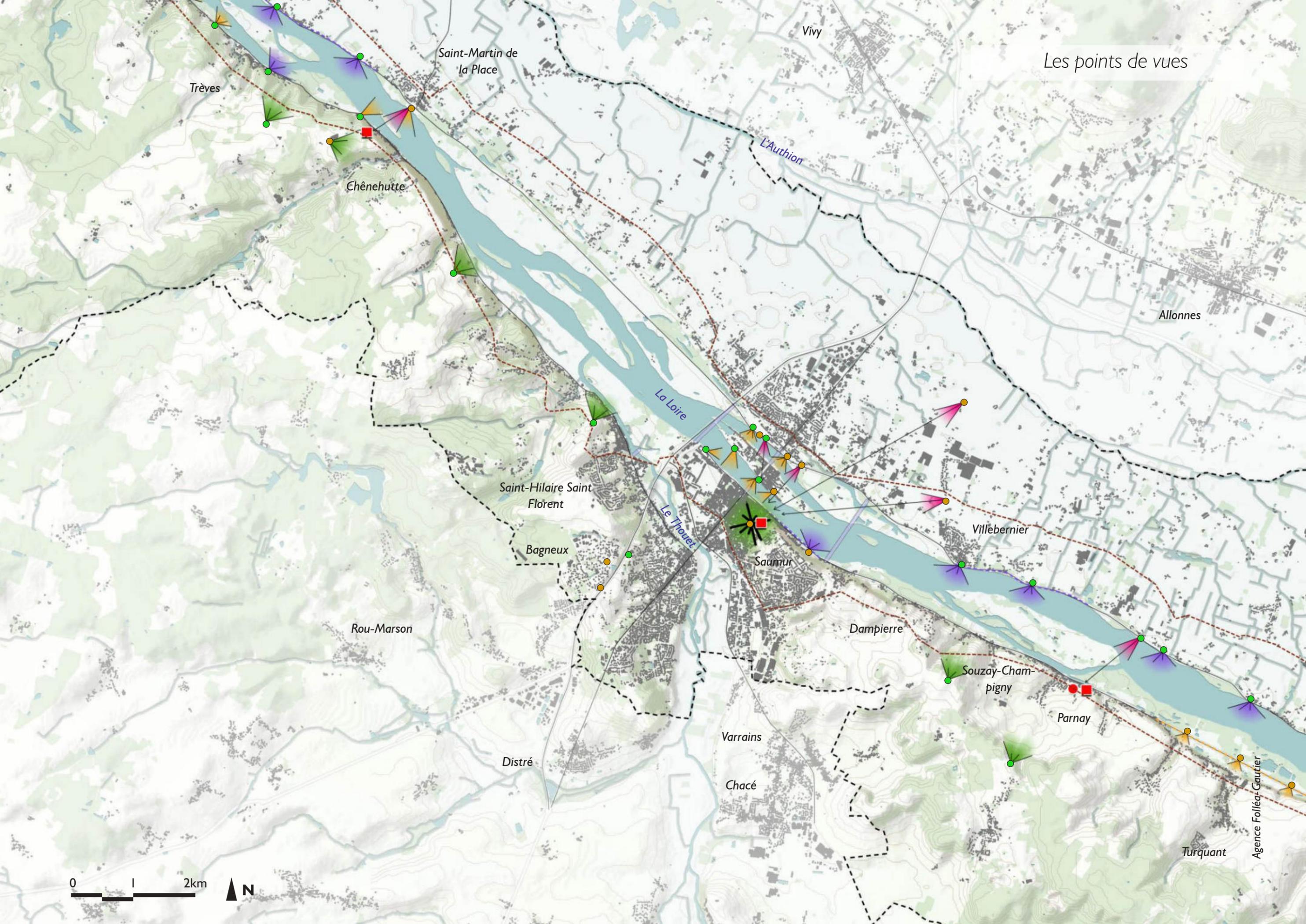
-  Les châteaux
-  Les abbayes, les églises

-  Cône de vue
-  Vue panoramique à 180°
-  Vue panoramique à 360°
-  Vue majeure
-  Vue intéressante
-  Direction vers l'objet ciblé par le point de vue

Périmètre Unesco :

-  Zone tampon
-  Zone coeur

Les points de vues



Légende illustrée

4 vues majeures sont identifiées sur ce secteur du Val. Elles font chacune l'objet d'une fiche descriptive détaillée visant à qualifier l'intérêt qu'elles suscitent, les enjeux qui les

concernent. Elles seront accompagnées d'illustrations qui développent les préconisations à mettre en oeuvre pour répondre aux enjeux répertoriés

I. Vue majeure : **depuis les terrasses du château de Saumur sur la vallée**

ENJEU : À VALORISER

Intérêt :

Il constitue le point de vue le plus spectaculaire sur le patrimoine emblématique du Val de Loire Unesco de cette séquence de la Grande Vallée. Les terrasses du château offrent un promontoire remarquable permettant d'admirer la ville de Saumur qui s'est construite sur le fleuve, à flanc de coteau : constructions en étages, façades blanches de calcaire de tuffeau associées aux toitures bleutées en ardoise. Au loin, les pentes boisées des contreforts du plateau baugeois marquent la limite du val.

Préconisations :

- Pas de préconisation particulière



Point de vue depuis le belvédère ouest du château



Point de vue depuis les terrasses nord du château

2. Vue majeure : **Sur le château et la ville de Saumur depuis la plaine agricole en rive droite**

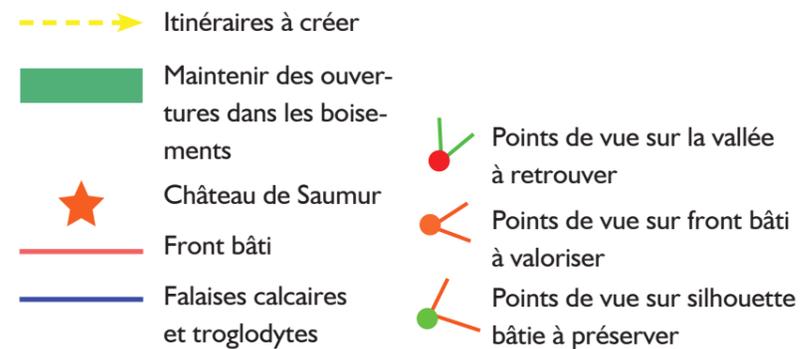
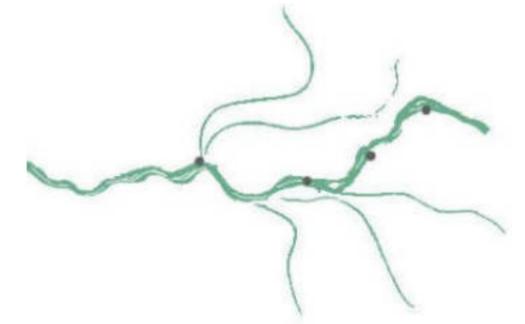
ENJEU : À VALORISER

Intérêt :

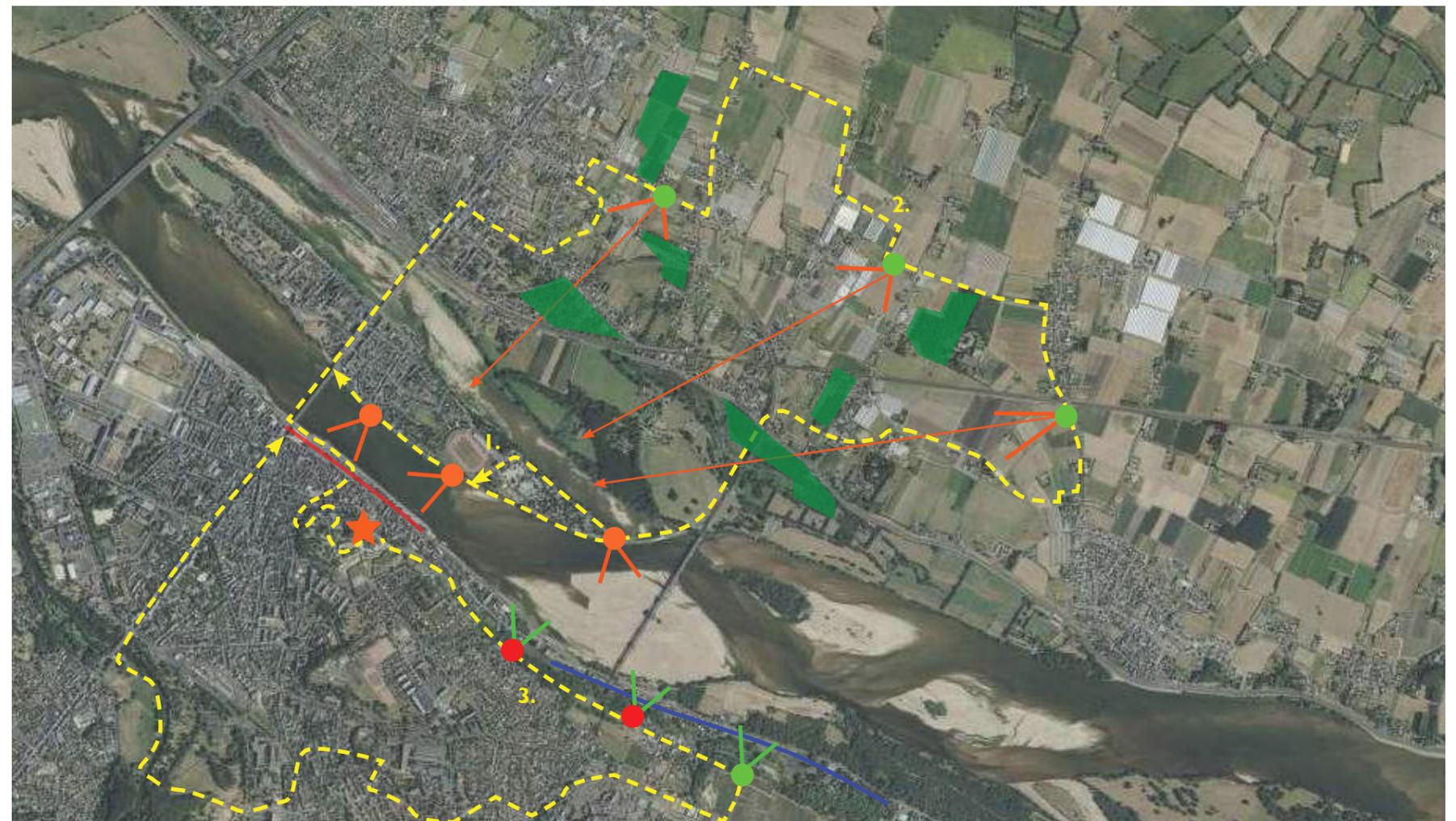
Saumur et son château, visible de loin, qui domine l'éperon rocheux à la confluence de la Loire et du Thouet propose une séquence bâtie remarquable du val d'Anjou. Sa mise en valeur constitue un enjeu important dans le développement d'une offre de promenades permettant de découvrir les paysages du saumurois (plaine agricole, plateau viticole, centre urbain historique et patrimoine bâti, ...).

Préconisations :

- Créer une «Promenade de l'île d'Offard» mettant en valeur les bords de Loire et le front bâti de Saumur en aménageant des points de vue depuis les berges (gestion de la ripisylve/mobilier/circulations douces)
- Créer une «Promenade de la campagne saumuroise» mettant en valeur un réseau de cheminements qui traverse l'espace agricole (revêtements en grave/signalétique/..) en rive droite et offre des points de vue sur la silhouette de la ville de Saumur
- Créer un «Promenade de la crête» mettant en valeur les plateaux viticoles et les points de vue sur la vallée
- Mettre en place une signalétique et des supports de médiation qui relient les promenades à leurs contextes paysagers
- Maintenir et entretenir des ouvertures visuelles au sein des boisements de la rive droite de la Loire



Point de vue sur le château de Saumur depuis la plaine agricole



3. Vue majeure : **depuis la terrasse de l'église Saint-Eusèbe à Gennes sur la Grande Vallée**

ENJEU : À PRÉSERVER

Intérêt :

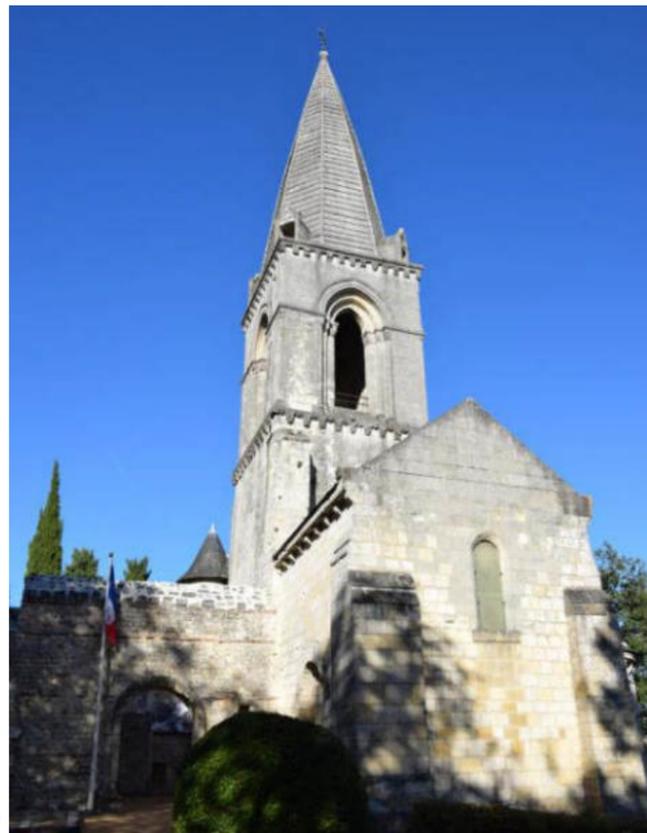
Si de nombreux points de vue s'ouvrent sur le Val depuis la crête du coteau sud, celui qui s'offre depuis la terrasse de l'église Saint Eusèbe à Gennes est un des plus remarquables.

L'ouverture propose un point de vue unique qui surplombe la Loire, directement en contre-bas, et les bâtisses, derrière la levée, des Rosiers-sur-Loire jusqu'à Saint-Clément-des-Levées. De ce dernier, l'église massive au deux

clochers domine largement le front bâti et donne un caractère monumental à ce paysage pittoresque du Val de Loire. Plus largement, le panorama s'ouvre sur l'immensité de la plaine agricole de cette séquence du val d'Anjou, dont les horizons boisés du coteau nord marquent la fin, avant de basculer sur le plateau Baugeois.

Préconisations :

- Gérer les boisements du coteau pour préserver l'ouverture
- Communiquer sur les paysages qui sont visibles depuis le point de vue (panneaux de lecture du paysage, ...)
- Baliser le point de vue depuis le centre bourg de Gennes



Église Saint Eusèbe



4. Vue majeure : **Point de vue sur l'abbaye Saint-Maur depuis le port sur la rive opposée**

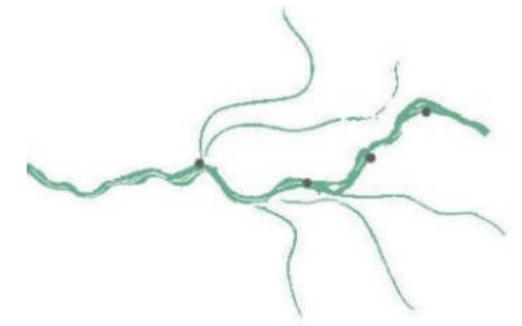
ENJEU : À VALORISER

Intérêt :

Depuis le port Saint-Maur, on aperçoit la silhouette bâtie de l'abbaye qui s'élève sur les bords de Loire de la berge opposée. Édifice clérical remarquable de part son architecture et son implantation au premier plan d'un coteau à la fois viticole et forestier, ce site mérite une attention particulière notamment depuis le point de vue de la rive droite.

Préconisations :

- Proposer un aménagement du port qui valorise le point de vue (mobilier, revêtements) et traite la gestion de l'accueil des visiteurs (stationnements, circulations douces)
- Intégrer des dispositifs informatifs historiques et paysagers.
- Maintenir l'ouverture dans la ripisylve de la rive gauche au droit de l'Abbaye ainsi que sur le port par une gestion raisonnée (moins coûteuse et plus écologique)
- Mettre en place un itinéraire de découverte depuis le centre bourg de La Ménitré jusqu'au port Saint-Maur en veillant à assurer une traversée sécurisée de la RD952



Maintenir une ouverture dans la ripisylve pour valoriser la silhouette bâtie



Supprimer le stationnement sur le port

Entretien de la végétation des berges



Centre bourg - Place de la mairie

La Ménitré

Itinéraire de découverte en mobilités douces - Boucle reliant le centre-bourg au port Saint-Maur

Gérer le stationnement sur la parcelle 1233 ou 1234 - Parking extensif enherbé

Aménager le point de vue sur l'abbaye avec des matériaux et du mobilier sobres et qualitatifs

Abbaye Saint-Maur

